

# L'IMPARTIAL

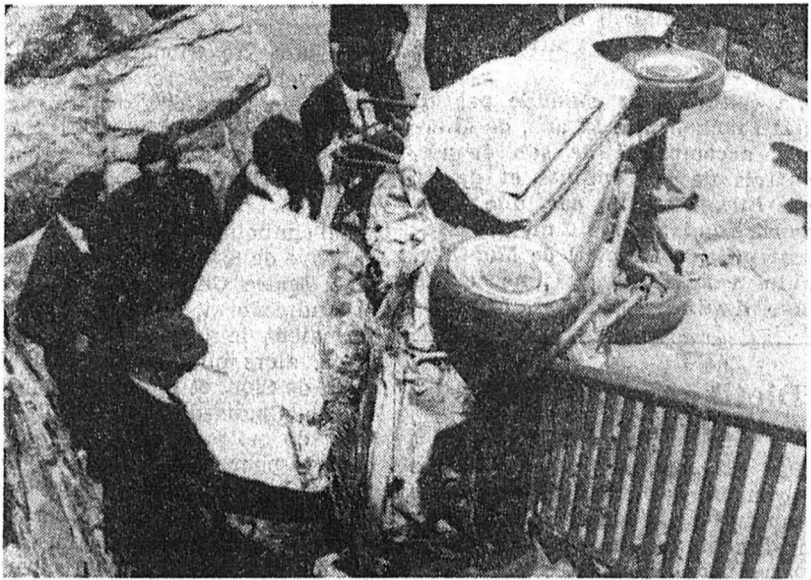
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION 3 24 01  
REDACTION (039) 2 53 77/3 24 03

## Tragique accident à Monthey



Un tragique accident s'est produit hier matin à Monthey. Une voiture est entrée en collision avec une auto venant en sens inverse, puis fit une chute d'une dizaine de mètres. Des débris du véhicule, on a retiré trois morts et trois blessés. (bélino Valpreste)

● LIRE EN PAGE 2.

## La France est paralysée par la grève qui chaque jour prend de plus en plus d'ampleur

Face à ce que certains appellent « la sérénité gouvernementale », le mouvement de grève, avec occupation des usines, s'amplifie d'heure en heure. Il concernait hier plus de 2.000.000 de travailleurs et près de 150 usines.

A la SNCF le trafic était nul sur l'ensemble du réseau. Les premières victimes involontaires de ce mouvement : des milliers d'animaux destinés à la boucherie se trouvent actuellement enfermés dans des wagons sans eau ni nourriture.

Pas de métro également à Paris ce qui a provoqué de petits drames et de petits problèmes et qui poussèrent les Parisiens et les Parisiennes à s'adonner à l'auto-stop. Pas de bus non plus.

A l'Electricité de France les ouvriers ont occupé l'ensemble des postes de distribution. On s'attend dès aujourd'hui à des coupures de courant. (afp)



A son retour de Roumanie, le président de Gaulle a été accueilli à Orly par plusieurs ministres, parmi lesquels on reconnaît MM. Couve de Murville et Pompidou, à gauche. (bélino AP)

## Sud-Vietnam: nouveau premier ministre



Le président sud-vietnamien Nguyen Van-thieu a annoncé la nomination d'un nouveau premier ministre succédant à M. Nguyen Van-loc, démissionnaire. Il s'agit de M. Tran Van-huong, dont ses partisans assurent qu'il est le seul Vietnamien capable de donner la réplique à Ho Chi-minh. Ses adversaires voient en lui « un vieux moralisateur entêté qui n'est plus de notre époque ». Les uns et les autres s'accordent pourtant sur un point : Tran Van-huong, nouveau premier ministre du Sud-Vietnam, est un homme politique intègre. Après son premier passage à la tête du gouvernement, n'a-t-il pas scrupuleusement restitué au Trésor (geste absolument sans précédent) les fonds secrets qui lui avaient été confiés ?

Cet homme de 65 ans aux cheveux grisonnants coupés en brosse est un ancien enseignant. Il est né en 1903 dans la province de Vinh Long, dans le delta du Mékong, dans une famille pauvre. (upi)

Le président Thieu annonçant à la TV qu'un nouveau premier ministre venait d'être désigné. (bélino AP)

## Tchécoslovaquie: pas de bataillons étrangers

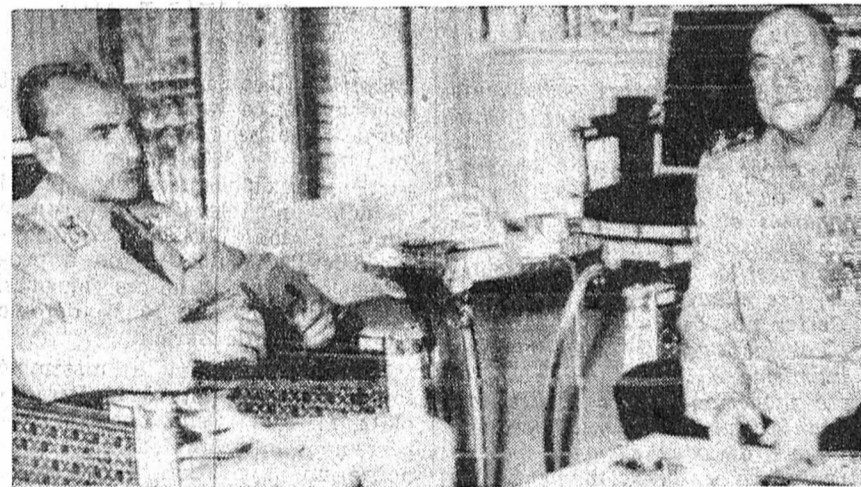
« Le sort de l'expérience tchécoslovaque ne sera pas décidé par des bataillons étrangers, mais par des bataillons d'ouvriers dans les usines », a affirmé hier un des commentateurs les plus écoutés de Radio-Prague, M. Milan Weiner.

La détérioration de « nos rapports avec certains pays frères, que nous espérons passagère » ne s'explique pas par une révision de la politique étrangère de la Tchécoslovaquie, a poursuivi M. Weiner qui estime que « les amis de la Tchécoslovaquie

comprennent difficilement les changements intervenus dans la politique intérieure de ce pays ».

Selon M. Weiner, la Tchécoslovaquie a longtemps été « le membre le plus discipliné du bloc socialiste ». (afp)

## LE MARÉCHAL ZAKHAROV À TÉHÉRAN



Le maréchal soviétique Zakharov, chef de l'état-major, a été reçu, hier, en audience par l'empereur d'Iran, au Palais Niavaran, à Téhéran. Le maréchal Zakharov se trouve pour une visite de dix jours en Iran. (bélino AP)

## Aux élections communales neuchâteloises: surprises

■ Lire en pages 11 et 13

## RAISON GARDER...

Les manifestations d'étudiants qui se sont multipliées dans les grandes villes d'Europe ne pouvaient manquer d'avoir leurs répercussions chez nous.

La situation entre la France et la Suisse n'a cependant rien de comparable. Les esprits modérés le reconnaissent. Les problèmes, eux-mêmes, le professeur Grize l'a dit, ne se posent pas avec la même acuité. On peut les discuter à froid. D'autre part il serait ridicule d'assimiler la centralisation excessive de l'Université française, contre laquelle les étudiants d'Outre-Jura réagissent avec le fédéralisme helvétique, qui différencie souvent à l'excès les enseignements et les programmes et empêche une coordination aujourd'hui largement réclamée. Qu'on proteste à Paris ou à Nanterre contre des conditions matérielles dont on s'est trop peu ou mal préoccupé, nous l'admettons, bien qu'en réalité les

chiffres articulés par M. Pompidou témoignent que des efforts importants ont été accomplis. En Suisse on ne saurait nier que depuis plusieurs années le problème universitaire en ce qui touche l'aide fédérale, est au premier plan. L'aide prévue pour les années 1969 à 74 se montera à 1 milliard 150 millions, somme affectée tant aux dépenses courantes qu'aux investissements. Le Poly sera agrandi. L'Epul transformée sous l'égide de la Confédération. Enfin un système boursier se différenciant complètement du passé, a été adopté dans la plupart des cantons et vient aujourd'hui en aide aux étudiants méritants. Quelle différence avec le passé !

A Paris également c'est la crainte de l'avenir et le spectre du chômage qui ont jeté une bonne partie des jeunes et des professeurs eux-mêmes dans le sillage des « enrégés » de Nanterre et des pro-

vocateurs « chinois ». On les comprend et force est de reconnaître que l'inertie des pouvoirs publics, l'isolement et le système D qui a été trop souvent pratiqué par les responsables de l'économie française, méritait d'être fortement et justement bousculé ! La réaction contre une gérontocratie souvent indifférente et cruellement insensible ne pouvait manquer de prendre un caractère à la fois politique et social. Là M. Mitterand n'a pas tort lorsqu'il lance au gouvernement cette apostrophe vengeresse : « Ce que vous avez décidé, c'est la répression. Vous avez subi l'apaisement. »

Qui prétendra, en revanche, qu'il existe de semblables conditions en Suisse ? Autrefois, il est vrai, il y a cinquante ans, on parlait volontiers chez nous de la misère en habit noir et du prolétariat des cols blancs. Ceux qui ont vécu cette époque s'en souviennent, non sans amertume.

Paul BOURQUIN

Fin en page 2.

## L'équipage du « Pueblo » bientôt libéré ?

Au cours d'un échange de questions et de réponses qui a eu lieu au siège de l'Association américaine des caricaturistes politiques, le vice-président Humphrey a déclaré : « Certains éléments indiquent que la Corée du Nord pourrait libérer l'équipage du « Pueblo », l'équipage non le navire. J'insiste sur le conditionnel : elle pourrait libérer l'équipage à une date ultérieure, impossible à préciser. (upi)

## Triple collision près de Bevaix DEUX MORTS SEPT BLESSÉS

● VOIR EN PAGE 9

## Notes D'UN PASSANT

Quel temps aurons-nous ces jours ou les mois prochains ?

Si l'on en croit un météorologue français qui, comme Nostradamus, rédige ses prévisions selon les signes du Zodiaque, ça n'est pas particulièrement encourageant. Ainsi juin répéterait les fantaisies de mai. Et ce n'est guère qu'à partir de juillet que le ciel prendrait cette allure carrément et uniformément bleue qui chasse nos idées noires.

— Mince pour le Zodiaque ! direz-vous.

C'est aussi ce que je pense.

A vrai dire le météorologue en question a autant de chance de se mettre le doigt dans l'œil que j'en aurais, moi — ou les services officiels — à vous prédire le temps deux jours à l'avance. D'autre part, et étant donné que nos horlogers ont toujours ou presque toujours le beau temps — il ne risquait rien à vous annoncer le soleil à partir du 6 juillet. J'en aurais facilement fait autant...

Cependant et comme les prévisions météorologiques intéressent toujours davantage les lecteurs et aimables lectrices que les remous et les orages de la politique internationale, je tenais à vous faire part de cette opinion. Il est du reste caractéristique qu'à l'instar de ce qui se passe dans la vie conjugale, les éclaircies ont toujours plus d'importance et sont davantage appréciées que les longues périodes sans nuage, entraînant parfois une certaine sécheresse. Comme il est beau le soleil après la pluie ! Et comme on apprécie mieux le ciel bleu après la grêle...

Bref, chacun possédant son propre signe zodiacal, il appartient à chacun aussi de composer à sa guise le menu : Soupe à l'écrevisse ou scorpien d'abord. Puis Poissons. Puis Bélier si le Taureau paraît trop dur. Et enfin Lion pour conserver l'appétit. Eviter le Cancer et se méfier de la Vierge, en faisant strictement la Balance entre les Gémeaux.

Si après ça le temps ne tourne pas rond c'est que vous n'y êtes pour rien. Ni moi non plus. Le père Piquerez.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

**SUCCÈS POUR LA MAISON ZURICHOISE « DENNER AG »**  
**Le peuple suisse rejette la nouvelle loi sur le tabac**

Par 297.209 « non » contre 277.114 « oui », le corps électoral suisse a refusé la nouvelle loi sur l'imposition du tabac. Treize cantons et demi-cantons l'ont rejetée, 12 cantons et demi-cantons approuvée.

C'est la maison « Denner AG », de Zurich, qui avait lancé le référendum, en attaquant le principe d'une période transitoire de 5 ans pour la suppression des prix imposés : à ses yeux, cela était anticonstitutionnel.

Le rejet de loi oblige maintenant le Conseil fédéral à préparer un nouveau projet de loi, et à le soumettre aux Chambres. L'ancienne loi reste en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

Par ailleurs, la votation de dimanche constitue un record négatif en ce qui concerne la participation électorale, avec 38,6%. Depuis 1848, en effet, on n'avait enregistré qu'une fois une participation encore plus faible — sur un total de 216 votations. En 1919, alors qu'il s'agissait de modifier la Constitution pour introduire le scrutin proportionnel, la participation aux urnes avait été de 32,8%. (ats)  
(Lire nos commentaires en p. 5)

Cantons	Oui	Non	Part. %
Zurich	51.902	89.258	51,7
Berne	38.684	36.127	28
Lucerne	11.471	11.653	30,5
Uri	3.030	3.209	70,6
Schwyz	5.922	6.778	54
Obwald	1.738	1.361	46,7
Nidwald	1.759	1.533	49,8
Glaris	2.356	2.385	45,5
Zoug	1.673	2.752	28
Fribourg	6.347	2.587	17,1
Soleure	8.043	10.380	32,3
Bâle-Ville	5.966	8.755	22,1
Bâle-Campagne	6.074	7.259	27,7
Schaffhouse	6.722	6.647	73
Appenzell Rhodes-Ext.	3.747	4.458	61,3
Appenzell Rhodes-Int.	659	375	28,1
Saint-Gall	20.138	24.756	47,7
Grisons	9.193	6.633	38,3
Argovie	29.358	38.084	67,5
Thurgovie	11.849	12.505	53,9
Tessin	5.378	2.276	13,4
Vaud	16.542	4.318	16,4
Valais	4.647	2.411	12,8
Genève	6.106	2.406	11,9
Neuchâtel	17.810	8.305	61
TOTAL	277.114	297.209	35,8

**Soleure : capital augmenté**

Le corps électoral soleurois a accepté par 10.159 voix contre 7506 la nouvelle loi sur la Banque cantonale, portant le capital de fondation de cet établissement de 25 à 35 millions de francs. C'est pour que la Banque cantonale de Soleure puisse faire face à toutes les obligations liées à l'actuel marché des capitaux que cette augmentation a été décidée par le Conseil d'Etat. La participation au scrutin a été de 32,15 pour cent. (ats)

**Zurich : en faveur des vieillards nécessiteux**

Par 50.713 oui contre 3283 non, les électeurs de la ville de Zurich ont voté un crédit de 6.250.000 francs, destiné à la construction d'un home pour vieillards invalides. Le home pourra accueillir 86 personnes. (ats)

**Une petite Zurichoise tuée par le train**

Samedi, peu après 13 heures, la petite Karin Friedrich, âgée de 2 ans, a été happée par un train de voyageurs de la ligne Gutighausen-Thalheim (ZH) alors qu'elle traversait la voie. Grièvement blessée, la malheureuse petite a rendu le dernier soupir sur les lieux mêmes de l'accident. (ats)

**Un garçonnet met le feu à la chambre de ses parents**

Un garçonnet de 6 ans, qui jouait samedi matin avec le briquet de son père, à Zurich, mit le feu au divan de la chambre de ses parents. Pris de panique à la vue du meuble qui ne tarda pas à flamber, l'enfant réveilla ses parents. La chambre de séjour a été entièrement détruite par le feu et les dégâts à l'immeuble et au mobilier sont estimés à 110.000 francs. (ats)

**Les sergents-majors à Zurich**

C'est par beau temps que se sont poursuivies, ce week-end, les 6es journées suisses des sergents-majors. Samedi, 300 patrouilles ont participé aux divers concours, parmi lesquels on relevait une course dans la région d'Uetikon - Waldegg - Albisguetli. Hier matin, on a proclamé les résultats de ces concours, avant qu'un cortège ne se déroule dans les rues de Zurich.

Une manifestation a rassemblé tous les participants à la Paradeplatz, M. Nello Celio, chef du Département militaire fédéral, a prononcé une allocution, consacrée à la neutralité suisse et à la nécessité d'une défense nationale forte. Dans l'esprit même des « journées de la défense nationale » qui se sont terminées samedi à Genève, le chef du Département militaire a souligné la nécessité pour la Suisse, « d'être toujours prête ».

M. Celio voit, dans la volonté du soldat suisse de faire du service volontaire, pour mieux parfaire sa préparation, un gage de sûreté pour l'avenir. (ats)

**L'œuvre graphique de Picasso au Musée de Zurich**

Dans le cadre du Festival de Zurich, le Musée des Beaux-Arts présentera, du 26 mai au 28 juillet, une exposition consacrée à l'œuvre graphique de Picasso. Elle comprendra 1400 œuvres, et présentera, pour la première fois, l'ensemble graphique édité de Picasso.

C'est M. Georges Bloch qui a rédigé le catalogue de cette exposition. (ats)

**Kloten: les morts reposeront en paix**

Le corps électoral de Kloten a accepté un crédit de 5.500.000 fr. pour l'aménagement d'un cimetière communal. (ats)

Paul BOURQUIN

**TRAGÉDIE DE LA ROUTE HIER EN VALAIS**  
**Trois membres de la même famille tués**

La route valaisanne reliant la ville de Monthey au val d'Iliez a été le théâtre hier matin d'une tragédie routière qui décima une famille de la région. Sur les six personnes de la même famille qui se trouvaient dans la voiture, trois sont mortes et trois autres ont dû être transportées à l'hôpital.

Détail combien tragique : cette voiture était celle de deux jeunes mariés qui venaient de terminer le banquet de noces et rentraient vers minuit chez eux.

La voiture était conduite par M. Vital Frachebourg, 52 ans, de Monthey, accompagné de son épouse, de trois de ses enfants et de sa belle-fille. Heurtée par une auto vaudoise qui amorçait un dépassement près de l'hôpital de Monthey, l'auto valaisanne fit une chute d'une dizaine de mètres. M. Fra-

chebourg, père, son épouse, ainsi que son fils Gilbert, marié quelques heures plus tôt, ont été tués sur le coup. La mariée ainsi que deux autres membres de la famille ont été hospitalisés dans un état grave. (ats)

**Les chanteurs fribourgeois en fête**

Morat, en ce week-end, a accueilli les chanteurs fribourgeois et leurs amis venus célébrer leur 25e Fête cantonale. Celle-ci a débuté par les concours d'exécution et les concours de lecture à vue des sociétés membres de la Fédération cantonale.

Le chanoine Marius Pasquier de l'abbaye de Saint-Maurice, ainsi que MM. André Charlet, de Lausanne, et André Jocat, de Kusknacht (ZH), formaient le jury pour les exécutions, alors que MM. Michel Veuthey, de Sion, et Emile de Ceuninck, de La Chaux-de-Fonds, collaborateurs de notre journal, furent les experts pour la lecture à vue.

Hier après-midi, un grand cortège emmené par quatre corps de musique et comprenant plus de 25 groupes et chars a parcouru les rues du chef-lieu historique.

**Dietikon : 7.500.000 fr. pour l'Ecole des métiers**

Par 1629 oui contre 738 non, les citoyens de Dietikon, importante commune de la banlieue zurichoise, ont accepté un crédit de 7.500.000 francs pour la construction d'une école professionnelle. (ats)

**Uri: conseiller d'Etat socialiste**

Le 5 mai, les électeurs ont élu six de leurs sept conseillers d'Etat, en la personne de MM. Alfred Weber, Raymond Gamma (radicaux), Anton Arnold, Joseph Brucker, Hermann Siegrist et Werner Siegrist (conservateurs).

Pour le 7e siège, trois candidats étaient en lice, MM. Hans Gislser, maire de Schattdorf, député, candidat officiel du parti conservateur, Eduard Meyer, d'Hospenthal, dissident conservateur, présenté par le val d'Urseren, et Franz Achermann, socialiste.

C'est M. Franz Achermann (soc.) qui a été élu, en recueillant 3257 voix, par une participation au scrutin de 73,66 pour cent.

Selon certains observateurs, c'est la dissidence au sein du parti conservateur qui a permis au candidat socialiste de l'emporter. Toutefois, un problème pourrait se poser : le Conseil d'Etat uranais ne comprend plus de représentant du val d'Urseren, comme le veut la tradition. Certaines objections pourraient ainsi se faire jour, à ce sujet. (ats)

**Wettingen : 4 millions pour les écoles**

Par 2084 oui contre 821 non les citoyens de Wettingen, en Argovie, ont approuvé un crédit de 3.800.000 francs, pour la construction des bâtiments de l'école de Margelaecker. Un premier crédit, de 12 millions de francs, avait déjà été voté en 1965. Wettingen compte environ 25 mille habitants, et est une des communes de l'agglomération de Baden (60.000). (ats)

**Argovie: allocations familiales**

Par 47.833 voix contre 19.173, le corps électoral argovien a approuvé la nouvelle loi sur les allocations familiales, prévoyant pour celles-ci un minimum de 30 francs par enfant et par mois. En outre, l'âge limite pour les allocations pour enfants aux études est porté de 20 à 25 ans. Tous les partis recommandaient l'approbation du projet. (ats)

**Obwald: nouvelle constitution cantonale**

Le corps électoral obwaldien a accepté par 2388 voix contre 645 la nouvelle constitution cantonale. Après Nidwald, Obwald était le 2e canton suisse à réviser totalement sa constitution.

Parmi les innovations figurent l'introduction d'un tribunal administratif et le principe de l'égalité de toutes les confessions.

Seul de tous les cantons suisses, Obwald fixe à 19 ans l'âge d'éligibilité. En outre, comme les cantons de Berne et des Grisons, le demi-canton autorise les communes à introduire le suffrage féminin. D'autre part, les femmes sont éligibles à toutes les fonctions dépendant des autorités communales ou cantonales. (ats)

Voir autres informations suisses en page 27

**Berne: solution originale pour pallier le manque de personnel**

Comme dans les autres villes suisses, les cafetiers et restaurateurs de Berne se plaignent du manque de personnel, que les dispositions de la loi sur le travail rendent souvent plus sensible. Pour pallier à cette situation défavorable, on a admis, pour les samedis et dimanches que des étudiants et étudiantes de la ville fédérale travaillent dans les tea-rooms bernois, afin d'assurer à la clientèle un « service prompt et soigné ».

Le public a accueilli avec satisfaction cette innovation. Le recrutement de ces volontaires d'un nouveau genre a été plus facile qu'on ne le pensait. (ats)

Suite de la première page

**Raison garder...**

Et lorsqu'ils comparent la situation actuelle avec celle qui fut la leur, ces intellectuels, ces professeurs, ces instituteurs, ces journalistes se réjouissent des progrès réalisés. Il y a du reste actuellement pénurie d'enseignants, pénurie de techniciens et d'ingénieurs, pénurie de cadres, ce qui contredit aux soucis respectables que manifestent ceux qui redoutent en France, en Allemagne ou ailleurs, l'avenir et refusent d'en affronter les risques.

Que dans le monde nouveau où nous vivons les conditions d'instabilité se soient accrues dans des proportions variées nul n'en disconvient. Est-ce une raison pour faire preuve de nihilisme, d'anarchisme, de la violence manifestée dans un véritable esprit de destruction ? Où sont en l'occurrence les limites d'une critique constructive ? Quant on arbore sur la Sorbonne le drapeau rouge, réclame la suppression des examens, et fait la grève sur les tas en pianotant des airs de jazz et affichant des slogans comme à Shanghai ou à Pékin, libre à ceux qui le voudront de suivre l'exemple des disciples de Cohen-Bendit. Mais si à Neuchâtel on crie « Mao ! » ou « Ho-Chi-Minh » il ne reste qu'à souhaiter à de tels farceurs de prendre immédiatement un billet simple course pour le Vietnam ou la Chine ! Ils verront quels sont là-bas les charmes de la « révolution culturelle ».

L'Université, on l'a dit très justement, est un lieu de travail et de culture. Elle n'est pas un lieu d'agitation politique.

Et cependant il est normal que l'étudiant suisse soit ouvert aux grandes questions du jour. Il est heureux qu'il se passionne pour un idéal de fraternité et de justice sociale. Il est compréhensible en fin qu'il manifeste sa solidarité vis-à-vis de ceux qui luttent dans des conditions infiniment plus difficiles ou pénibles que les siennes. On lui en voudrait de rester indifférent devant les brutalités policières

et de s'abstenir de tout élan généreux, inhérent à la jeunesse et à la foi en l'avenir.

Mais pour que ces sentiments restent valables il convient que la self discipline et la responsabilité l'emportent sur le plaisir de manifester dans la rue, d'arborer des pancartes et de vociférer des slogans excessifs. La solidarité existe. Mais aussi la différence des problèmes, des situations et des valeurs.

Certes nos Universités, elles aussi, doivent s'adapter avec plus de dynamisme à l'évolution de la société moderne et aux tâches importantes qui l'attendent. Il est utile qu'un dialogue s'engage sur les structures et l'enseignement. On sait au surplus — et ceux qui y ont passé peuvent en parler — combien la compréhension et l'amitié d'un maître peuvent faciliter la tâche ou le développement d'un étudiant et marquer utilement son esprit. Mais même le caractère toujours changeant et aléatoire d'un examen n'exclut pas l'effort nécessaire pour s'y soumettre et s'y présenter. En France la primauté a trop été donnée aux élites. Il n'est pas étonnant qu'un engorgement fâcheux et arbitraire autant que stérile se soit produit. Ce n'est pas le cas chez nous, où le travail en commun existe, et où il peut et doit encore être développé.

C'est dans ces limites et non en brandissant le drapeau rouge et en proclamant « l'autonomie » des Facultés — belle autonomie si elle n'est plus alimentée par les fonds publics et si les professeurs ne sont plus payés ! — c'est dans ces limites de collaboration profitable et d'entente, dirons-nous, que les solutions utiles doivent être recherchées.

Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'au tremblement de terre pour construire et créer.

Surtout chez nous où le bon sens et les efforts déjà réalisés nous dispensent d'aller prendre nos exemples et nos mots d'ordre à l'étranger.

# L'une sait faire plus que l'autre.



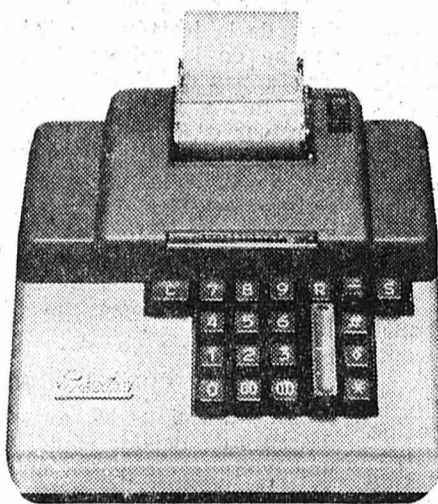
**La Precisa 108**  
additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie manuellement. Fr. 395.-



**La Precisa 208**  
additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie électriquement. Fr. 680.-



**La Precisa 160** additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie. Calcul ultra-rapide. Fr. 790.-



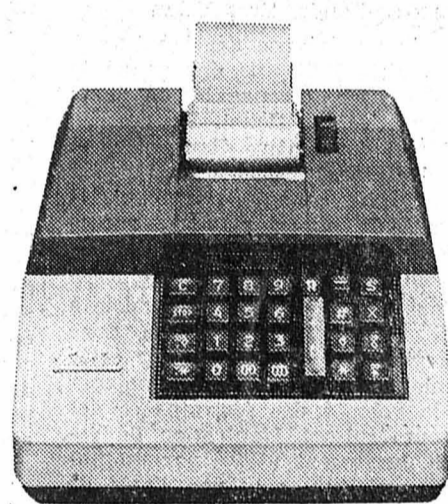
**La Precisa 162** additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie. Avec rappel et mémoire. Fr. 970.-



**La Precisa 364** additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie de manière abrégée et entièrement automatique. Fr. 1390.-



**La Precisa 164** additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie de manière abrégée et entièrement automatique. Avec rappel et mémoire. Fr. 1680.-



**La Precisa 166** additionne, soustrait, donne le solde négatif, multiplie de manière abrégée et entièrement automatique, divise entièrement automatiquement. Avec rappel et mémoire. Fr. 2650.-

Tant de machines à calculer? Oui!  
Pour que vous puissiez utiliser le modèle qui convient à chaque place de travail.  
Ici une petite... car une grande serait trop grande. Là une grande... car une petite serait trop petite.  
C'est qu'une Precisa ne sert pas uniquement à calculer. Mais aussi à économiser de l'argent.  
Pourquoi dépenser 300 ou 700 francs

de plus si l'on peut travailler d'une manière tout aussi rationnelle avec une machine plus petite?  
Forts de complaisance (et d'un assortiment), nous vous vendons la Precisa qui répond vraiment à vos besoins. Et notre service soigne avec autant de minutie la plus petite que la plus grande.

**BON** Nous aimerons discuter avec vous du problème du «calcul».

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

**Precisa**

# • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS •

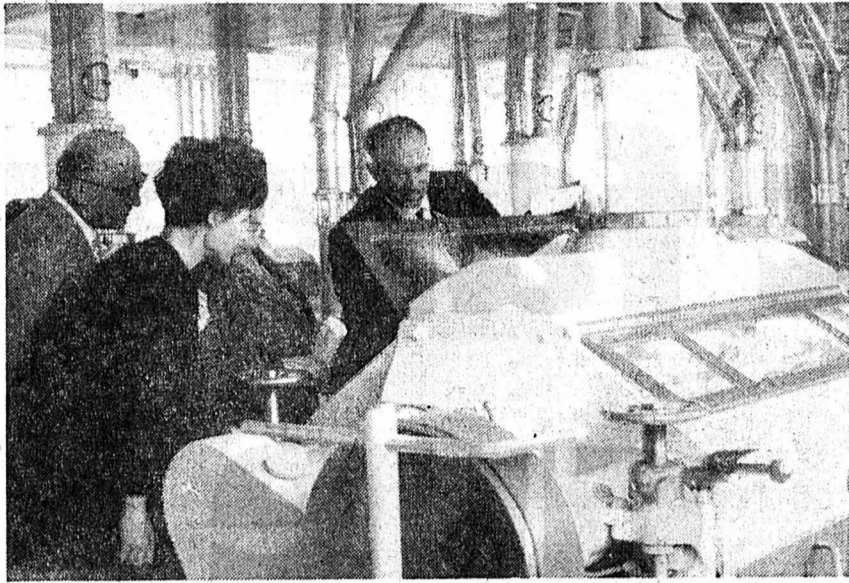
## Le nouveau moulin de La Chaux-de-Fonds, l'un des plus modernes de Suisse, a été inauguré dimanche

Inaugurés en 1896 — il y a donc 72 ans — et rachetés en 1926 par les Minoteries de Plainpalais à Genève qui les transformèrent aussitôt, les Grands-Moulins de La Chaux-de-Fonds ont connu hier une journée importante de leur existence. Les nouvelles installations, qui font du complexe industriel situé en bordure de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, à l'ouest du Grand-Pont, l'un des plus modernes de Suisse, ont été inaugurées officiellement hier en présence des représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, de la boulangerie neuchâteloise et jurassienne et de la direction et l'administration centrales de Genève.

### Rationalisation poussée

Destiné à remplacer les anciennes installations datant de 1926, qui ne répondaient plus aux exigences actuelles de la meunerie,

le nouveau bâtiment — œuvre des architectes chaux-de-fonniers Théo Vuilleumier et Paul Salus, des ingénieurs Hirsch et Hess et de l'entreprise de construction Giovanni — a été commencé le 15 avril 1966 et terminé en avril dernier.



La visite des nouvelles installations, hier matin : une série de machines qui permettent de traiter 600 quintaux de céréales chaque jour et cela automatiquement. (photos Impartial)

La machinerie, exclusivement suisse puisque c'est une maison d'Uzwil réputée dans le monde entier qui l'a fournie et mise en place, se répartit, pour ce qui concerne le nettoyage et la mouture des céréales panifiables, sur cinq étages, le rez-de-chaussée faisant office de local de chargement des camions et d'expédition.

L'équipement technique, résultat d'une rationalisation poussée (dix-huit personnes au total y

compris les bureaux), permet de traiter 600 quintaux de céréales par jour, les silos pouvant emmagasiner 5000 tonnes (soit 500 wagons de 10 tonnes chacun) de céréales brutes.

Cet équipement conçu selon les derniers progrès de l'automatisme est une merveille en soi et les nombreux visiteurs, hôtes des Minoteries de Plainpalais, qui ont parcouru hier les différents étages du nouveau bâtiment, en ont admiré le fonctionnement. Ils ont évidemment pu faire d'amusantes comparaisons avec le célèbre moulin de Maître Cornille dont Alphonse Daudet a dit toute la poésie dans des pages immortelles.

Aujourd'hui un moulin est soumis aux mêmes impératifs qu'une autre industrie: produire selon les besoins avec un maximum de rendement, selon les critères les plus exigeants de l'hygiène et livrer de la matière première d'une qualité indiscutable.

Ces quelques définitions contiennent toute la raison d'être de ce nouveau moulin qui constitue, en outre, un élément important pour la vie économique des Montagnes neuchâteloises.

Le nouveau moulin a une production double de celle de son prédécesseur. Tel quel il est susceptible d'être encore agrandi de plus d'un tiers. Il faut encore relever le soin pris par les architectes de lui donner une esthétique qui s'intègre parfaitement à l'aspect général du quartier.

### L'inauguration

Elle s'est déroulée en présence de trois cents personnes et comportait trois actes distincts.

Ce fut tout d'abord, le matin, la visite des bâtiments, faite sous la conduite de MM. Louis Wicht, directeur technique des Minoteries de Plainpalais, qui, outre celle de La Chaux-de-Fonds, disposent d'une succursale à Sion, et Albert Delachaux, gérant des Grands Moulins.

Après l'apéritif, servi dans le vaste hall du rez-de-chaussée, les invités se rendirent au Locle où fut servi le déjeuner, à la Salle Dixi. Là, M. Delachaux adressa des souhaits de bienvenue et ouvrit la partie officielle de cette inauguration. M. Rapp, directeur et administrateur des Minoteries de Plainpalais, salua l'aboutissement de l'œuvre commencée en avril 1966 et dit sa reconnaissance aux maîtres d'état et aux ouvriers qui ont participé à cette remarquable réalisation. Il salua la réunion des grandes familles de la boulangerie et de la meunerie neuchâteloise et jurassienne à l'enseigne des Grands Moulins, et souhaita que les liens les unissant se maintiennent. M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes neuchâteloises, en une allocution très remarquée, rappela la place importante du pain quotidien dans la vie de l'homme et rendit hommage à tous ceux qui, par leur labeur, le font apparaître sur la table à chaque repas.

Enfin, MM. Otto Weber, président d'honneur des maîtres boulangers de La Chaux-de-Fonds, qui parla au nom de la société cantonale neuchâteloise, Rodolphe Simon, président de la section jurassienne de la même corporation, Hans-Peter Keller, directeur de l'administration fédérale des blés à

Berne, et Rolf Bühler, directeur général de la maison Bühler Frères S.A. d'Uzwil, qui a équipé entièrement le nouveau moulin, louèrent en termes divers l'initiative des Minoteries de Plainpalais de doter ses moulins chaux-de-fonniers d'installations ultramodernes, faisant ainsi preuve de leur confiance en l'avenir de la meunerie suisse.

Un programme d'excellentes variétés internationales mit un terme à cette inauguration qui marqua officiellement l'entrée du nouveau moulin dans la vie économique de la Métropole de l'horlogerie.

G. Mt.

### Un automobiliste pris de malaise

A 11 h. 35, samedi, à la rue Chs-Naine, au volant de sa voiture, M. H. D., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait en direction ouest. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 6, il perdit le contrôle de son véhicule, qui traversa la chaussée du nord au sud et dont le côté gauche heurta l'arrière droit d'une automobile stationnée normalement à gauche de la chaussée. Pas de blessé, dégâts matériels.

### Contre la façade d'un garage

Hier, vers 16 h. 15, Mme Marcelle Es-Borrat, de la ville, qui roulait sur la route menant de La Chaux-de-Fonds au Locle, a été victime d'un malaise à la hauteur du No 27 du Crêt-du-Locele. La voiture alla percuter la façade d'un garage.

Souffrant de fractures aux deux rotules et de diverses contusions, Mme Es-Borrat a été transportée à l'hôpital de la ville. Les dégâts matériels sont importants.

### Tôles froissées

Samedi, à 11 h. 10, à l'intersection des routes du Chemin-Blanc - Joux-Perret, au volant de sa jeep, un marchand de bétail, M. M. A., circulait sur le chemin de la Joux-Perret en direction sud, avec l'intention d'emprunter la route principale au Chemin-Blanc. Arrivé à l'intersection, il s'engagea sur la route principale et coupa la route à une automobile française, conduite par M. F. S., domicilié au Locle, lequel roulait normalement en direction est. Une collision s'en suivit au cours de laquelle l'avant droit de la jeep heurta l'aile avant gauche de la voiture. Dégâts matériels, pas de blessés.

Le même jour, à 14 h. 20, au carrefour des rues de l'Abeille-Serre, M. J.-C. Meyer, circulait sur la rue de l'Abeille, au volant de sa voiture, en direction nord. Arrivé au carrefour, il entra en collision avec un véhicule conduit par M. L. de L., domicilié à La Chaux-de-Fonds. Pas de blessés, légers dégâts matériels.

### Voiture contre camion

Samedi à 8 h. 30, au carrefour des rues de Bel-Air et des Moulins, une voiture circulant sur la rue des Moulins et conduite par M. E. S., de La Chaux-de-Fonds, négligea de s'arrêter au signal «stop». De ce fait, l'avant de sa voiture heurta un camion, conduit par M. C. H., de La Chaux-de-Fonds également. Pas de blessés, dégâts matériels.

## COMMUNIQUÉS

Le redressement dentaire chez les enfants.

Sous les auspices de la Commission scolaire et du Comité neuchâtelois pour la prophylaxie dentaire, la Clinique dentaire scolaire organise une conférence qui intéressera tous les parents. Le Dr Pierre Hauenstein, chef de clinique à l'Institut dentaire de Genève et ancien président du groupe d'études suisse d'orthodontie a choisi comme sujet: «Le redressement dentaire chez les enfants.» Mardi 21 mai, à 20 h. 15, à l'amphithéâtre du Collège primaire.

## MEMENTO

LUNDI 20 MAI

CLUB 44: 11 h. à 14 h. 30, 17 h. à 22 h., expos. Marianne Wuttrich  
MANOIR: 10 h. à 12 h., 16 h. à 19 h., Guy Renaud, peintre.  
PHARMACIE DOCTEUR jusqu'à 22 h., Bachmann-Weber Neuve 2.  
Ensuite cas urgents tel au No 11, SERVICE D'URGENCE MEDICALE et DENTAIRE Tel No 21017 renseignera (N'appetez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
FEU: Tél. No 18.  
POLICE SECOURS: Tél. No 17.



Le directeur des Grands Moulins, M. Albert Delachaux (à droite) en conversation avec le préfet Jean Haldimann et Madame, à l'issue de la visite du nouveau bâtiment.

## CINQ ÉCRIVAINS RÉUNIS AU CLUB 44 LA LITTÉRATURE ROMANDE, UN ACTE DE VOLONTÉ

Samedi après-midi, quatre écrivains, Georges Haldas, de Genève; Maurice Chappaz, du Valais; Jean Cuttat, du Jura, et Jacques Chessex, de Lausanne — on attendait encore Georges Piroué, mais la France en grève l'a «confiné» à Paris — se sont réunis sous la présidence d'un cinquième écrivain, professeur au Gymnase de La Chaux-de-Fonds, Yves Velan.

Après une séance de signature à la librairie Wille, ils ont gagné le Club 44, en compagnie de leurs éditeurs, MM. Michel Dentan de «L'Aire», coopérative Rencontre, et Bertil Galland des «Cahiers de la Renaissance vaudoise», pour participer à un important débat sur le renouveau de la littérature en Suisse romande.

Nous avons consacré un article à cette manifestation dans la page littéraire du jeudi 16 mai car cette réunion était appelée à témoigner de la volonté des écrivains et des éditeurs suisses. L'entretien de samedi, largement utilisé par un public nombreux, confirme l'avis de M. Velan selon lequel «des événements prometteurs se passent». Les lettres romandes retrouvent une vigueur naguère étouffée par le complexe du parent pauvre, dans un pays «qui a sa capitale culturelle à l'étranger».

Il n'y a rien de vain dans la confiance manifestée par ces cinq romanciers et poètes et ces deux éditeurs et il était d'autant plus intéressant de les entendre à La Chaux-de-Fonds que les Montagnes neuchâteloises ont — à tort ou à raison — l'impression d'assister d'un peu loin à cette renaissance amorcée principalement à Lausanne.

La Suisse romande a-t-elle un caractère spécifique suffisamment affirmé pour vouloir une création et une diffusion littéraire qui lui soient propres? Il faut choisir entre cette «liberté» et la tutelle de Paris qui, pendant si longtemps, parce que réputée inaccessible, ou presque, a découragé les auteurs.

En fait la Romandie s'exprime non par elle-même mais à travers les groupes bien définis qui la constituent, valaisan, vaudois, genevois, neuchâtelois qui, tous, ont leurs propriétés, leurs caractéristiques. Notre richesse, notre chance aussi, c'est de savoir respecter et aimer ces différences.

Une littérature et une édition fortes peuvent donc et doivent exister, pour répondre aux besoins d'un public lecteur, ouvert à la poésie.

Une conception nouvelle de l'édi-

tion est apparue qui ne veut plus se contenter de publier, à la suite les uns des autres, de bons livres, mais faire œuvre cohérente et constructive pour servir les lettres romandes, en ne ravalant plus, notamment, les écrivains au rang de quémandeurs. «L'Aire», les «Cahiers de la renaissance vaudoise» se sont assignés cette tâche de soutien continu, acte de foi et de volonté.

Certes l'édition romande n'est pas née avec MM. Dentan et Galland, mais elle a été cyclique, forte dans les périodes troublées où elle était devenue refuge de liberté — en 14-18 et en 39-45 notamment — éteinte à d'autres moments comme si elle ne trouvait plus sa justification. Or, et c'est sans doute la grande conviction qui se dégage de ce débat, notre littérature porte en elle-même un pouvoir de réaction, de contestation, une «ambiguïté féconde» selon le terme de M. Haldas, déjà utilisée par Rousseau, et peut donc s'affirmer sans timidité aucune.

Il y faut du courage, de l'ingéniosité aussi, de la foi avant tout pour vaincre les obstacles. Relevons à titre de comparaison qu'un tirage de 10.000 exemplaires en Suisse, succès appréciable, correspond, outre-Doubs, à une publication de 500 mille volumes.

Est-il besoin de préciser que ce dialogue n'avait rien d'abstrait et que depuis quelques années, «L'Aire», «Les cahiers de la renaissance vaudoise» avec notamment la re-

vue «Ecriture» dont le quatrième recueil est sorti fin avril; plus récemment aussi «L'Age d'homme» ont mis en page leur confiance et leur détermination.

Ce dialogue, sans cesse relancé, a permis d'aborder toute une série d'aspects corollaires, notamment l'utilité de la critique. Est-elle intelligente et efficace? En règle générale, les écrivains concluent, sans acrimonie d'ailleurs, qu'elle manque de rigueur, qu'elle a tendance à être trop systématiquement laudative et qu'elle devrait s'astreindre à servir de liaison entre écrivains et lecteurs plutôt qu'à émettre des jugements de valeur.

Enfin ce n'est pas sans un certain sourire qu'on a pu entendre défendre, du point de vue littéraire, le «régionalisme» dans la mesure où il est l'expression d'une âme, d'une éthique, d'une vérité profonde alors qu'on tend à adopter une attitude inverse en matière d'arts plastiques. Conclusion implicite d'un échange d'idées entre artistes et romanciers, l'un d'eux allant jusqu'à se demander pourquoi la peinture suisse se contente d'être celle des buffets de gare?

On a pu quitter le Club 44, samedi, avec la conviction que la littérature romande a vraiment sa place dans les lettres françaises aussi est-ce sans vanité qu'elle veut faire de son prestige une arme de connaissance.

P. K.



Séance de signature à la librairie Wille. Une littérature digne et courageuse. (photo Impartial)

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

# La votation fédérale dans le canton

**Total par district**

	Oui	Non
Neuchâtel	4655	2375
Boudry	3301	1574
Val-de-Travers	1566	783
Val-de-Ruz	1362	811
Le Locle	2250	880
La Chaux-de-Fonds	4676	1882

Résultat total 17810 8305  
PARTICIPATION AU SCRUTIN : 61%

**District de La Chaux-de-Fonds**

	Oui	Non
La Chaux-de-Fonds-Centre	2228	997
La Chaux-de-Fonds-Forges	1419	512
La Chaux-de-Fds-Charrière	819	295
Les Planchettes	39	14
La Sagne	171	64

**District du Locle**

	Oui	Non
Le Locle	1621	614
Les Brenets	165	72
Le Cerneux-Péquignot	51	33
La Brévine	101	36
Bémont	23	12
La Chaux-du-Milieu	56	36
Les Ponts-de-Martel	215	72
Brot-Plamboz	18	5

## La Suisse allemande a dicté sa loi

La Suisse allemande... ou plutôt Zurich en tête devrions-nous écrire, a rejeté la loi sur le tabac ; et l'on se demande jusqu'où, lorsque l'on sait que les grands journaux allemands ont fait campagne en faveur du « non », des considérations commerciales ne sont pas imbriquées dans la politique.

La Suisse romande a-t-elle mieux compris le problème, dans le sens où il fallait donner le temps aux détaillants de se préparer, pour dans cinq ans, à un régime du tabac sans prix imposés. On peut supposer aujourd'hui que le Conseil fédéral présentera un nouveau projet de loi faisant abstraction de l'article concernant la garantie des prix. Dans combien de temps ? Dans un an peut-être ! Les détaillants qui ont déjà de très graves problèmes de concurrence et d'administration à résoudre devront donc chercher à s'adapter dans un délai relativement bref.

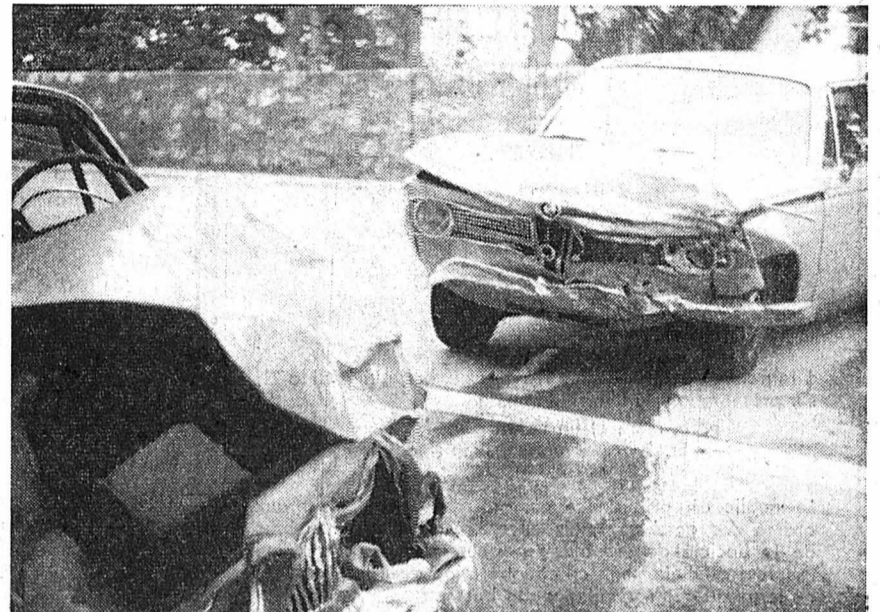
On pourrait tirer une conclusion de ce scrutin ; elle n'est pas nouvelle dans l'examen général des réactions des électeurs nationaux : l'économie a pris une fois de plus le pas sur la politique ! Quant à la maison Denner, elle a eu sa revanche sur les douanes qui lui avaient infligé une amende importante ! Mais cela ne nous paraît pas suffisant pour justifier le rejet d'une loi fédérale ! (Ch)

## SAINT-BLAISE

### Une voiture finit sa course sur le toit

Samedi, à 14 h. 20, à la sortie est de Saint-Blaise, à la hauteur du petit lac du Loclat, M. Sandor Petrik, né en 1935, employé à la Raffinerie de Cressier, circulait en voiture de Cornaux en direction de Saint-Blaise. Il avait comme passager M. Diego Fernandez, employé dans la même entreprise. Peu avant d'arriver à Saint-Blaise, M. Petrik eut sa route coupée par une voiture arrivant d'un chemin transversal. Afin d'éviter une collision, il donna un brusque coup de volant et son véhicule, après être monté sur un talus à droite de la chaussée, finit sa course sur le toit. Les deux occupants furent transportés à l'hôpital de la Providence, souffrant de douleurs thoraciques et lombaires.

# Sur la RN5, commune de Bevaix TERRIBLE ACCIDENT 2 morts et 7 blessés



Un terrible accident de la circulation, qui a fait deux morts et sept blessés, est survenu hier, entre le motel de l'Hippocampe et l'Hôtel des Platanes, sur la commune de Bevaix, à l'endroit où la forêt s'appelle Miremont, sur la N 5.

M. Claude Bernard, habitant Parcs 64, à Neuchâtel, technicien, né en 1925, circulait en direction de Boudry. En voulant dépasser une colonne de voitures, alors qu'à cet endroit la route n'a que deux pistes, il perdit la maîtrise de son véhicule qui fut déporté sur la gauche. En revenant sur la droite de la chaussée, l'automobile dérapa et heurta une voiture vaudoise venant en sens inverse. Cette dernière voiture était conduite par M. Jean-Pierre Herren, né en 1936, commerçant à Yverdon, accompagné de son épouse, Mme Françoise Herren, 1944 et de ses 3 enfants, Philippe 5 ans, Christine 3 ans, France 4 mois.

La voiture vaudoise, déviée par le choc, s'immobilisa sur le toit, alors que la voiture neuchâteloise opérait

un tête-à-queue et entra encore en collision frontale avec une troisième voiture, portant également plaques vaudoises, et conduite par M. Philippe Truan, né en 1943, habitant Vallorbe. Dans cette dernière voiture se trouvaient également le père et la mère du conducteur.

Les blessés sont M. Jean-Pierre Herren, qui souffre d'une fracture de la clavicule, de côtes cassées et d'une commotion ; son épouse et ses trois enfants ont également dû être hospitalisés, mais leur état n'inspire aucune crainte. Mme Adrienne Truan née en 1910, est décédée durant son transport à l'hôpital. Son époux Robert, souffre d'une fracture du crâne, alors que le conducteur, M. Philippe Truan porte des plaies au visage et a plusieurs côtes cassées. Ces deux dernières personnes ont été transportées à l'hôpital des Cadolles, alors que la famille Herren a été hospitalisée à la Providence.

Enfin, le conducteur qui s'est trouvé à la base de l'accident, M. Claude Bernard, il a été éjecté de sa voiture et tué sur le coup.

(texte et photo II)

# L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel s'agrandit

Ce n'est pas, comme certains l'ont prétendu, pour ranger la tondeuse à gazon de l'Etat, celle qui devra servir à raser l'herbe que l'Université désire faire semer sur les « Jeunes-Rives », que le nouveau bâtiment de l'Ecole supérieure de commerce a été édifié. Non. C'est bien pour remplacer les sept classes que l'école possédait jusqu'à la mi-avril au passage Maximilien de Meuron et pour lui donner un peu d'espace vital...

Ce nouveau collège, construit sur l'emplacement des bains du Crêt où les plongeurs du CESSNE apprenaient à faire des bulles, est un bâtiment préfabriqué provisoire qui présente le grand avantage de pouvoir être déplacé par la suite ou utilisé à de nombreuses autres fins. Il a été érigé en un temps record et offre, toutes les conditions d'une étude idéale : lumière, espace, dégagement, calme, détente. La lumière, elle pénètre de partout et de nulle part, semble-t-il, par les grandes baies vitrées, par les plafonds, se reflète sur les murs clairs et crée une sorte de halo. L'espace, c'est celui de chaque salle de classe, aérée, agréable, propice à la réflexion et à l'ordre. Le dégagement est celui

de tout le bâtiment ; au nord, le qual Robert-Comtesse avec son rideau d'arbres, dans toutes les autres directions, le terrain dégagé, plat et vaste de remblayages des « Jeunes-Rives », sur lequel, peut-être seront aménagées des zones de verdure et des emplacements de sport. Le calme et la détente y semblent pénétrer, avec la lumière, dans cette construction climatisée et insonorisée à la perfection.

Persone, en pénétrant dans le nouveau pavillon de l'Ecole ne peut rester insensible à l'impression créée par ce bâtiment rationnel. Lors de l'inauguration, chacun des trois orateurs présents l'a souligné avec plaisir ; chacun, M. Pierre Meylan, président du Conseil communal, d'abord, M. Henri Verdon, conseiller communal, ensuite, M. Olivier Cornaz, président de la Commission de l'Ecole, enfin, s'est félicité de cette réussite entière. Pour que la ville de Neuchâtel maintienne sa réputation de cité d'études et de tourisme, pour qu'elle stimule toujours plus un accroissement de sa vie économique et culturelle, il importait que l'une de ses institutions les plus connues et appréciées, l'Ecole

supérieure de commerce, possède un nouveau bâtiment. Les autorités ne lui ont pas seulement donné un nouveau toit : elle lui a offert un instrument de travail remarquable. Ph. L.

## Examens fédéraux de médecine en 1967

### Fort pourcentage d'insuccès à Neuchâtel

Au cours de l'année écoulée, 3067 candidats se sont présentés aux examens fédéraux de médecine, dont 2496, soit le 81,38 %, ont réussi. 541 candidats, soit le 18,62 %, n'ont pas rempli les conditions. Des 2366 candidats qui se présentaient pour la première fois, 1922, soit 81,23 %, ont été acceptés, alors que le 17,77 % échouaient. Parmi ceux qui affrontaient les examens pour la seconde fois, 240 sur 357 ont été admis, soit le 67,23 %, et 40 des 56 candidats, ce qui représente le 71,43 %, ont passé le cap avec succès pour la troisième fois. Zurich, avec 909 candidats, vient en tête, après Berne 643, Bâle 488, Genève 416, Lausanne 356, Fribourg 191 et Neuchâtel 64. Les succès les plus nombreux ont été enregistrés à Zurich avec 84,49 %, alors que le taux le plus faible fut celui de l'Université de Neuchâtel, qui n'est que de 71,87 %. (ats)

## Un enfant renversé par une voiture

Samedi, à 11 h. 20, sur la route des Falaises, une voiture conduite par M. R. T., domicilié à Neuchâtel, circulait d'ouest en est. Arrivé à la hauteur du port du Nid-du-Cro, il a renversé le jeune Jena-Marc Allemann, né en 1961, domicilié à Neuchâtel, qui s'était élancé inopinément sur la chaussée. L'enfant souffre d'une coupure au menton et de plaies superficielles aux deux jambes. Il a été transporté à l'hôpital Pourtales.

## Achat de terrain dans les Alpes vaudoises ?

La commune de Neuchâtel se propose d'agrandir le domaine qu'elle possède dans les Alpes vaudoises, aux Plans-sur-Bex. Elle a l'intention d'acquérir environ 23.000 m<sup>2</sup> qui lui permettront d'installer une unité sylvicole facilement exploitables. (ats)

## MEMENTO

### Neuchâtel

#### LUNDI 20 MAI

Hall Collège latin : 8 h. à 22 h., peintures chinoises anciennes.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice.  
Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

#### CINEMAS

Apollo : 14 h. 45, 17 h. 30, 20 h. 30, Helga.  
Arcades : 15 h., 20 h. 30, Seule dans la nuit.  
Bio : 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Je suis curieuse.  
Palace : 20 h. 30, Play time.  
Rez : 20 h. 30, Nuits orientales, Sexy Show.  
Studio : 20 h. 30, La griffe.

# Une vingtaine d'artistes exposent à Serrières



Une vingtaine d'artistes amateurs de Serrières exposent, comme nous l'avons brièvement annoncé, leurs œuvres à la Maison Guillaume Farel. Elles témoignent, comme lors de l'exposition des artistes professionnels, l'année passée, d'une part de l'intérêt que portent les autorités ecclésiastiques de la ville pour les créations parfois maladroites, mais toujours originales, des peintres serriérois, d'autre part de l'intérêt que rencontre l'heureuse initiative des expositions et de la bienfaisante stimulation que celles-ci exercent sur les artistes et leur public.

Lors du vernissage, une foule compacte avait pris place dans les salles

d'exposition, que le pasteur Laederach a fort aimablement présenté. Parlant de ces peintres amateurs, qu'une nuance dépréciative appelle trop souvent peintres du dimanche, il a dit notamment : « Amateur, c'est la définition étymologique de personnes qui aiment, cultivent, recherchent la manière la plus adéquate, la mieux sentie et rendue de transposer en formes et en couleurs les choses que leur inspirent les lignes et les nuances du monde ambiant ». Et il est indéniable que ces choses, les artistes de Serrières les ont ressenties profondément.

(texte et photo II)

# POUR UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES APPRENTIS

« L'apprenti est employé à des travaux de manœuvre et souffre de l'exploitation de l'employeur, et cela par manque de surveillance des commissaires. » C'est là une des remarques auxquelles ont abouti les jeunes de la Fédération romande des syndicats chrétiens, réunis en week-end d'étude samedi et dimanche à Neuchâtel.

La discussion portait sur divers problèmes posés par l'actuel système de l'apprentissage, et elle aboutit encore à dénoncer « l'insuffisance de l'orientation professionnelle, faite souvent en fonction des besoins de l'économie et de la demande du patronat », et « la formation professionnelle, qui est mal conçue, les cours n'étant pas en rapport avec les travaux pratiques. De plus ceux-ci ne correspondent pas à l'évo-

lution technique des métiers ». C'est pourquoi les jeunes syndicalistes de Suisse romande « invitent les pouvoirs publics et les organisations professionnelles à revaloriser l'apprentissage, en tenant compte d'une augmentation sensible des salaires, de temps de loisir... et de la mise en place de commissions de surveillance efficaces dans lesquelles les organisations d'employeurs, les organisations syndicales, les pouvoirs publics et les apprentis auront droit de décision ». En conclusion, les jeunes syndicalistes chrétiens lancent un appel aux jeunes pour qu'ils soutiennent ces revendications et assurent de leur solidarité « leurs camarades de l'Europe qui... contestent l'actuelle société de consommation ». (ats)

## Abondance de matière

Vu l'abondance de matière, nous sommes contraints de renvoyer les comptes rendus de plusieurs manifestations dont notamment ceux ayant trait à la journée d'élevage à Cernier, à la soirée villageoise de Couvet, à l'assemblée des délégués de la Commission des forêts du 6<sup>e</sup> arrondissement aux Verrières, à l'inauguration du centre d'étude et de sport subaquatique de Neuchâtel, etc.

## VAL-DE-TRAVERS

### TRAVERS

#### Une voiture sort de la route

Samedi, à 16 h. 40, M. Pierre-Henri Germann, né en 1948, domicilié à Couvet, mécanicien, circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale de la Clusette, en direction de Travers. A la bifurcation de la côte de Rosières, sa route fut coupée par une voiture bâloise, conduite par M. B. S., étudiant, domicilié à Bâle. M. G. évita la collision en donnant un coup de volant à gauche, puis à droite. Au cours de cette manœuvre, son véhicule sortit de la chaussée, heurta un arbre, fit un tonneau et termina sa course sur le toit. M. G., qui souffrait de quelques blessures superficielles, a été soigné à l'hôpital de Couvet. Néanmoins, il a pu regagner immédiatement son domicile. Son véhicule est hors d'usage.

### Collision

Hier, à 15 heures, M. D. M., domicilié à Noiraigue, circulait au volant de sa voiture sur la cantonale No 10. Arrivé dans le virage du cimetière, il heurta violemment avec l'avant de son véhicule l'arrière de la voiture de M. E. M., également domicilié à Noiraigue, lequel avait dû s'arrêter derrière une file d'automobiles dont la première était tombée en panne. M. C. M., qui avait pris place dans la voiture de son frère, a été légèrement blessé à l'arcade sourcilière droite. Les deux véhicules sont fortement endommagés.

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

## Près de Bevaix Un motocycliste blessé

Samedi, à 21 heures, M. Roger-Louis Calame-Lonjean, né en 1917, domicilié à Lausanne, circulait sur la N5, entre Boudry et Bevaix. Pour une cause que l'enquête établira, arrivé devant le relais de la Croix, M. Calame, qui circulait en cyclomoteur, fit une chute sur la chaussée. Il fut transporté à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, souffrant de plaies au visage.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Piéton grièvement blessé par une voiture

M. G. M., de la ville, qui roulait hier, vers 21 h. 95, sur l'avenue Léopold-Robert, a renversé un piéton, M. Anice Mouret, 54 ans, de Lutry, qui traversait la chaussée sur le passage de sécurité, sis devant le numéro 8.

M. Mouret, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital où, trois heures plus tard, il n'avait toujours pas repris connaissance.

### Une voiture quitte la route Deux blessés

M. Charles Karrer, domicilié en ville, roulait hier, vers 17 h. 50, sur la route menant de Biafond à La Chaux-de-Fonds. Parvenu à la hauteur de la croisée de Jérusalem, il fut victime d'un malaise et perdit la maîtrise de son véhicule qui quitta la route et fit un tonneau.

M. Karrer, souffrant d'une commotion cérébrale, et son épouse, Mme Rose-Marie Karrer, ont été transportés à l'hôpital. Cette dernière, qui ne souffrait que de contusions, a pu quitter l'établissement hospitalier après y avoir reçu des soins.

**AU LUX**  
LE LOCLE

Ce soir à 20 h. 30  
**TECHNIQUE D'UN MEURTRE**  
Admis dès 18 ans



**VILLE DU LOCLE**  
**OUVREURE**  
**PISCINE DU COMMUNAL**  
**MERCREDI 22 MAI 1968**

ENTRÉES :

Enfants	Fr. -40
Adultes	Fr. -80
Cabines	Fr. 1.-
Abonnements enfants	Fr. 6.-
Abonnements adultes	Fr. 12.-

Abonnements familles :

à retirer au Secrétariat des Travaux publics, guichet No 21, sur présentation du livret de famille  
père, mère et un enfant Fr. 26.-  
+ Fr. 2.- par enfant supplémentaire

Le public est prié de se conformer non seulement aux ordres des gardiens, mais encore à ceux des membres de la Société de sauvetage porteurs d'un brassard, qui assurent officiellement, en collaboration avec le personnel de la piscine, la surveillance des bassins.

CONSEIL COMMUNAL

**DES PRIX STUPÉFIANTS**

Bibelots	Fr. 5.-
Oreiller	9.-
Cuivre	9.-
Pouf à linge	19.-
Chaise	19.-
Couverture	25.-
Duvet	35.-
Table radio	35.-
Guéridons	38.-
Fauteuil	49.-
Table TV	65.-
Armoire à chaussures	65.-
Couvre-lit	69.-
Tapis	110.-
Bureau	128.-
Commode	135.-
Armoire	155.-
Meuble bar	189.-
Salon 3 pièces	180.-
Entourage de lit	195.-
Meubles de cuisine :	
Tabourets	12.-
Chaises	25.-
Table	85.-



**AU BUCHERON**  
Henry-Grandjean 7 LE LOCLE

**DELCO**

le brûleur à mazout

de la

**GENERAL MOTORS SUISSE**

Prix très intéressants

Economique à l'entretien

Conseils et devis sans engagement

Service après-vente impeccable et rapide



**NEUCHÂTEL**

Tél. 82920 Charles Lippuner

Demandez à votre installateur le brûleur DELCO



**PIERRE-A. NARDIN**  
FABRIQUE DE BOITES  
LE LOCLE

offre emploi stable à

**personnel**  
**auxiliaire**

ayant si possible des connaissances de la boîte de montre.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter Beau-Site 13, Le Locle.

Net... et vraiment moins cher!

**vite propre net**

LA CHAUX-DE-FONDS 27776  
place de l'Hôtel-de-Ville  
Serre 61 - Gentianes 40

LE LOCLE - 53333  
«nouveau pressing»  
Côte / H.-Grandjean

ménagez vos vêtements  
épargnez votre argent

Service à domicile dès Fr. 10.-

Dans le cadre du développement de son bureau technique, la  
Manufacture de boîtes de montres M. R. P. S. A.  
à Alle

cherche

**un dessinateur**  
**technique**

ayant quelques années d'expérience pour l'établissement de plans de montage de boîtes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter au bureau ou téléphoner au (066) 7 14 14.

**L'HEURE DE L'APÉRITIF**  
**L'HEURE DU THÉ**  
à la confiserie  
**ANGEHRN**  
Le Locle

Petit atelier cherche au plus vite  
**ouvrières**

à former sur parties faciles et intéressantes, très bien rétribuées.  
Horaire selon entente.

Téléphone (039) 2 94 32.

A LOUER au centre du Locle

**ATELIER**

20 x 8 m., bien éclairé. Convient à horlogerie, branches annexes, etc. Libre dès le 1er juin 1968.

Ecrire sous chiffre DB 10638, au bureau de L'Impartial.

Le Locle - A louer pour le 1er août 1968, ou date à convenir, dans maison d'ordre

**rez-de-chaussée**

4 pièces, chauffage général, confort et dépendances, à 5 minutes du centre, jardin.

Ecrire sous chiffre RM 10491, au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

A vendre, au Locle

**Opel**  
**Kadett**

1968, neuve, garantie. Occasion unique. Facilités de paiement.  
Tél. (039) 5 12 67.

**Camping...**  
**caravaning...**  
**Chalet...**

Nous sommes spécialistes de l'emploi des gaz en bouteilles. Exposez-nous votre problème : nous le résoudrons pour votre satisfaction. Voyez le « Dr Butagaz » !

**Chapuis**

Girardet 45  
Tél. (039) 5 14 62  
LE LOCLE

**STOPPAGE ARTISTIQUE**

invisible (dégâts de mites, accrocs, brûlures, etc.) sur étoffes de tout genre (pullovers, jersey, etc.)

Mme G. Wyssling  
Rue Saint-Maurice 2  
Neuchâtel 1er étage  
Tél. (038) 5 43 78  
Envois par poste

J'entreprends

**tournage**

et fabrication petits outillages. Travail propre et soigné.

Ecrire sous chiffre LN 10850, au bureau de L'Impartial.



**Côte d'Azur**

Du soleil toute l'année. Des plages exposées au Sud, protégées des vents du continent par l'écran montagneux des Alpes. Une végétation tropicale. Une multitude d'hôtels et de villas, de toutes catégories. Des fêtes brillantes, animées, mondaines ou populaires.

**BUREAUX «FRANCE»** GENEVE, 3 rue du Mont-Blanc, tél. 022/3286 10  
ZURICH, 16 Bahnhofstrasse, tél. 051/233320

**COUPON REPONSE** à envoyer à l'une des adresses ci-dessus  
Veuillez m'adresser une documentation gratuite sur les régions suivantes:

Nom de l'expéditeur \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

10 ans de garantie

Tél. 038/5 29 57



Tous vos problèmes de  
**CHEMINÉE**  
appelez sans tarder  
**RUTZ**  
le spécialiste pour  
CHEMISAGE ET  
TUBAGE DE  
CHEMINÉE

**W. OBRIST** Service RUTZ pour la Suisse romande ch. des Grands-Pins 13 **NEUCHÂTEL**

**Bateaux**

A vendre 2 bateaux de pêche, 1 de 6 mètres. - Tél. (038) 6 74 23. 1 de 4 mètres. Tél. (024) 4 52 05.

**PORCELAINES**, horloges en or et montres de poche, horloges en fer, pendules; toiles de maîtres anciens et modernes; objets provenant de fouilles péruviennes. Galerie am Neumarkt, Zurich, Neumarkt 13, 051/32 83 58

Une annonce dans «L'IMPARTIAL» assure le succès

Nous cherchons

**bar**

avec ou sans patente d'alcool.

Faire offres détaillées sous chiffre JL 10660, au bureau de L'Impartial.

Fabrique branches annexes cherche

**employé (e)**  
**de bureau**

pour travaux divers.

Place stable et bien rétribuée. Semaine de 5 jours. Faire offres sous chiffre P 120075 N, à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

Un abonnement à «L'Impartial» vous assure un service d'informations constant

Inauguration de la Chapelle des Saints-Apôtres Billet des bords du Bied

Ce fut une belle cérémonie, toute de simplicité et de grandeur. Bien avant l'heure officielle, une foule de «pèlerins» s'en allait sur les routes qui conduisent vers le nouveau sanctuaire du quartier de l'Ouest.

Le temps est beau, mais il fait frais. La cérémonie «hors les murs» est courte. Il appartient à Mgr Taillard, vicaire général, représentant Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, de bénir les murs de la maison, puis la foule des fidèles pénètre dans la chapelle pour la bénédiction de l'intérieur, alors que Mgr Taillard souligne que cette chapelle est édifée à la gloire de Dieu. C'est ensuite des chants du Choeur mixte, puis une émouvante prédication du vicaire général, qui rappelle que Mgr Charrière félicite la population du Locle pour le travail immense qui a permis l'édification de ce nouveau lieu de culte. Pour Mgr Taillard, qui fut pendant de nombreuses années curé du Locle, cette journée est marquée d'une pierre blanche. C'est un événement qui provoque de l'étonnement et de la reconnaissance... car «c'est le désir de Dieu d'habiter parmi les hommes» (Ps. 133). Cette maison est un acte de foi.

C'est aussi un témoignage dans un monde de misères et de souffrances. Il a fallu de l'argent mais aussi de la pitié ! Mgr Taillard rend hommage aux autorités civiles, à la Paroisse réformée pour son esprit de compréhension entre les deux confessions. Quel rôle doit jouer cette chapelle dans la vie de la cité ? Ce doit être le lieu de rencontre de Dieu et de ses enfants. «On parle beaucoup aujourd'hui de dialogue, la première partie du dialogue doit se faire avec Dieu... et dans l'esprit de l'amour du prochain. Que ce lieu soit une source jaillissante de lumière».

Au cours de la cérémonie, le Choeur mixte exécuta les très beaux chants : «La lumière est mon salut», de P. Kaelin, le «Psaume 121, O ma joie», de M. Corboz, et «Prière du chanteur», de P. Kaelin. Voix remarquables, harmonieuses, bien nuancées. Direction, M. Rigolet.

Au nom de la Paroisse réformée du Locle, le pasteur J.-L. L'Eplattienier, lit quelques passages de l'Épître aux Ephésiens. Et avant la célébration de la messe, c'est le remarquable sermon du curé Beuret, qui rappelle encore une fois que cette chapelle est placée sous la protection des saints apôtres Pierre, Jacques et Paul. L'orateur souligne que ces trois



L'inauguration proprement dite, présidée par le doyen, Mgr Taillard. Une foule nombreuse a assisté à cette manifestation.

saints furent les témoins de la transfiguration du Christ. On les retrouve pour proclamer la seigneurie du Sauveur du monde. Pierre devint le roc de l'Évangile, Jacques l'apôtre de l'espérance, et Jean celui qui demeura le dernier sur la scène de ce monde après la disparition de ses compagnons, l'homme qui jusqu'à un âge avancé fut l'apôtre de l'amour.

Et, c'est dans le recueillement, après la bénédiction, que la foule se retira lentement.

AU CERCLE CATHOLIQUE

M. André Noirjean, président du Conseil de paroisse, salue les invités, réunis pour une agape fraternelle : Mgr Taillard, vicaire général, le curé M. Dortail, doyen du diocèse, le curé M. Bernard Grivel, de Boudry, qui fut longtemps au Locle, M. Haldimann, préfet, M. René Felber, président de la ville, M. Jean Méroni, le constructeur de la chapelle, Me Michel Gentil, notaire, M. Biétry, président de la Fédération catholique neuchâteloise, André Gagnebin, architecte communal, le pasteur, M. L'Eplattienier et d'autres personnalités parmi les quelles Don Sandro, missionnaire italien et le Père Benito, missionnaire espagnol.

M. Noirjean remercie M. Gallina qui fit les fresques de la chapelle. Il évoque la mémoire de Georges Froidevaux qui eut de façon remarquable pour l'embellissement de l'intérieur. Mme Froidevaux est présente et est sensible au témoignage rendu à son mari.

M. Noirjean met l'accent sur l'unité des croyants... sur l'accueil des ouvriers étrangers, afin que tous les hommes soient unis dans un même amour, une même espérance.

Puis M. Biétry, au nom de la Fédération catholique neuchâteloise, fait un appel à tous quant aux questions financières de la communauté. Il est des droits, mais il est aussi des devoirs.

Le préfet des Montagnes, M. Haldimann, parle «d'un clocher dans le ciel d'un village qui est le signe d'une présence spirituelle». Une nouvelle chapelle dit le besoin constant d'un renouveau des forces morales. «Hommage aux bâtisseurs... que cette chapelle soit un signe d'une ère nouvelle, «tel est le vœu du Conseil d'Etat».

M. René Felber, président de commune : «Quel heureux pays que celui qui permet d'ériger de nouvelles églises... encore aujourd'hui il est des communautés qui n'ont pas peur d'affirmer leur foi.» Et pour terminer, le pasteur L'Eplattienier apporte le salut de l'Église neuchâteloise et du conseil synodal. «Puisse la chapelle des Saints-Apôtres être le lieu du ressourcement !»

Pour terminer, M. Noirjean exprime la reconnaissance de la paroisse à M. Jean Méroni, qui a droit à la gratitude de toute la communauté catholique - romaine, mais aussi de toute la population de la ville.

Ainsi prit fin une cérémonie qui fera date dans l'histoire de notre localité. (jc)

En cette journée de mi-mai, alors que le ciel d'encre se déchire par moments pour laisser passer un morceau d'azur, je suis monté le Chemin-Blanc pour retrouver les petites «Suisses allemandes» de Snotwill, comme les appelait mon vieil ami Marcel Dubois dans sa «Fontaine aux Abeilles» ces petites villas flanquées sur la côte qui, des Jeanneret, vous conduit aux Replattes. Ah ! si le chantré loclais et son fils Roland revenaient, ils pourraient voir les nombreuses compagnes qui sont venues agrandir la ronde des «Gretchen»... Leur âme de Jurassien de ce coin de terre tant aimé pourrait communiquer avec ce sol qui les a vu naître et qui les a repris trop tôt ! Cette terre dans laquelle ils reposent en attendant la résurrection à laquelle ils croyaient fermement...

Résurrection ! C'est bien la résurrection de la terre avec son abondance de verdure et de fleurs qui entoure les petites maisons perchées là-haut.

Et le désir de voir les nouvelles «bâtisses» nous a conduit sur le «plat» d'où l'on aperçoit la vallée. Que de changements en vingt ans ! A gauche, on soupçonne le doux valloir de la Jaluse que domine le Communal qui s'en va jusqu'aux confins des Balkans, de la Pluie et de Sommartel. Il y a un mois, il y avait là un mètre de neige, alors qu'aujourd'hui, comme un conquérant, le «mais» est monté envahir le vert sombre des sapins, créant cette harmonie jurassienne que le montagnard attend pendant les longs mois d'hiver, puisque nos hautes jours ont six semaines de retard sur le «Bas», pour se rattraper à l'automne.

50e anniversaire de la section FCTA des Brenets

La section des chocolatiers-confiseurs de la fabrique Noz SA, des Brenets, qui fait partie de la FCTA (Fédération des employés du commerce, des transports et de l'alimentation), a fêté en fin de semaine son 50e anniversaire.

Après une course surprise qui emmena les quelque 50 participants à La Ferme-Robert, un repas fut servi à chacun dans un établissement des Brenets.

Joyeuse soirée, au cours de laquelle M. Henri Perrenoud, président de la section, fit un historique de l'industrie chocolatière aux Brenets, rappela les buts essentiels du syndicat et releva l'excellente entente existant entre la direction et le personnel de la maison Noz.

La direction prit d'ailleurs une part très active à cette journée d'anniversaire et contribua largement à son succès. (li)

Arrivé, on désire continuer du côté des Replattes, et là, sur le bord du talus, le cirque du Prévoux vous ferme la «porte» de la Franche-Comté, pour marquer la limite du pays.

Le ciel est maintenant ivroire sur la trouée du Col. Les nuages noirs sont partis vers l'est. Seuls quelques flocons blancs, qui font penser à de grands oiseaux aquatiques sillonnent le saphir qui se teinte déjà du rose crépusculaire. Dans une heure ou deux, il fera nuit, quelques étoiles perceront les nuages qui reviennent à l'assaut derrière les collines de France et qui s'amoncelleront comme d'immenses taches ardoises.

Printemps du Jura, d'un pays rude, où reposent nos morts, terre où l'on dormira un jour !

Jacques MONTERBAN

On en parle au Locle

Après avoir tout bien étudié, pesé le pour et le contre, lu les tracts et les annonces concernant les élections de samedi et dimanche, un citoyen a pris la décision de voter une liste qui n'était pas celle qu'il votait habituellement. C'était son droit, vous pensez bien, et il n'était sûrement pas le seul dans ce cas. Et notre homme, persuadé de l'infaillibilité de son jugement, fit part de son nouveau choix à son épouse qui en demeura bouche-bée ! Oh ! des arguments, il en avait des tas et il les exposa avec un art et une jougue dignes d'un politicien expérimenté. Madame ne répondait rien et se gardait bien de lui donner raison. Il en rajouta encore, et avec tant de sincérité, qu'à finalement elle se déclara convaincue en souriant. Heureux de son succès et fier de son talent de persuasion, le brave homme embrassa sa moitié et l'invita à manger au restaurant pour fêter la volte-face si librement acceptée. Dans l'euphorie et la douceur de la soirée, la citoyenne-électrice obtint encore la promesse de l'achat d'une babiole à la mode jusqu'ici refusée par le maître.

Ainsi, il est des maris qui achètent la voix de leur femme ! Les pauvres ne savent pas qu'ils paient souvent pour rien. Je tiens le secret de la maman même de l'épouse en question. «Vous pensez à ma fille, ces mariages en Suisse, elle a toujours voté la nouvelle liste choisie par son homme, mais celui-ci n'en savait rien, car les femmes sont discrètes !» Et toc ! Tout bien réfléchi, c'est bien fait pour lui. On n'invite pas sa femme à sortir pour des raisons politiques. On l'invite pour lui faire plaisir et sans arrière-pensée. Et quand on change de camp, on le fait sans trop en parler. Ae.

COMMUNIQUÉS

Ouverture de la piscine du Communal.

L'ouverture de la piscine aura lieu mercredi 22. Le public est prié de se conformer non seulement aux ordres des gardiens, mais encore à ceux des membres de la Société de sauvetage porteurs d'un brassard, qui assurent officiellement en collaboration avec le personnel de la piscine, la surveillance des bassins. Pour d'autres détails, prière de consulter l'annonce paraissant ce jour.

MEMENTO

LUNDI 20 MAI

CINE CASINO : 20 h., Grand prix.  
CINE LUX : 20 h., Technique d'un meurtre.  
PHARMACIE D'OFFICE : Breguet, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.  
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille).

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : Grains de Vals  
Chaque jour : Bonne santé

Le Grand Conseil a un nouveau président M. CLAUDE SIMON-VERMOT, AMI FIDÈLE DES BÊTES ET DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

Le fait d'habiter un petit village ne facilite pas nécessairement la rencontre avec l'habitant et partit du Cerneux-Péquignot avec la ferme assurance de trouver dans un coin d'une rue la silhouette de M. Claude Simon-Vermot est une utopie qui pourrait bien entraîner des va-et-vients continus. Non pas que le nouveau président du Grand Conseil ferme obstinément ses portes à tout visiteur ou qu'il soit animé d'un caractère sauvage ; mais on ne peut être vétérinaire et passivement s'installer dans un fauteuil même si la région est magnifique, le foyer accueillant, la famille attachante. Les bêtes, elles, lorsqu'elles souffrent ne se soucient guère de la vie privée de leur médecin. Elles appellent à leur secours et leurs maux passent avant les intérêts personnels d'un homme de cœur et consciencieux dans son travail.

Pas d'horaire de travail

Demandez à M. Simon-Vermot son horaire de travail et il vous répondra en souriant qu'il n'en a pas. Combien de jours n'a-t-il pas déjà passés sans sommeil, combien de repas sautés ou pris à la sauvette, combien de nuits interrompues par la sonnerie du téléphone, combien de dimanches qui n'en avaient que le nom ? M. Simon-Vermot est sans conteste un homme sur-occupé. «C'est le métier !» vous rétorquera-t-il sans un soupir, sans la moindre esquisse de plainte. Il a en effet des satisfactions qui valent bien des heures de repos, des soirées de cinéma, ou des vacances loin de son village. Il aime son travail et «ses» bêtes ; il est, de plus, riche de mille amitiés à la ronde.

M. Simon-Vermot est aussi et surtout attaché à son village. Né en 1914 au Cerneux-Péquignot, il a d'abord travaillé chez son père, agriculteur, ayant de passer sa maturité fédérale à 23 ans, et d'être promu vétérinaire huit ans plus tard. La situation internationale a voulu ces études tardives qui sont tout à l'honneur du docteur. Père



M. Simon-Vermot va partir soigner une bête. Continuellement il est en route, dans la vallée de La Brévine, dans celle des Ponts-de-Martel ou en France. (Photo Impartial)

de quatre filles et de trois fils, la famille reste le bien le plus précieux qu'il possède, cette famille que le monde moderne tente de disloquer et dont le mépris est à la base des principaux maux humains. Aussi est-ce avec infiniment de sincérité et de simplicité qu'il affirme : «Quand on a la santé et une famille, tout va bien !»

Conseiller communal depuis 1952, député au Grand Conseil depuis 1957, M. Simon-Vermot se voit aujourd'hui président du législatif cantonal, fonction qu'assurera pour la première fois un ressortissant du Cerneux-Péquignot.

not. Membre du PPN, il a accepté cette tâche non sans mesurer au préalable le surplus de travail, de disponibilité que cela entraîne nécessairement pour lui, surplus auquel vient encore s'ajouter la présidence de la Société d'agriculture du district du Locle et celle de la caisse de crédit mutuel de son village.

Néanmoins, il suffit de passer quelques instants avec le nouveau président pour être assuré qu'il accomplira sa nouvelle mission avec sérieux, dévouement et compétence.

Un village en fête

Ce soir, toute la Commune du Cerneux-Péquignot sera en fête et réservera un accueil chaleureux au nouvel élu. Le cortège qui partira de la fromagerie en direction du Bas du Cerneux, sera composé, dans l'ordre, du peloton de gendarmerie, de la fanfare de La Brévine, de la bannière communale, du Conseil d'Etat avec huissier, du Bureau du Grand Conseil avec huissier, du Grand Conseil, des autorités communales, de la fanfare de La Chaux-du-Milieu et du chœur mixte du Cerneux-Péquignot. Quant à la cérémonie officielle, elle sera agréementée des allocutions du président du Conseil communal, du curé Louis Veillard, du président du Conseil d'Etat, des présidents de chaque groupe, du nouveau président du Grand Conseil. Les groupes de musique précités prêteront également leur concours.

Nous avons promis à M. Simon-Vermot de ne pas trop parler de lui. Nous lui obéissons donc, non pas que ses multiples qualités aient toutes été dévoilées, mais pour respecter sa modeste sympathie et sincère. Nous ne lui souhaiterions pas non plus bonne chance «Monsieur le président» puisqu'avant de porter ce titre, il désire rester un homme, conscient que tout est relatif dans la vie.

A.-L. R.



Le premier mariage célébré en la nouvelle chapelle, a eu lieu samedi. (photos Curchoff)

Le week-end au Locle

De vieux restes d'hiver et des timides tentatives de printemps se sont mélangés pour ne réussir qu'un temps «migras». Il faisait assez beau pour retourner mollement quelques coins de jardins et trop vilain pour tenter la grande virée. C'est bientôt le retour des jours et qué ouais, il fait drôlement froid.

Les citoyens et les citoyennes ont pris le chemin des urnes pour y jouer leur carte civique. Aujourd'hui, on sait quelle est la couleur gagnante et dans le jeu politique les atouts sont répartis. Les élus peuvent ajouter un titre sur leur carte de visite et faire une croix sur pas mal d'heures de loisirs, la chose publique apporte honneurs et... séances de comités.

Aujourd'hui 20 mai, on épluche des résultats, on distribue des commentaires, on pronostique des conséquences. Dans trois jours, on ressortira l'habit du dimanche, parce que c'est l'Ascension ; on attend le chaud et, avec lui, l'ouverture de la piscine. Dans les tiroirs, les soquettes refont surface et les cravates s'apprentent à estiver à l'ombre des garde-robots.

Aujourd'hui lundi 20 mai, sur l'agenda, un seul mot : vacances. En effet, il faut songer que dans moins de sept semaines, il fera chaud sur la Costa Brava, que les sables de l'Adriatique seront hospitaliers et que les montagnes de l'Oberland seront prêtes à oxygéner des poumons fatigués. Bonne semaine à tous et que les nuages aillent se faire pendre ailleurs.

S. L.

Tôles froissées

Samedi, à 18 h. 40, au volant de sa voiture, M. A. D. circulait sur le chemin vicinal conduisant du Grand-Sommartel à la route cantonale, reliant La Sagne au Locle. Arrivé à la hauteur de cette artère, il entra en collision avec la voiture conduite par M. P. B., habitant Les Cœudres, lequel roulait du Locle en direction de La Sagne. Dégâts matériels aux deux véhicules.



## Estée Lauder vous offre un cadeau de prix...

Ce charmant trio d'Estée Lauder contient les produits suivants, indispensables à votre make-up:

**DE LUXE COMPACT** – un joli poudrier avec poudre compacte de teinte neutre, s'harmonisant à chaque carnation. Cette poudre contient une «crème de base» hydratante.

**TENDER MAKE-UP-BASE** – ce make-up d'Estée Lauder, aux légères gouttes, est frais comme la rosée et en même temps soigne votre peau.

**RE-NUTRIV LIPSTICK** – dans un coloris mode fascinant. Ce rouge à lèvres, dont la composition est basée sur la fameuse crème RE-NUTRIV d'Estée Lauder, soigne et nourrit vos lèvres encore bien mieux.

du 20 au 25 mai

une esthéticienne d'Estée Lauder sera à votre disposition dans notre parfumerie. Elle se fera un plaisir de vous conseiller gratuitement et de vous remettre ce set d'Estée Lauder comme cadeau personnel, sur présentation du bon ci-contre.



**PARFUMERIE  
DE L'AVENUE**

Av. Léopold-Robert 45  
Tél. (039) 3 34 44

BON donnant droit à un «Tender Make-up Set» d'Estée Lauder, lors de votre prochain achat des produits Estée Lauder ou Aramis.



# BON

Validité illimitée

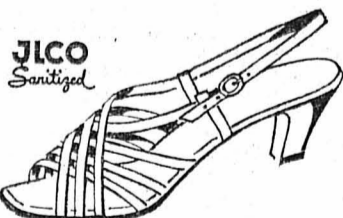
Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Vu sa valeur, il ne sera remis qu'un seul cadeau par personne.

## Sandalettes

très agréables à porter  
en blanc - lilas - orange - citrus



série 35-41

Fr. 27.80

Pour vos enfants  
sandales avec lit plantaire

**Chaussures S. VUILLEUMIER**

Rue du Locle 23

Tél. (039) 3 60 60

La Chaux-de-Fonds

## JE PAIE CHER VOITURES ACCIDENTÉES

avec ou sans douane, modèles récents  
**Pierre GROSS, 2013 COLOMBIER**  
(Neuchâtel) Tél. (038) 6 21 73

A vendre reflex mono objectif 24 x 36

### EDIXA MAT

modèle suisse L. vitesse 1 sec.-1/500, sans cellule, avec objectif Schneider Xenon automatique 1,9/50, plus accessoires suivants: télé 3,5/135 semi-automatique, macro télé 3,3/100, soufflet macro, viseurs (capuchon et prisme), filtre UV, pare-soleil, 3 lentilles (dépolie, stigma, claire macro), étui cuir. Le tout dans une valise diplomat: Fr. 800.-. Tél. (039) 3 68 57.

## PRÊTS

- Sans caution jusqu'à Fr. 10 000.-
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue



**BANQUE  
COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL ☎ 038/512 07

## Société Internationale Pirelli S. A. BÂLE

### 5 3/4 %

Emprunt 1968 de fr. 40 000 000

dont le produit sera utilisé pour compléter le programme d'investissements en cours dans les divers pays où opèrent ses affiliées.

#### Modalités de l'emprunt:

Durée: 16 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de Fr. 1000.- et 5000.-

Cotation: aux bourses de Bâle, Genève et Zurich.

### 100%

#### Prix d'émission

+ 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60 %.

#### Délai de souscription

du 20 au 27 mai 1968, à midi.

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques soussignées.

Le 17 mai 1968.

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE  
CRÉDIT SUISSE  
A. SARASIN & CIE**

## BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'informations constant



## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## «Roulez sur l'or» a fait halte à Saint-Imier

L'émission-concours «Roulez sur l'or», concours intéressant, auquel les compagnies d'assurances-accidents et de responsabilité civile, en Suisse, accordent un appui généreux, a eu lieu samedi à St-Imier.

M. Daniel Favre et M. Laurent Theifler, animateurs du concours et leurs collaboratrices et collaborateurs, s'étaient installés sur la place Neuve. Ils y rencontrèrent, outre M. Gigon, conseiller municipal, M. Jean Wille, professeur au collège secondaire et MM. André Sieber, industriel, Roger Müller, agent d'assurances et René Simon, caporal de gendarmerie, tous à Saint-Imier, formant à eux trois le jury du concours.

La manifestation fut ouverte par la «Symphonie de la route», l'auteur est un Chaux-de-Fonnier, M. Francis Jeannin, qui a obtenu un 3e prix et une mention spéciale de l'ORTF (prix excellence); la bande se déroula à la grande joie du public, venu de plus en plus nombreux pour assister ou participer aux épreuves.

M. Jean Wille, malgré le temps limité qui lui fut accordé, par la voie

des ondes, présenta, en connaisseur, le visage aimé de Saint-Imier. Dommage que la programmation ne permit pas à l'auteur de dresser un tableau plus complet et attrayant encore, un tableau comme il aurait lui-même aimé le présenter.

Puis au fil des minutes, sinon des heures, les concurrents se présentèrent aux différentes épreuves du programme, le classement entraînant de plus en plus d'éliminations, jusqu'au moment où un quatuor, formé de MM. Claude Regli, de St-Imier, Paul Trummer, de Bienne, Albert Trummer, de Loveres-

se et Cipriano Stefani, du Locle, fut appelé à remplir le dernier questionnaire. Jusqu'à ce moment là, M. Regli était largement en tête. Mais il se fit «coiffer» au poteau! L'ultime phase finale vit MM. Paul Walthier Trummer totaliser chacun 82 points, M. Cipriano Stefani, 70 points et M. Claude Regli, 65 points. Il fallut départager les deux frères Trummer. Une nouvelle série de questions leur furent posées. Mais chacun répondit juste jusqu'au moment où Paul Trummer s'imposa devant Albert Trummer, permettant aux membres du jury et à M. Theifler de mettre «en dossier», les nombreuses feuilles du concours et aux deux collaboratrices de M. Daniel Favre, de distribuer les «jaunets» si convoités et tant appréciés.

Les épreuves de St-Imier furent agrémentées par l'orchestre «The Well's» et l'ensemble de la fanfare de Ville-let «La Sympathique».

C'est à Meyrin qu'aura lieu la prochaine étape. (nl)

L'incident de Chevenez  
Nouvelle mise  
au point

On sait que, la semaine dernière, un incident opposant l'armée à un groupe d'agriculteurs a eu lieu dans la localité jurassienne de Chevenez. Des tirs militaires furent annulés à la suite de l'opposition des paysans de l'endroit. Le commandant de bataillon tout en confirmant ce geste d'apaisement, devait toutefois par la suite assurer que les autorisations nécessaires avaient été accordées.

Les autorités de la commune de Chevenez viennent maintenant de publier un nouveau communiqué. Il en ressort que divers pourparlers ont bien eu lieu, mais que l'autorisation formelle d'effectuer des tirs sur certaines propriétés privées n'a jamais été donnée.

Le communiqué conclut en disant: «Qu'il ne faut pas donner une dimension exagérée à cette affaire». (ats)

Deux blessés près  
de Courtételle

Un automobiliste, M. Alfred Annig, âgé de 28 ans, domicilié à Delémont, et sa passagère, Mlle Françoise Guelat, âgée de 18 ans, domiciliée à Courtételle, ont été blessés dans un accident de la circulation survenu entre Delémont et Courtételle. Leurs blessures ne sont pas très graves.

## Votations cantonales

Les Bernois pourront être éligibles au Grand Conseil dès l'âge de 20 ans, au lieu de 25 jusqu'ici: par 45.675 oui contre 27.094 non, le corps électoral a modifié en ce sens la Constitution cantonale.

Il a aussi approuvé un crédit de 1.950.000 fr. pour des réparations et des transformations à la préfecture d'Aarberg, par 44.212 oui contre 28.355 non.

La participation au scrutin a été de 27 pour cent. (ats)

Votation fédérale  
Résultats du Jura

Six des sept districts jurassiens ont accepté dimanche la nouvelle loi sur le tabac, le seul opposant étant celui de Laufen. Au total, 5009 électeurs jurassiens ont approuvé la loi alors que 3272 la rejetaient. Pour l'ensemble du canton de Berne, 19 districts sur 30 ont approuvé la loi. La ville de Berne l'a refusée, de même que Bienne. L'Oberland et le Mittelland ont généralement accepté, alors que l'Emmental refusait. (ats)

## Grand succès de la 24e Fête des musiques du Val-de-Travers, à Couvet

Couvet organisait ce week-end la 24e Fête de musique du Val-de-Travers. Dimanche neuf fanfares, plus deux fanfares françaises invitées soit quelque 450 musiciens, s'y étaient donné rendez-vous dans un village décoré avec beaucoup de goût par les soins de l'équipe de M. André Bisselli.

VENDREDI, SOIRÉE  
VILLAGEOISE

La fête avait déjà commencé vendredi soir. Après un cortège dans les rues du village, chacun se retrouva à la grande salle, où devant un public nombreux, M. Frédy Juvet, président du comité d'organisation prononça l'allocution d'ouverture de la fête. M. Eric Bastardoz, annonça avec aisance les sociétés locales de Couvet qui animèrent avec entrain cette première soirée qui était suivie d'un bal.

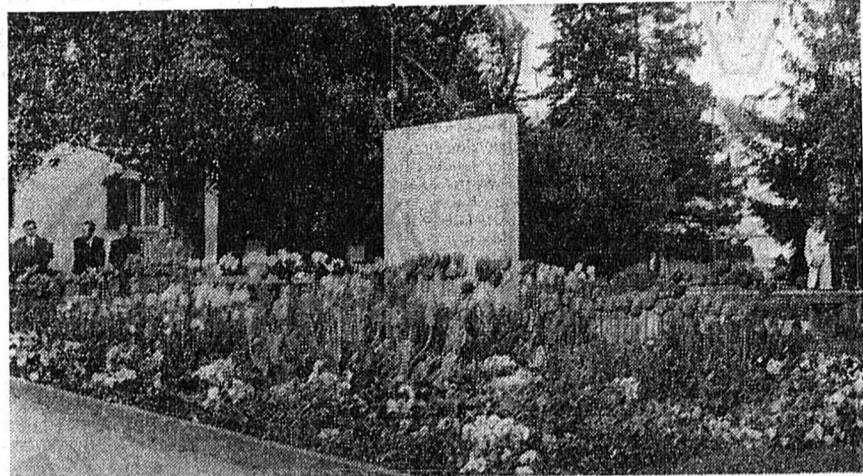
Près de Develler  
Un véhicule contre  
un arbre

M. Roy, domicilié à Peyrefitte, circulait en direction de Moutier, au volant de sa voiture. Pour éviter une auto qui venait en sens inverse et qui l'avait ébloui, M. Roy dut mordre sur la banquette. Le véhicule, déséquilibré, se retourna, pour terminer sa course folle contre un arbre. Souffrant de plusieurs fractures, M. Roy a été hospitalisé.

Mort mystérieuse  
près de La Ferrière

Des promeneurs ont découvert samedi après-midi, dans la combe du Valanvron, près de La Ferrière, le corps de M. Walter Morgenthaler, 70 ans, de Sonvilier. On pense que le malheureux septuagénaire a glissé au cours de sa promenade. La police enquête pour déterminer la cause exacte de ce décès. (ats)

## Des milliers de tulipes à Moutier



Alors que Porrentruy et Delémont attirent l'attention des touristes par le cachet de leur vieille ville, la cité industrielle de Moutier fait un gros effort pour son embellissement. Elle a confié cette tâche à des jardiniers qualifiés qui, avec beaucoup de goût

et de savoir-faire, ont aménagé de magnifiques coins de verdure. Ces jours, des milliers de tulipes sont en fleurs dans le parc de l'école primaire et au carrefour de l'Hôtel Suisse, au pied de l'élégante sculpture de Linck. (photo y)

A Muriaux, la route  
Les Embois -  
Le Roselet sera  
clôturée

Une assemblée communale extraordinaire s'est tenue sous la présidence de M. André Aubry, maire, en présence de 46 citoyens sur 138 ayant droit. Les électeurs devaient décider la pose d'une clôture en bordure de la route cantonale Les Embois - Le Roselet. Le maire a fait un exposé sur la situation et sur les dangers courus par le bétail en raison de la densité du trafic. Il a rapporté sur l'entrevue qu'il a eue avec M. Georges Luterbacher, président de la Commission du libre parcours, et avec M. Louis Froideveux, voyer-chef. Le délicat problème de la traversée de la route cantonale par le bétail de la section des Embois, sera mis à l'étude par MM. Luterbacher, Fernand Cerf, de Saint-Ursanne, et Pol Donis, de l'Ecole d'Agriculture de Courtemelon. Le projet prévoit une clôture de 3 km. Il devra rapidement être mis au point, car le bétail a été lâché vendredi. La clôture sera payée par le canton, mais la commune devra en assurer l'entretien. Ce qui constitue une nouvelle et lourde charge surtout après des hivers aussi riches en neige que celui que nous venons de connaître. Finalement, après discussion, c'est à mains levées que l'assemblée a décidé la pose de la clôture proposée, à conditions que des passages appropriés soient aménagés à la satisfaction des bordiers. (y)

## DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Dénombrement des chamois  
de la Réserve du Creux-du-Van

Lâcher de 1950 à 1955 dix-huit chamois dans les parages de la Fontaine-Froide et posséder actuellement, répandu sur les hauts du canton, un demi-millier d'animaux, est un indéniable succès, dû à l'initiative de l'inspecteur cantonal de la chasse, M. A. Quartier.

Mais la vigilance reste nécessaire et il faut suivre l'évolution du troupeau. C'est dans ce but que M. Quartier organise périodiquement un con-

trôle pour lequel il peut compter sur le concours bénévole de chasseurs neuchâtelois.

Samedi matin donc, à 6 h. 30, M. Victor Béguin, président de la Société cantonale des chasseurs, et une quarantaine de membres des Vallons, du Vignoble et de La Chaux-de-Fonds, étaient rassemblés à la Ferme-Robert où l'inspecteur organisa la traque. Sous la direction de MM. Dellenbach, Troutot, des gardes-chasse Zbinden et Vuillet, les groupes explorèrent méthodiquement le flanc nord du Dos d'Ane, la crête, le fond du Creux-du-Van et la région du Pré-au-Favre et de la Déracinée en direction du sentier du Single. Selon les observations faites sur ce territoire, ne représentant qu'une partie de la Réserve, on a dénombré 61 chamois, dont trois jeunes de l'année, deux chevreuils et trois renards. Le 30 avril 1966, on avait recensé 35 chamois seulement. Il y a donc un net progrès. Une autre satisfaction de la journée fut d'apercevoir l'un des bouquetins lâchés, il y a deux ans, et dont on avait perdu la trace. En pleine santé, il démontre que le climat jurassien lui convient parfaitement.

Dans la belle équipe de chasseurs présents, se trouvait le doyen des chasseurs neuchâtelois, M. Stähly, de Couvet, qui, à 87 ans n'a craint pas de monter à la Fontaine Froide par un raccourci où de plus jeunes s'époumonent. Honneur à ce vétérain! (Jy)

## Avec l'Aéro-Club du Vallon

M. Gilbert Delbrouck des Verrières, qui est porteur d'un brevet de moniteur, participe activement au développement de l'Aéro-Club du Val-de-Travers qui possède son aérodrome à Môtiers et qui reçoit souvent la visite d'appareils venant de différents points de Suisse et même de l'étranger. Fondé en 1961, le club d'aviation groupe aujourd'hui environ 50 sociétaires et possède trois appareils. Depuis la fondation du club, il a déjà été formé une dizaine de pilotes, parmi eux, une dame. Plusieurs élèves suivent actuellement les cours de théorie, et il est prévu pour cet été un grand meeting, et le club continue toujours les vols de passagers. (sh)

LA FANFARE DE BOUDRY  
SE TAILLA SAMEDI  
UN FRANC SUCCES

Le samedi soir, la fête reprenait un nouveau départ, la grande salle vit un public considérable accourir à l'annonce du concert de cette fameuse fanfare de Boudry, dont la valeur musicale s'est révélée aussi prestigieuse que son magnifique uniforme. Sous la direction de son chef M. Gérard Viète, elle nous régala pleinement par son allure impeccable et surtout ses hautes qualités musicales dans différentes œuvres. Pour la première fois au Val-de-Travers, inoubliable concert pour un public conquis. Le bal conduit par l'orchestre «Los Renaldos» a connu lui aussi un grand succès.

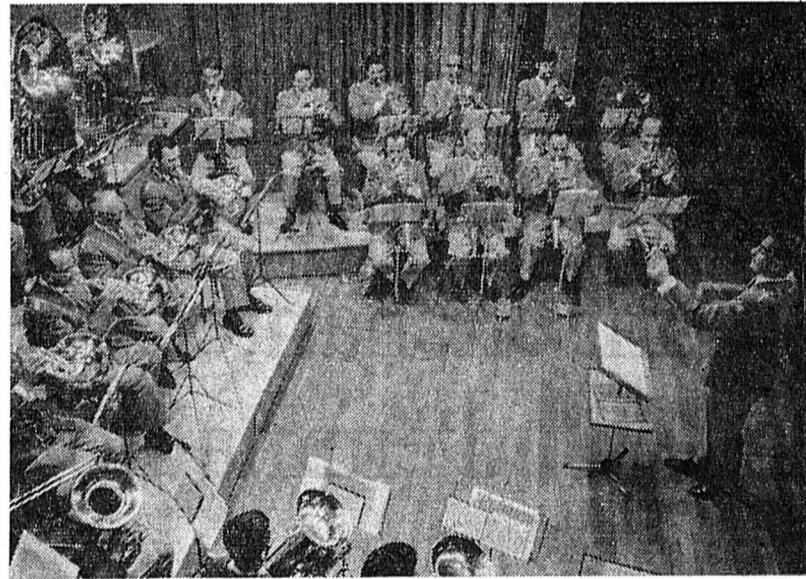
DIMANCHE, GRAND  
CORTEGE ET CONCERT

A 13 h. 30, le cortège préparé avec un soin particulier par M. Willy Kuchen déroula ses fastes dans les rues du village, entre des haies de spectateurs avant de se rendre sur la place de fête. Dès 14 h. 15 un grand concert a permis aux douze sociétés de se produire à tour de rôle, en présence d'un nombreux public. On a applaudi les fanfares de Fleurier, Môtiers, Noiraigue, Travers, Couvet, St-Sulpice, Les Verrières et Pontarlier. Bonnes sociétés qui se défendirent fort bien, et ont interprété leurs œuvres avec précision et musicalité. Les fanfares invitées, l'Harmonie Municipale et les Gars de Joux de Pontarlier, remportèrent beaucoup de succès.

Lors de la partie officielle plusieurs orateurs s'exprimèrent pour exalter l'amitié unissant tous les musiciens. Après une marche de la fanfare «L'Ouvrière» de Fleurier, M. Jean Pianaro, président de la Commission de réception, M. Claude Emery, président de Commune, M. Francis Chevalley, président de district, ont pris la parole. L'appel au drapeau retentit et solennellement la belle bannière de district vient prendre place sur la scène. M. Eugène Jeanne-rot, président du Comité d'organisation de la fête précédente à Fleurier, dit sa joie de pouvoir remettre en bonnes mains l'emblème de district. M. Frédy Juvet, président du comité, ému, remercia par un discours d'une belle envolée.

Après la seconde partie du concert, M. Charles Jacot, directeur de la société organisatrice, la fanfare «L'Avenir» de Couvet que préside M. Eric Sasso, dirigea les deux morceaux d'ensemble.

Le comité d'organisation, présidé par M. F. Juvet, avait bien fait les choses et cette fête régionale de musique s'est déroulée dans une très belle ambiance. (J.-H. S.)



La fameuse Fanfare de Boudry. (photo Schelling)

## PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Réunion des délégués de la Fédération suisse  
des inspecteurs et agents d'assurances (FSIAA)

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance (FSIAA), s'est tenue samedi et dimanche, à Neuchâtel et Boudry. Préparée avec soin par la section neuchâteloise sous la présidence de M. P.-H. Schmutz de Corcelles, elle remporta un très vif succès.

Les quelques 120 participants, venus de toute la Suisse, ont trouvé un accueil parfait, chaque fois dans un cadre médiéval et raffiné. La première séance de travail a duré de 13 heures à 18 heures le samedi, dans la belle salle claire du Grand Conseil; puis un vin d'honneur fut servi sous l'expertise et chaleuruse conduite du chancelier d'Etat, M. J.-P. Porchat, et en présence du président de la ville, M. P. Meylan. Puis, une soirée gastronomique et récréative réjouit les congressistes dans les salons de l'Hôtel Beau-Rivage; le «Petit Choeur du Littoral» agrémenta la soirée par son répertoire varié et très applaudi.

Dimanche, le travail reprit dès 8 h. dans la grande salle du Château de Boudry. Cette séance très animée fut suivie d'un repas de circonstance, arrosé bien sûr des vins de Neuchâtel.

Le président central de la FSIAA, M. Heinz Kunz, de Zurich, rapporta sur l'année écoulée. Les délégués purent le féliciter de l'excellente activité du comité central. Durant le dernier exercice, celui-ci réussit à entamer le dialogue avec les directeurs des compagnies et l'Association des agents généraux. Eurent lieu: la conférence tripartite sur l'assurance-vie et celle sur l'assurance RC-accidents, première occasion obtenue par les inspecteurs, depuis un grand nombre d'années, de présenter objectivement leur point de vue d'acquisiteurs à leurs partenaires. Sujets discutés: les problèmes si complexes de l'assurance RC voitures par exemple ou le postulat Muller, visant à introduire une assurance-accidents du travail généralisée et étatisée. Autre excellente nouvelle an-

noncée par le président central: la création de la section «Ticino» de la FSIAA et la présence de leurs délégués, dont leur président, M. Aldo Bornia.

Le Dr Martinioni de Berne, responsable de l'ASA (Association des compagnies suisses d'assurances) présenta les grandes lignes de la campagne publicitaire 1968-69 qui aura pour thème, justement «L'Homme du service externe». Son but: mettre en valeur les raisons profondes motivant la visite d'un agent d'assurances au domicile de son client. M. Hubschmid, de la Société suisse des commerçants, salua l'assemblée et releva les nombreux points communs aux deux associations: ils justifient leur étroite collaboration, sur le plan de la formation professionnelle surtout.

Journées riches d'échanges de vues, dans une ambiance sérieuse et positive — ou furent réservés des moments de détente — qui honore la FSIAA, cette Association de représentants d'assurances, métier passionnant et difficile. (AU)

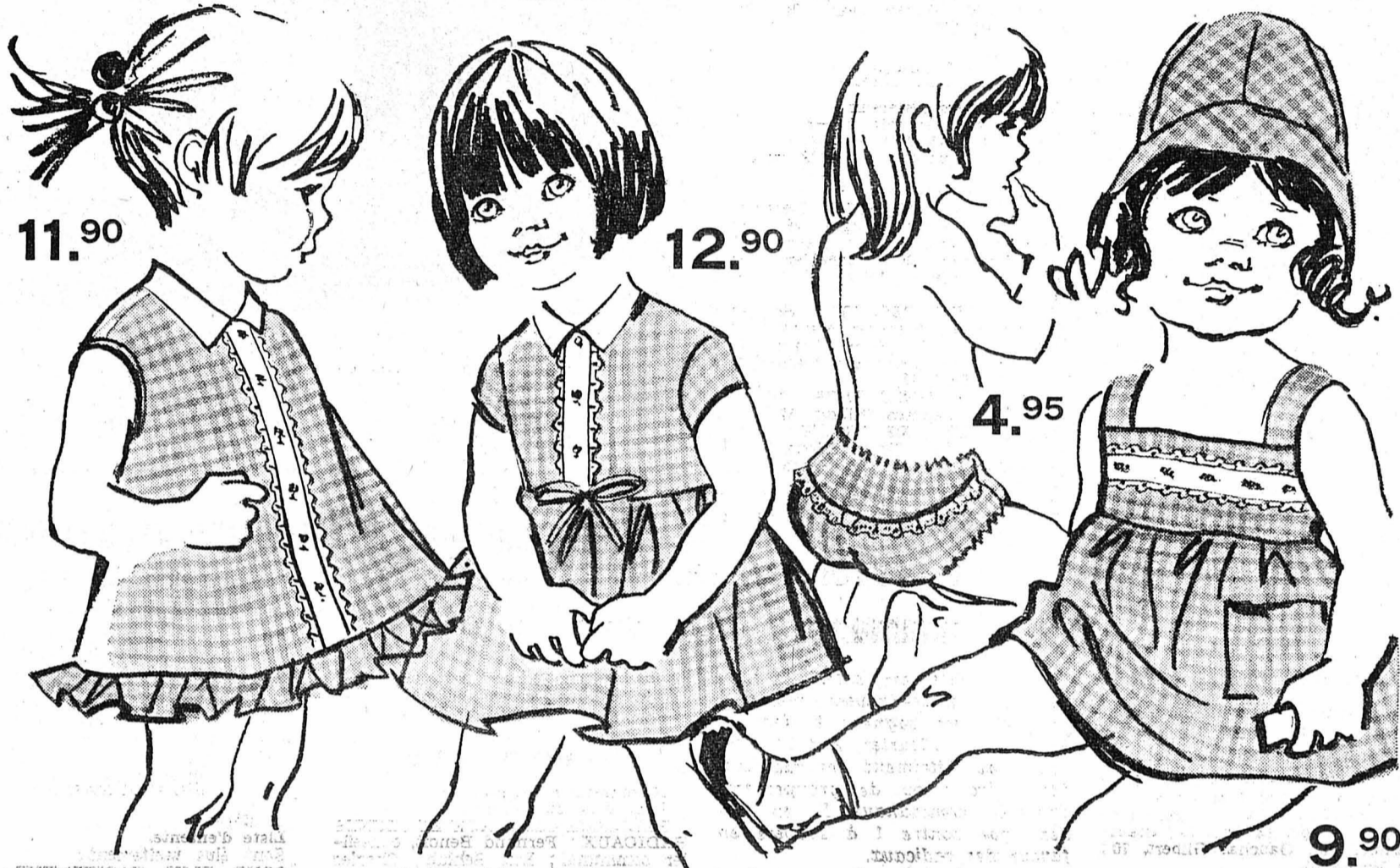
## LES VERRIÈRES

MARCHE D'ÉLIMINATION DU BÉTAIL. — C'est aux Verrières qu'a eu lieu un marché d'élimination du bétail. Il s'agit, dans le cadre de la lutte contre la surproduction laitière, d'éliminer, en les destinant à la boucherie, les plus mauvaises vaches laitières. Cette élimination est subventionnée au moyen des centimes retenus aux agriculteurs sur le prix qui leur est payé pour le lait qu'ils produisent. Ce ne sont pas moins de 38 vaches qui ont été ainsi vendues aux Verrières. Un expert fédéral participait à la taxation. (mn)

# printemps actualités

Hebdomadaire des Grands Magasins Au Printemps SA La Chaux-de-Fonds

## vivre et jouer en vichy

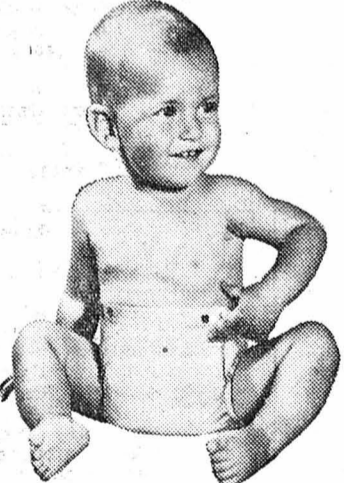


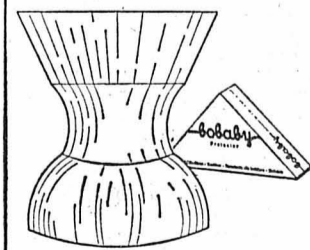

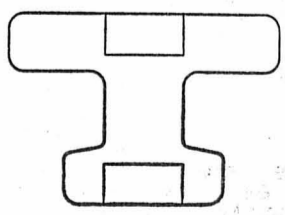
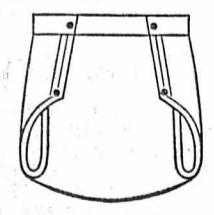
- Robette en vichy rose ou ciel, gracieusement volatée au bas et agrémentée de broderie. Gr. 80, 86 et 92 cm. **11.90**
- Robe baby à petits carreaux roses ou ciel, façon coquette à jupe froncée et petit col en pointe. Gr. 86, 92 et 98 cm. **12.90**
- Le slip assorti avec sa garniture de broderie, taille 1 ou 2. **4.95**
- La bavette ronde. **2.95**
- La bavette américaine. **4.95**
- Tablier en vichy rose ou ciel garni de broderie. Gr. 80, 86 et 92 cm. **9.90**
- La barboteuse assortie. **8.95**

En vente au rayon «Tout pour l'enfant» deuxième étage

## De nombreuses mamans sont enchantées de la méthode ZEWI d'emmailotement large!

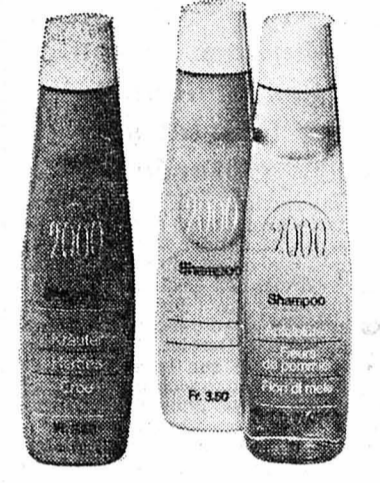
Cette méthode issue des plus récents principes de la puériculture pour éviter les malformations de l'articulation des hanches doit intéresser chaque maman! Ecrivez donc à ZEWI SA, Case postale, 6300 Zoug, et vous recevrez gratuitement un prospectus qui vous orientera en détails sur les avantages importants de la méthode ZEWI d'emmailotement large. Remarquez que la méthode ZEWI d'emmailotement large n'est pas la seule à assurer le bien-être de votre bébé. Les excellents articles modernes de ZEWI vous aident aussi à faire bénéficier votre petit des meilleurs soins qu'on puisse imaginer.



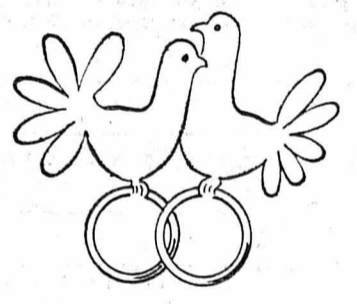
 <p>Dans le nouveau linge ZEWI-Bobaby votre bébé sera toujours bien au sec, sa peau délicate ne sera jamais irritée ou écorchée.</p>	 <p>ZEWI-Babycrêpe Doux comme la gaze, plus absorbant, plus solide, facile à laver et plus vite sec.</p>	 <p>La culotte d'emmailotement ZEWI-Liegelind remplace le triangle de plastique! Pur coton, perméable à l'air, avec milieu imperméable, supportant la cuisson!</p>	 <p>ZEWI-forme suédoise, en plastique spécialement souple et tendre. Bordures de jambes sans couture, coupe unique en son genre, très seyant et supportant la cuisson.</p>
---	---	---	---

Une nurse diplômée, sœur Ruth, sera à notre rayon de layette, 2e étage **du 20 au 25 mai** pour vous démontrer les multiples avantages de la méthode Zewi.

## CARNET DE LA SEMAINE



**Hit Parade 2000**  
La nouvelle gamme de cosmétiques, notre exclusivité. Nous vous proposons, cette semaine, le shampoing 2000, à l'œuf, aux herbes ou aux fleurs de pommier. Le grand flacon familial **3.50**



**Mai, le mois idéal pour fonder un foyer...**  
...mais que de choses à acheter: le trousseau, le mobilier, les appareils ménagers, les ustensiles de cuisine, la literie, les tapis. Pour tous ces achats, le Printemps vous fait des conditions spéciales. Demandez donc la liste de mariage et la carte de fiancés, donnant droit à un rabais important. Renseignements à la caisse du parterre.



**Mangez à l'heure italienne**  
...les bons produits qui font la renommée de la cuisine italienne. Le Super-Marché vous en offre une sélection remarquable sous le signe de «L'Italie Gastronomique».  
**La démonstration de la semaine, à l'entrée**  
Le passe-légumes «Le Chef», l'auxiliaire simple, rapide et indispensable dans chaque cuisine.

# ELECTIONS COMMUNALES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

## Neuchâtel: quorum popiste au chef-lieu, avance radicale dans l'est du district et disparition des chrétiens-sociaux au Landeron

A l'exception de St-Blaise où une nouvelle liste d'entente villageoise a obtenu 8 sièges au détriment des radicaux (-3), des socialistes (-3) et des libéraux (-2), les radicaux enrégimentent des avancées dans la majorité des communes de l'est du district. A Marin-Epagnier, où le nombre des sièges passait de 27 à 39 à la suite de l'augmentation d'une population qui a presque doublé en 5 ans, ils élisent 21 conseillers et gagnent, de ce fait, la majorité absolue.

Surprise au Landeron où les chrétiens sociaux, représentés depuis 8 ans au Conseil général par 4 conseillers, n'atteignent pas le quorum. Avec le résultat de La Chaux-de-Fonds, c'est vraiment une mauvaise journée pour ce parti!

A Neuchâtel-Ville, le quorum atteint par les popistes peut être considéré comme une manifestation de plus en plus large d'opposition à la politique, considérée comme incohérente, des trois partis au pouvoir. Le récent problème des «Jeunes Rives» a mis en évidence le manque d'unité de ces partis dans la direction des affaires communales. On a de la peine à comprendre dans certains milieux, investis depuis longtemps de responsabilités, que les citoyens finissent par se lasser des querelles partisanes inutiles.

Les radicaux sont les principales victimes de cette entrée des popistes dans le législatif du chef-lieu. Ces derniers, pourtant, étaient partis dans cette campagne sans optimisme excessif et leur liste n'était tirée par aucune « locomotive ». Ils récoltent les fruits d'un sérieux mécontentement. Mais, est-il exclusivement dirigé contre les autorités politiques? (Ch)

### Saint-Blaise

41 conseillers généraux. Radicaux 13.598, 14 (-2). Socialistes 12.610, 13 (-3). Socialistes 5837, 6 (-3). Entente villageoise 8432, 8 (+8). LIBÉRAUX SONT ELUS: Clottu Olivier, 409; De Montmollin Blaise, 409; Vautravers Emile, 392; Robert Janine, 360; Du Pasquier Henri, 358; Virchaux Henri, 340; Comtesse René, 335; Dubois Roger, 335; Renaud Claude, 325; Banwart Eric, 322; Hofmann Hans-Rudolph, 311; Haas Ernest, 306; Loozli Walther, 306; Clottu Suzanne, 305.

OBTIENNENT DES VOIX: Lavanchy Georges, 300; Aiassa Jean-Jacques, 291; Robert Colette, 287; Escher Cyril, 274; Clottu Philippe, 261; Morona Ottorino, 253; Rochat Francis, 249; Keller Kania, 247.

RADICAUX SONT ELUS: Zwahlen Willy, 358; Graber André, 342; Chasso André, 319; Stucky Hans-R., 318; Perret Eric, 312; Müller Jean-Pierre, 307; Nyffeler Jean-Albert, 302; Bardet David-Louis, 299; Vuille Jean-Jacques, 299; Hirschy Paul, 299; Engel Renl, 292; Jacot Raymond, 290; Schneider Paul, 290.

OBTIENNENT DES VOIX: Noveraz Auguste, 260; Perraton Jean-Pierre, 257; Mathys Fritz, 254; Principi Daniel, 251; Duscher Robert, 248; Bernasconi Jean, 242; Ruedin Marianne, 239; Marti Eric, 224; Kaufmann Henri, 182.

SOCIALISTES SONT ELUS: Ingold Francis, 216; Zurcher Ronald, 178; Eigeldinger Lilette, 172; Eigeldinger Frédéric, 169; Cuhe Jacques-Edouard, 168; Hirt Jean-Pierre, 145.

OBTIENNENT DES VOIX: Gaffiot Violette, 145; Zurcher Jacqueline, 142; Neuenschwander Jean, 135; Galli Bernard, 134; Juan Herbert, 130. ENTENTE VILLAGEOISE SONT ELUS: Thorens Michel, 287; Colomb Suzanne, 261; Ingold Pierre, 254; Beljean François, 250; Virchaux Claude, 233; Buret Jean-Jacques, 218; Grenacher Jean-Pierre, 193. Un conseiller à élire.

### Thielle-Wavre

15 conseillers généraux. Liste d'entente. SONT ELUS: Schaerer Charles, 67; Varacca Pierre, 64; Pless Wilhelm, 64; Schumacher Georges, 60; Fischer Bernard, 55; Schafroth Rodolphe, 54; Perregaux Gustave, 52; Peletier André, 50; Röthlisberger Max, 49; Berger Rosalie, 49; Röthlisberger Denis, 48; Schafroth Max, 45; Röthlisberger Jean-Dominique, 43; Pless Heinrich, 42.

OBTIENNENT DES VOIX: Freymond Marlyse, 35; Röthlisberger Mirielle, 28; Dolder Rosa, 24; Röthlisberger Gustave, 21; Perregaux Jacqueline, 16; Carbonnier Lise, 13.

### Le Landeron

41 conseillers généraux. Radicaux: 17 (+2), 13.405 suffrages. Socialistes: 11 (+1), 10.292 suffrages. Libéraux: 13 (+1), 8.423 suffrages. Chrétiens-sociaux (n'ont pas atteint le quorum) 3353 suffrages. RADICAUX SONT ELUS: Béguin Edgar, 369; Grau Emile, 341; Tanner Bernard, 333; Hahn Claude, 332; Mut-

ner Marcel, 325; Abplanalp André, 325; Pizzera Raymond, 317; Stauffer Robert, 313; Maurer Maurice, 308; Maurer Fritz, 308; Racine Paul-Ernest, 301; Guenet René, 295; Cuendet Charles, 285; Roth Freddy, 279; Favre-Zaugg Charles, 275; Steffen Jacques, 274; Jakob Hermann, 224.

OBTIENNENT DES VOIX: Peer Christian, 184.

SOCIALISTES SONT ELUS: Jeanneret Jean-Robert, 254; Perret Martial, 249; Gurtner Jean-Pierre, 232; L'Epée Francis, 219; Pellaton Marcel, 200; Moulin Paul, 197; Haymoz Pierre, 193; Rimet Roger, 192; Haehni Eric, 191; Krähenbühl Charles, 190; Cramatte André, 181.

OBTIENNENT DES VOIX: Dubois Fernand, 178; Von Allmen Louis, 177; Isler André, 175; Lack Ernest, 170; Steiner René, 169.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Girard Maurice, 310; Matthey Georges-Adrien, 306; Voillat Imier, 301; Schaller Georges, 278; Quellet Louis, 259; Girard Charles, 253; Gicot Bernard, 250; Munari Jacques, 241; Wermelle Marie-José, 239; Frochaux Denis, 235; Mary Marie-Badeleine, 233; Muriset Jean-Louis, 227.

OBTIENNENT DES VOIX: Fontaine Guy, 219; Frochaux Gilbert, 217; Ruedin Myriam, 176.

CHRETIENS-SOCIAUX: OBTIENNENT DES VOIX: Rosset Jules, 137; Dyens Francis, 132; Mallet Maurice, 121; Pauchard Jean, 103; Bourgoin Jean-Claude, 90; Cottier Jacques, 88; Cottier Jean, 88; Enz Ferdinand, 86; Baudin Blanche, 85.

### Enges

11 conseillers généraux. Election tacite. Maumary Paul; Richard André; Aubert Gustave; Geiser Freddy; Fankhauser Albert; Della-Casa Jean-Pierre; Eberhardt Alfred; Aubert Philippe; Favre Robert; Geiser André; Geiser Gustave.

### Lignières

15 conseillers généraux. Radicaux: 1410 voix, -5 (-1). Indépendants: 1276 voix, -5 (+1). Libéraux: 1200 voix, -5 (-1). RADICAUX SONT ELUS: Descombes Marc-Henri, 114; Bonjour Georges-Ernest, 113; Bonjour Bernard, 96; Bonjour Noël, 94; Geiser Walther, 91.

OBTIENNENT DES VOIX: Schlaeppli Francis, 87; Duperex Eric, 79; Stauffer Samuel, 78; Gauchat Gilbert, 70; Stoppa Bruno, 63.

INDEPENDANTS SONT ELUS: Schorri Willy, 108; Besnard Claude, 83; Schiffelle Louis, 83; Bonjour Jean, 79; Juillerat Ernest, 78.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Gauchat Jean, 104; Chiffelle Jean, 97; Humbert-Droz Maurice, 87; Chabloz Charly, 82; Schmid Martin, 75.

OBTIENNENT DES VOIX: Juan Maurice, 70.

### Hauterive

37 conseillers généraux. Radicaux: 10.300, 18 sièges (+2). Socialistes: 5143, 8 sièges (+1). Libéraux: 6330, 11 sièges (+3).

RADICAUX SONT ELUS: Richter Yann, 828; Flammer Jacques, 288; Bueche André, 276; Hausmann Suzanne, 275; Rossel Paul, 274; Michel Sylvain, 267; Sandoz Edouard, 264; Rossel Arnold, 263; Kaltenrieder Georges, 261; Wick Alphonse, 258; Guggisberg Hervé, 252; Forney Jean-Pierre, 252; Held Werner, 250; Ferrari Marceline, 246; Lehmann Jean, 246; Durand Jacques, 244; Chappuis André, 237; Javet Francis, 236.

OBTIENNENT DES VOIX: Harlachner Werner, 236; Maire Ferdinand, 235; Manroud Pierre, 232; Vuilleumier Bruno, 231; Sermoud Henri, 230; Augsburger Eric, 230; Bachmann Rémy, 216; Crisinel Jean-Jacques, 208; Perrotet Eliette, 181.

SOCIALISTES SONT ELUS: Simon François, 165; Lugeon André, 158; Opiel André, 152; Stampfli Rodolphe, 150; Perrinjaquet Hermann, 148; Stumpf André, 147; Paillard Jacques, 147; Kubler Christine, 145.

OBTIENNENT DES VOIX: Kern Francis, 140; Ducommun Arthur, 135; Reymond Maurice, 135; Ledermann Maurice, 131; Straubhaar Frédy, 131; Bader Charles, 130; Sumi Armand, 128; Ilg Jean-Pierre, 122.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Haldenwang Yves, 209; Pellaton René, 191; Graf Hermann, 186; Zangger Claude, 179; Scheurer Rémy, 175; Hahn André, 173; Bauer Pierrette, 168; Müller Ernest, 167; Attinger Gilles, 167; Golay François, 166; Monnard Maurice, 164.

OBTIENNENT DES VOIX: Vauthier Francis, 163; Joly Daniel, 160; Pavylier Paul, 157; Leuenberg Raymond, 155; Barrard Irène, 145; Urben Max, 144.

### Marin-Epagnier

39 conseillers généraux. Radicaux: 21 (+1). Libéraux: 10 (-1). Socialistes: 8 (-2).

RADICAUX SONT ELUS: Fischer René-Louis, 323; Lehnner Georges, 322; André Marcel, 320; Halbisen Roland, 304; Schoor Robert, 304; Petitot Emile-Jean, 298; Droz Gilbert, 295; Collet Richard, 290; Hofmänner Kurt, 289; Luder Maurice, 287; Béguin Robert, 282; Schertenleib André, 281; Lovat Jean-Victor, 281; von Burg Wolfgang, 279; Fluhmann Werner, 279; six candidats restent encore à désigner.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Veluzat Etienne, 172; Wermelle Maurice, 168; Du Pasquier François, 166; Berthoud Jean-Louis, 164; Pfeiffer Jacqueline, 156; De Meuron Valérie, 146; Thévenaz

Rémy, 143; Pellaton Daisy, 142; Gehrig Gaston, 139; Bill Nicholas, 137.

OBTIENNENT DES VOIX: Thiébaud Pierre, 132; Fischer Paul, 131; Emery Léon, 127; Meyer Pierre, 127; Krebs André, 122.

SOCIALISTES SONT ELUS: Buri Jean-Pierre, 142; Bolle Samuel, 137; Cornu Jean-Claude, 133; Castella Marguerite, 133; Siliprandi Remo, 131; Jeanneret André-Pierre, 125; Jacot René, 121; Soltermann Gottfried, 116.

OBTIENNENT DES VOIX: Sautour Irène, 115; Scheurer Fredy, 113; Henzi Urs, 113; Otter Nelly, 109; Bolle Berthe, 108; Giorgis Jacques, 106; Mugelli Georges, 105; Buhler Jean, 104; Pozzetto Albert, 102.

### Cornaux

21 conseillers généraux. Radicaux: 2436 voix, 8 (+3). Libéraux: 845 voix, 2 (-). Intérêts communaux: 1708 voix, 5 (+2).

Socialistes: 1848 voix, 6 (+1). RADICAUX SONT ELUS: Desplands André, 135; Jaumin Georges, 128; Mürsset Hans, 125; Hauert Henri, 122; Droz Alphonse, 120; Schaeffer Eldabeth, 118; Meier Willy, 117; Moser Paul, 117.

OBTIENNENT DES VOIX: Schlaepfer Max, 112; Niederer Marcel, 103; Krebs Willy, 102; Ryser Roger, 102; Droz May, 101; Tschäppât Jean-Pierre, 99; Dreier Paul, 93.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Monard Robert, 60; Capraro Gilbert, 52.

OBTIENNENT DES VOIX: Clottu Jean-Daniel, 51; Clottu Edouard, 51; De Coulon Max, 34; De Perrot Yves, 34.

INTERETS COMMUNAUX SONT ELUS: Neyroud Jean, 114; Sausser

René, 102; Bourquin Alfred, 101; Perret Guy, 93; Jornod Henri, 91.

OBTIENNENT DES VOIX: Divernois Marcel, 87; Clottu Gilbert, 73; Clottu Hänggüli Flora, 57.

SOCIALISTES SONT ELUS: Boillat Jacques, 102; Guillaume Fernand, 100; Jacot Roland, 93; Giroud Marcel, 89; Zemp Alfred, 89; Berger Rose-Marie, 88.

OBTIENNENT DES VOIX: Vaucher Maurice, 85; Scholz Reinhardt, 82; Probst Claude, 82; Müller Reynold, 80; Thülier Walter, 77; Graf Paul, 76.

### Cressier

29 conseillers généraux. Radicaux: 5811, 12 sièges (+2). Libéraux: 4506, 10 sièges (+1). Socialistes: 3473, 7 sièges (+1).

RADICAUX SONT ELUS: Gungerich Marcel, 568; Aubry Jean-Pierre, 245; Ruedin Jacques-Edgar, 239; Vacher Jean-Georges, 239; Hämmerli Roland, 229; Descombes Francis, 214; Grisoni Jean, 214; Berger Henri, 211; Chapuis Eugène, 206; Tschanz Roland, 205; Würsch Michel, 180; Krebs Roger, 169.

OBTIENNENT DES VOIX: Holzhauser Roland, 167; Jeanbourquin René, 149.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Rudin André, 217; Rudin Valentin, 211; Jaenzer Marcus, 211; Vautravers Lucien, 194; Jungo Arthur, 173; Rudin Jacques, 173; Jeanneret Etienne, 147; Rudin Alexandre, 139; Zbinden Traugott, 136; Bersoz Pierre-André, 135.

OBTIENNENT DES VOIX: Köpfer Hans, 124; Billetter Léo-Patrice, 120; Grandjean Marcel, 116; Schneider Hermann, 108; Rudin François, 100.

SOCIALISTES SONT ELUS: Rieser Oswald, 202; Bersoz Cyrille, 166; Ansermet Georges, 142; Rochat Jean-Pierre, 129; Zwahlen Albert, 127; Meyer Jean-Claude, 117; Simonet Gottlieb, 117.

OBTIENNENT DES VOIX: Richard André, 107; Marcuard Alfred, 106; Cominelli Erwin, 98.

● Les résultats de Neuchâtel-Ville se trouvent en dernière page.

### Môtiers

19 conseillers généraux. Radicaux 2552, 8 (-1). Libéraux 1855, 5 (-1). Socialistes 1998, 6 (+2).

LIBÉRAUX SONT ELUS: Marendaz Lucien, 144; Ruffieux Jean, 144; Bobillier Jean-Pierre, 140; Wuilleumier Gilbert, 135; Schneebberger Madeleine, 134; Blaser Armand, 134; Barrelet Victor, 133; Jéquier André, 126.

OBTIENNENT DES VOIX: Chèvre Edouard, 123; Jornod Robert, 123; Montandon Georges, 115; Vaucher Robert, 113; Müller Roger, 101.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Mauler Louis, 117; Morel Willy, 111; Bourquin Louis, 109; Jeanneaud Pierre, 107; Schiller Pierre, 103.

OBTIENNENT DES VOIX: Carmignati Suzanne, 90; Matthey-Doret, Claude, 89; Bobillier Jean-Jacques, 87.

SOCIALISTES SONT ELUS: Adam Abraham, 146; Bovet Willy, 127; Gobat Auguste, 108; Brolliet René, 99; Jeanneaud René, 98; Thiébaud Charles-Henri, 97.

OBTIENNENT DES VOIX: Tosatowys Daisy, 92; Wyss Jean-Jacques, 85.

### Buttes

17 conseillers généraux. Radicaux 3174, 8 (-1). Entente butteranne 741, 1 (-1). Socialistes 3052, 8 (2).

RADICAUX SONT ELUS: Lardelli René, 189; Courvoisier Louis, 176; Daina Jacques, 176; Blatty Alfred, 175; Lebet Louis, 174; Volkart Edwin, 168; Pasche Pierre, 167; Ratz Hans, 142.

OBTIENNENT DES VOIX: Thiébaud Pierre-Auguste, 135.

ENTENTE: EST ELU: Erb Fritz, 66.

SOCIALISTES SONT ELUS: Dubois André, 188; Reuge Pierre-André, 181; Dubois-Blanc Albert, 179; Dubois Francis, 178; Kapp Edouard, 175; Corsini Jean-Paul, 169; Zaugg Charles fils, 168; Lebet Jean, 165.

OBTIENNENT DES VOIX: Zaugg Charles père, 155.

### Boveresse

15 sièges. Liste d'entente. Sont élus tacitement: SONT ELUS TACITEMENT: Erb Fernand, Jeanrichard Edmond, Vaucher Maurice, Roulin César, Lehmann Félix, Borel Armand, Erb Roger, Elaser Charles, Heimann Jean, Monnet Didier, Stauffer Robert, Bähler Maurice, Vaucher Alfred, Dreyer Jean, Vaucher Jean-Louis.

### La Côte-aux-Fées

15 sièges. Liste d'entente. SONT ELUS: Pierre Grandjean-Burger, 192; Montandon André, 192; Juvet Serge, 182; Guye François, 181; Leuba César, 179; Piaget Maurice, 173; Magli Hans, 169; Buchs Robert, 163; Piaget Edouard, 158; Barbezat Jean-Claude, 152; Glauser Gilbert, 152; Piaget Emmanuel, 142; Guye Numa, 138; Pétremand Jean-Louis, 124.

OBTIENNENT DES VOIX: Marchand Paul, 123; Burri Edouard, 113; Piaget William, 112; Piaget Jean, 102; Barbezat Richard, 94; Piaget Philippe, 94; Piaget Olivier, 90.

### Travers

31 conseillers généraux. Socialistes 5551, 12 (-1). Radicaux 4725, 10 (+1). Libéraux 4532, 9 (-1). SOCIALISTES SONT ELUS: Pierre Bourquin, 191; Claude Zybach, 184; Willy Blanc, 183; Fernand Jungen, 183; René Payot, 180; Herbert Messerli, 180; Pierre Bolle, 180; Stahl Jean, 159; Robert Perrinjaquet, 176; Fernand Ruffieux, 175; Burgat Maurice, 174; Armand Flückiger, 171.

OBTIENNENT DES VOIX: André Jacot, 168; Roland Montandon, 168; Emile Volhauser, 167; Edgar Triponez, 165.

RADICAUX SONT ELUS: Pierre Wyss, 164; Marcel Jaccard, 157; Berthe Vaucher-de-la-Croix, 157; Ernest Bapts, 152; Jacques Bayeler, 149; André Jornod, 144; Robert Garro, 141; Georges-Aurèle Blaser, 138; Béatrix Frédy, 135; Banderet Paul, 133.

OBTIENNENT DES VOIX: Jacot-Descombes Monique, 130; Hugi Alfred, 127; Currit André, 126; Roulin Paul, 123.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Maulini Vinance, 167; Montandon-Hasen Berthe, 161; Delachaux Paul, 161; Treuthardt Henri, 151; Fluck Ernest, 151; Monnet Aldin, 160; Perrinjaquet Jean-Adrien, 149; Tuller Francis, 144; Krugel René, 139.

OBTIENNENT DES VOIX: Krugel André, 139; Staehli Robert, 120; Krugel Ella, 120; Perrinjaquet Charles-Henri, 111; Otz Hermann, 111.

### Noiraigue

Seul, le parti radical ayant déposé une liste, ses 15 candidats ont été élus tacitement.

Pierre Bacuzzi-Terrini; Lucien Barbezat, Armand Clerc, fils; Laurent Demarchi, fils; Rémy Hamel; Marcel Jacot, fils; Georges Jeannet; Hervé-F. Joly; Mme Paulette Joly; Alfred Monard; Mmes Solange Monard; Cécile Montandon; Ernest Rätz; Roger Thiébaud, Walther Thomi. (jy)

### Saint-Sulpice

15 conseillers généraux. Sont élus tacitement: RADICAUX-LIBÉRAUX ET JEUNES RADICAUX: Fernand Benoit, conseiller communal; Eric Schlub; Charles Divernois-Maeder; Marc Haldimann; Daniel Rossettel; Emile Charrière; Alfred Fatton; Léon Jeanneret.

SOCIALISTES: Maurice Turler, conseiller communal; Max Apothéoz; Jean Schneider; Walter Sommerhalder. Reste trois membres à élire en élection complémentaire.

### Les Verrières

21 conseillers généraux. Socialistes 1898, 4. Paysans 2305, 5. Radicaux 2599, 6. Union verrisanne 2378, 6. SOCIALISTES SONT ELUS: Ray Jean-Pierre, 110; Huguenin Gilbert, 95; Québata Ernest, 90; Zurbuchen Herbert, 88.

OBTIENNENT DES VOIX: Evard Paul, 82; Meyland Fernand, 80. PAYSANS SONT ELUS: Tschäppât Willy, 126; Rey Michel, 125; Wieland Paul, 120; Egger Walter, 117; Fahrny Walter, 105.

OBTIENNENT DES VOIX: Mast Henri, 103; Gfeller Henriette, 99; Haldi Jean, 95; Zurbuchen Fritz, 93.

RADICAUX SONT ELUS: Fauguel Pierre, 136; Jornod Max, 133; Cochand Aimé, 132; Benoit André, 132; Benkert Juliette, 127; Amstutz Fritz, 125.

OBTIENNENT DES VOIX: Martin Pierre-André, 119; Finkbeiner Paul, 118; Arnoux Jacques, 114.

UNION VERRISANNE SONT ELUS: Dumont Willy, 148; Nussbaum Roger, 122; Bugnon Auguste, 117; Landry Micheline, 114; Fuchs Emile, 105; Egli Fritz, 104.

OBTIENNENT DES VOIX: Guenet Gérard, 103; Dubois Louis, 101; Landry Albert, 95; Perrin René, 72; Zefferer Francine, 68.

### Couvet

41 conseillers généraux. Socialistes 13 (-). Radicaux 10 (-3). Libéraux 7 (+2).

Renouveau 11 (+1). SOCIALISTES SONT ELUS: Ballod Jean-Louis, 376; Dupont André, 370; Lambelet César, 328; Marlétaz Edouard, 324; Sandoz Charles-Henri, 324; Champoz Robert, 322; Borel Jean-Arthur, 321; Schick Edgar, 320; Hug Wilfred, 313; Etienne Georges, 312; Crétenet Jean-Pierre, 309; Güder Frédy, 305; Thiébaud Fernand, 303.

OBTIENNENT DES VOIX: Rudaz Joseph, 301; Guenet Fritz, 270.

RADICAUX SONT ELUS: Rumley Numa, 329; Emery Claude, 280; Roulet Pierre, 274; Landry Charlotte Mme, 255; Hasler Eugène, 251; Perret Fernand, 251; Perrinjaquet François, 233; Duvanel Jacques, 229; Zesiger Claude, 228; Münger Yves, 219.

OBTIENNENT DES VOIX: Barbezat Charles, 214; Langenegger Ernest, 214; Stauffer René, 214; Amann Charles, 188; Meyer Roger, 180; Cherbuin André, 170.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Bourquin Gilbert, 238; Fivaz Francis, 206; Perret Marius, 198; Jacopin Pierre, 187; Barraud Michel, 185; Bastardoz Eric, 184; Jaccard Jacqueline, Mme, 153.

### Les Bayards

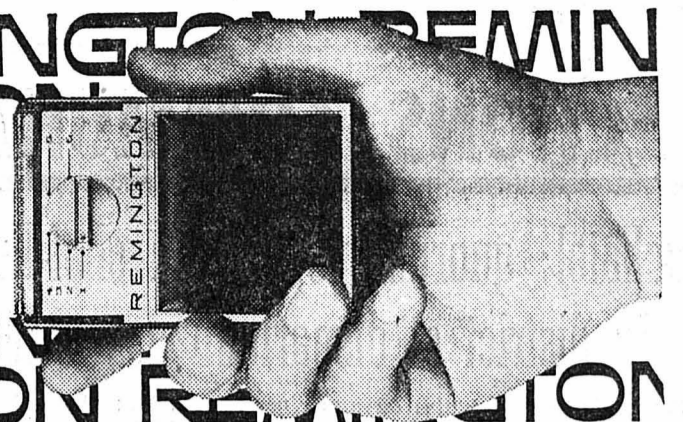
15 conseillers généraux. Radicaux 1315, 10 (-). Libéraux 605, 5 (-).

RADICAUX SONT ELUS: Stähli Jean-Jacques, 89; Huguenin Germain, 86; Matthey Armand, 85; Fatton Adrien, 82; Keller Samuel, 82; Hainard Albert, 81; Rosselet Félix, 81; Gertsch Chs, 81; Jeannet William, 76; Huguenin J.-Louis, 71.

OBTIENNENT DES VOIX: Currit Jean, 69; Jeanneret Robert, 59; Durenmat Thérèse, 50; Hainard Emilia, 46.

LIBÉRAUX SONT ELUS: Steudler Jacques, 50; Kipfer Henri, 45; Chédel Paul-André, 43; Maire Jean-Claude, 40; Ryser Alphonse, 38.

REMININGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON  
 ININGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON



REMININGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON  
 ININGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON REMINGTON

Pour un rasage doux, impeccable et rapide! — Pour un rasage doux, impeccable et rapide!

# Pierre Dutoit voulait la Ford Escort à tout prix. Or il n'a payé que

# Fr. 6575.-

Il existe enfin une voiture adulte de la classe 1100 cm<sup>3</sup> à un prix populaire. De forme moderne, offrant un confort «up to date», possédant d'excellentes qualités de routière et dans laquelle l'utilisateur trouve énormément de place.

Tels sont les commentaires de la presse spécialisée. Les amis de Pierre Dutoit se répandent, eux aussi, en propos hautement élogieux. Mais Pierre Dutoit voulait des preuves bien tangibles.

Il se rendit donc chez son concessionnaire Ford, s'assit au volant et partit pour son circuit d'essai.

Il s'aperçut bien vite que les spécialistes avaient raison. Ses amis n'avaient pas exagéré. «L'affaire est faite, à n'importe quel prix», déclara-t-il.

«Votre rêve ne coûte pas 'n'importe quel prix', mais très exactement 6575 francs», lui répondit le concessionnaire Ford.

Vous auriez dû voir le visage de Pierre Dutoit s'épanouir en un immense sourire.

**Ford Escort 1100, 5,6/54 CV, moteur de 1100 cm<sup>3</sup>; levier au plancher; sièges individuels à l'avant; coffre d'une capacité de 425 l; ventilation «Aéroflow».**



**Ford Escort GT 1300, 6,6/76 CV, moteur de 1300 cm<sup>3</sup>; levier au plancher; tableau de bord type «sport» avec compte-tours, etc.; sièges baquets individuels à l'avant; pneus radiaux; freins à disques à l'avant servo-assistés; ventilation «Aéroflow».**

**Ford Escort - petite voiture, grande allure!**



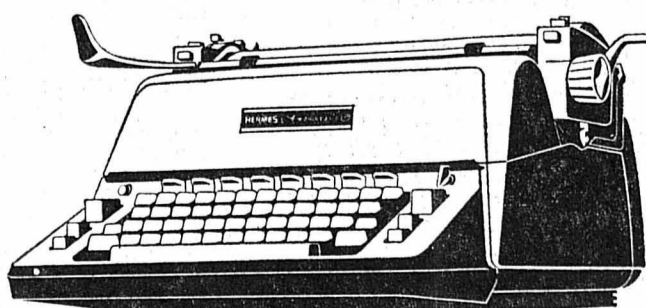
La **Chaux-de-Fonds** : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. & M. Nussbaumer, Serre 101-102, tél. (039) 2 35 05 — Le **Loclle** : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, rue du Temple 20, tél. (039) 5 24 31 — **Neuchâtel** : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 5 83 01

Qu'elle soit manuelle ou électrique, la machine à écrire suisse

**HERMES**

écrit...écrit...écrit... impeccablement, sans aucune défaillance, preuve évidente de l'incomparable précision Paillard. HERMES possède des raffinements de conception qui font rêver les secrétaires exigeantes. C'est le moment d'essayer une nouvelle HERMES.

**HERMES**



Vente - Essais - Echange

**Reymond**

La **Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Serre 66

**Neuchâtel**  
Saint-Honoré 5  
Faubourg du Lac 11

Service après-vente impeccable assumé par une équipe de mécaniciens.



Préservatif du Dr. Engler

**PRÉSERVATIF POUR DAMES**

agréables, sans graisse  
 efficacité scientifiquement reconnue  
 Boîte de 4 ovules Fr. 2,60, de 10 ovules Fr. 5,70, de 12 comprimés (thermostable) Fr. 6.—  
 Dans les pharmacies et drogueries  
 Demandez prospectus sous enveloppe fermée, à l'adresse suivante:  
 Laboratoire-pharmacie du Dr Engler,  
 EROS S.A., 8700 Küssnacht 70 / ZH

**VOTRE PLAISIR  
ET CELUI DES AUTRES**



LE CENTRE DES CADEAUX

81, avenue Léopold-Robert

vite propre net



LA CHAUX-DE-FONDS  
27776  
place de l'Hôtel-de-Ville  
Serre 61 - Gentianes 40  
LE LOCLLE - 53353  
«nouveau pressing»  
Côte / H.-Grandjean

ménagez vos vêtements  
épargnez votre argent

Service à domicile dès Fr. 10.-

Si, par hasard, vous avez besoin

**d'argent**

...mais vous ne savez pas encore quand ni combien

**Pas de problème:**  
 Comme client de la Banque Rohner, vous êtes, vous aussi, au bénéfice de notre nouvelle Carte de Crédit. A n'importe lequel de nos guichets vous pouvez ainsi retirer le montant qui vous est nécessaire, sans perdre une minute. C'est une raison de plus pour être notre client. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

**Banque Rohner & Cie S.A.**  
 8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330  
 9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonnez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 Localité: \_\_\_\_\_

# ELECTIONS COMMUNALES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

## VAL-DE-RUZ: QUORUM POPISTE À FONTAINEMELON ET SUCCÈS DES «INTÉRÊTS COMMUNAUX» AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Dans le Val-de-Ruz, l'attention se portait surtout sur Chézard-Saint-Martin et Fontainemelon où les populistes déposaient une liste et sur Les Geneveys-sur-Coffrane où une liste des «intérêts communaux», menée par M. Willy Rossetti, ancien député et ancien conseiller communal radical, faisait son apparition.

Si les populistes ont échoué à Chézard-Saint-Martin, ils ont par contre atteint le quorum à Fontainemelon, et élu 3 conseillers généraux. Ce résultat est une suite logique des élections au Conseil national qui avaient permis aux populistes de compter, pour la première fois, un nombre appréciable de listes dans ce district.

Aux Geneveys-sur-Coffrane, les dissidents du parti radical, décidés à continuer à mener une politique progressiste dans ce village, ont obtenu 9 sièges, dont 6 au détriment du parti radical. Les conseillers des «intérêts communaux» forment ainsi le groupe le plus important du Conseil général, ce qui laisse toutes les combinaisons ouvertes pour l'élection du Conseil communal. L'année prochaine aura lieu l'élection du Grand Conseil, et le député du lieu est radical... Alors, attention pour savoir de quel côté ira la raison, une fois les passions atténuées!

A Dombresson, les socialistes entament la majorité en élisant 4 conseillers pour la première fois; ils gagnent également 3 sièges à Cernier. Il s'agit pourtant là de communes qui furent longtemps des fiefs radicaux quasi-imprenables. (Ch.)

### Cernier

35 conseillers généraux. Radicaux 5283, 9 (-1). Libéraux 3291, 6 (-1). Socialistes 4299, 8 (+3). Rénouveau 6527, 12 (+1). RADICAUX: SONT ELUS: Marthaler Fernand, 188; Bertuchoz Michel, 176; Soguel André, 173; Jeandupeux Numa, 167; Monnier Jean-Louis, 157; Treuthardt René, 154; Bonjour Jean-Pierre, 148; Happersberger Jean-Jacques, 148; Schleppli Willy, 148.

OBTIENNENT DES VOIX: Soguel Claude, 143; Habegger Rodolphe, 137; Schild Jürg, 136.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Delachaux Eugène, 168; Amez-Droz Philippe, 122; Perrenoud André, 107; Cuche Francis, 103; Evard Francis, 95; Challandes Marcel, 92.

OBTIENNENT DES VOIX: Jacot Roger, 85; Devaud Laurence, 74. SOCIALISTES: SONT ELUS: Kernen Pierre, 168; Duvoisin Paulette, 140; Crittin Félix, 139; Graber Charles, 129; Passoni Philippe, 128; Gretillat Paul, 125; Vocat Gilbert, 118. Un siège à pourvoir.

RENOUVEAU: SONT ELUS: Thiébaud Jean, 222; Cuche Gaston, 208; Favre Robert, 206; Blandenier André, 200; Pellaton Bernard, 197; Corti Carlo, 195; Mosset André, 190; Spack Marcel, 178; Guyot-Blanc Roger, 176; Monnier Marc, 173; Gaberel Robert, 168; Devenoges Jean-Louis, 167.

OBTIENNENT DES VOIX: Berset Charles, 161; Bichsel Jacques, 157; Maeder Michel, 150.

### Les Hauts-Geneveys

15 conseillers généraux. Entente communale + radicaux: 1173 voix - 5 (-). Nouveau ralliement communal: 439 voix - 1 (-1).

Libéraux: 1100 voix - 5 (+1). Socialistes: 1082 voix - 4 (-).

ENTENTE COMMUNALE ET RADICAUX: SONT ELUS: Cortésy Henri, 91; Brandt Alfred, 89; Bron Jean-Louis, 87; Andrié Emma, 86; Pieren Jean-P., 82.

OBTIENNENT DES VOIX: Vogt-Mossé Hermann, 82; Schmidt Walter, 79; Dubois Alice, 75.

NOUVEAU RALLIEMENT COMMUNAL: SONT ELUS: Niggli Edmond, 57.

OBTIENNENT DES VOIX: Gretillat Lucien, 44; Jeanrenaud Julien, 31; Leuenberger Jean-Louis, 31; Denzer Hermann, 26; Burgi Pius, 24; Addor Léon, 22; Rumo Otto, 21.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Mojon Roger, 107; Cuche Otto, 87; Vogt Paul, 79; Schwob Jean-Pierre, 74; Joss Hermann, 70.

OBTIENNENT DES VOIX: Gremion Marcel, 59; Vogt Jean-Marie, 51; Scheurer Hervé, 50.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Delay Henri, 99; Schenk Albert, 81; Soguel Alcide, 74; von Gunten Michel, 72.

OBTIENNENT DES VOIX: Fassnacht Maurice, 70; Meyer René, 70; Sala Roger, 68; Parel Roger, 65.

### Montmollin

15 conseillers généraux. Liste d'entente. SONT ELUS: Pellegrini Jean, 111; Stubi Jean-R., 101; Glauser Jean, 99; Gerber Pierre, 98; Etter Charles, 93;

Imhof Fritz, 88; Glauser Georges, 81; Stubi Fernand, 80.

OBTIENNENT DES VOIX: Jeanne-rot Roger, 64; Glauser Edmond, 64; Jeanne-rot Louis, 61; Cuche Fritz, 61; Bugnon Jean, 60; Glauser André, 60; Glauser Jean-Louis, 59; Steinmann Hans père, 52; Iseli Jean, 49; Glauser Michel, 45; Racine Fred, 45; Gretillat Alexis, 37; Jeanne-rot Daniel, 37; Steinmann Hans fils, 36; Imhof Anne-Marie, 36; Flvaz René, 33; Racine Gertrude, 32; Jeanne-rot Irène, 29; Buttikofer Denis, 25; Jeanne-rot Willy, 18.

### Fenin-Vilars-Saules

15 conseillers généraux. Radicaux: 4. Intérêts communaux: 11. Liste indépendante: 0 (n'a pas atteint le quorum).

RADICAUX: SONT ELUS: Stauffer Freddy, 55; Jeanperrin Claude, 45; von Allmen Robert, 42; Kormann Adolf, 33.

OBTIENNENT DES VOIX: Humbert Charles, 29; Luginbühl Ernest, 27; Desaulles Adrien, 27; Lorinier Jean-Daniel, 25.

INTERETS COMMUNAUX: SONT ELUS: Haussener Ferdinand, 87; Desaulles André, 87; Studer Urs, 85; Fattou François, 84; Maffli Jean-François, 82; Wenger Freddy, 82; Desaulles Paul, 80; Maridor Louis, 80; Boschler Freddy, 78; Guillaume-Gentil Jean-Louis, 75; Jacot Jean-Claude, 63.

LISTE INDEPENDANTE (se présentant pour la première fois devant les électeurs, cette liste a totalisé 194 suffrages de parti, alors que le quorum était de 199.1 suffrages): OBTIENNENT DES VOIX: Dubied Gilbert, 19; Ryser Emile, 11; Schneider Jean, 10; Vassaux Félix, 11.

### Fontainemelon

29 conseillers généraux. Libéraux: 6033, 11 sièges (-). Socialistes: 4630, 9 sièges (-1). Radicaux: 3075, 6 sièges (-). POP: 1565, 3 sièges (+3).

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Houriet Robert, 265; Evard Maurice, 254; Matthey Eric, 237; Gschwend Pierrette, 214; Besson Henri, 211; Grosjean Pierre, 210; de Coulon Sydney, 205; Suter Kurt, 203; Arrigo Michel, 202; Devaud Jacques, 192; Balmer Paul-André, 182.

OBTIENNENT DES VOIX: Matile Charles, 175; Raymond Georgette, 164; Baltensperger René, 158; Monney Adrien, 126.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Jaquet Aimé, 183; Gentsch Berthe, 182; Allemann Jules, 178; Dubois Eric, 178; Dubois Georges, 178; Droz Francis, 176; Perret-Gentil Roger, 170; Perret Robert, 165; Perret Jean, 160.

OBTIENNENT DES VOIX: Dey Jacques, 160; Monnier Pierre, 157; Jeanfavre Paul, 155; Bondaloz Louis, 138; Levrand Firmin, 130; Bihler Pierre, 126.

RADICAUX: SONT ELUS: Mougin Richard, 146; Bueche Pierre, 145; Heinz Bartholomé, 136; Guenat Roger, 130; Guinand André, 128; Haller Max, 125.

OBTIENNENT DES VOIX: Schild Albert, 116; Liengme Marc, 104; Perrinjaquet Jean, 102; Maillard Robert, 87.

POP: SONT ELUS: Gremaud Armand, 72; Vuilleumier Raymond, 71; Castella André, 57.

### Fontaines

15 conseillers généraux. Radicaux, 1421 suffrages, 7 sièges (+1). Socialistes, 874 suffrages, 4 sièges (-).

Libéraux, 952 suffrages, 4 sièges (-1). RADICAUX: SONT ELUS: Schulé Georges, 102; Croset Marcel, 100; Roth Fritz, 98; Guyot André, 95; Cosandier Raymond, 92; Challandes Gilbert, 90; Challandes Benjamin, 89.

OBTIENNENT DES VOIX: Steudler Louis, 78; Zbinden Jean, 74.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Demierre André, 74; Brodard Norbert, 62; Sunier Gaston, 60; Schafer Henri, 55.

OBTIENNENT DES VOIX: Marti Louis, 54; Gaberel Georges, 42.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Cornu Marcel, 78; Besancet Francis, 71; Brunner Willy, 65; Haussener Claude, 63.

OBTIENNENT DES VOIX: Montandon Marcel, 62; Challandes Denis, 59; Challandes Willy, 58.

### Boudevilliers

15 conseillers généraux. Liste des intérêts de la commune: 7 (-).

Radicaux: 8 (-). LISTE DES INTERETS DE LA COMMUNE: SONT ELUS: Chollet Jean-Pierre, 123; Bedaux Claude, 122; Bachmann Paul, 122; Maeder Charles, 121; Montandon Jean, 120; Jacot Denys, 119; Chiffelle Francis, 118.

OBTIENNENT DES VOIX: Jeanne-rot Ruth, 118; Favre Ulysse, 116; Jacot Jean-Paul, 113; Breiller Philippe, 108; Jacot René, 107; Goumaz Bernard, 108.

RADICAUX: SONT ELUS: Luginbühl Jean-Louis, 142; Maridor Georges, 127; Tanner Gilbert, 119; Sandoz Claude, 119; Racine Armand, 118; Stauffer Daniel, 113; Perrin René, 112; Rossetti Georges-Henri, 111.

OBTIENNENT DES VOIX: Challandes James, 110; Barbier René, 98;

Vuillème Pierre, 96; Challandes Marcel, 87; Gretillat Nelly, 86.

### Engollon

9 conseillers généraux. Liste d'entente. SONT ELUS: Haussler Gilles, 36; Stauffer Léo, 31; Ruchi Louis, 30; Comtesse Philippe, 25; Besson Marcel, 25; Nobs Fritz, 24; Ruchti René, 23; Reichen Edouard, 22; Comtesse Charly, 22.

OBTIENNENT DES VOIX: Stauffer Albert, 22; Haussler Jean-Daniel, 20; Haussler Jean-Claude, 18; Ruchti Maurice, 18; Ruchti Francis, 12; Aeschlimann André, 12; Ruchti Benjamin, 11; Ruchti Jean, 5; Ruchti Rodolphe 3; Nobs Jean-Pierre, 1.

### Savagnier

15 conseillers généraux. Libéraux: 8 (-). Radicaux: 3 (-). Ralliement: 4 (-).

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Matthey Rémy, 131; Furrer Henri, 121; Linger Eric, 121; Matthey François, 118; Gaberel Marius, 117; Wuillomenet René fils, 117; Coulet Cyril, 116; Berger François, 114.

OBTIENNENT DES VOIX: Aubert Charles-Edgar, 113; Matthey Michel, 113.

RADICAUX: SONT ELUS: Wuillomenet Maurice, 81; Pierrehumert Jean-Pierre, 63; Junod Bernard, 61.

OBTIENNENT DES VOIX: Moeckli Michel, 58; Schupbach Pierre-André, 58; Gyger Numa, 57.

RALLIEMENT: SONT ELUS: Coandier Arnold, 73; Suter Jean, 61; Gaudier Cyrille, 59; Gaberel Luc, 57.

OBTIENNENT DES VOIX: Girard Charles-Alfred, 45; Walter Charles,

### Dombresson

21 conseillers généraux. Parti radical: 10 sièges (-2). Parti libéral: 7 sièges (-). Parti socialiste: 4 sièges (+4).

RADICAUX: SONT ELUS: André Gafner, 223; Claude Vaucher, 222; Willy Junod père, 213; Jean-Ls Geiser, 211; Francis Landry, 211; André Landry, 208; J.-Daniel Pointet, 206; Raymond Nussbaum, 199; Maurice Guinand, 197; J.-Claude Hofmann, 192.

OBTIENNENT DES VOIX: Pierre Gfeller, 179; J.-Louis Leuba, 176; Henri Jacot, 174; André Bolengo, 178; Adrien Nicole, 152.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Marcel Amez-Droz, 159; Germain Scheurer, 153; Marcel Monnier, 147; Claude Ducommun, 146; Hans Kunz, 140; Claude Hänni, 135; Willy Boss fils, 134.

OBTIENNENT DES VOIX: Natal Hirschy, 133.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Maurice Villard, 142; Michel Ruttimann, 131; Claude Bourquin, 130; J.-J. Diacon, 107.

OBTIENNENT DES VOIX: Iselle Blanchard, 99; J.-Claude Jobin, 98; René Jeanneret, 93; Odette Cavalier, 85.

### Le Pâquier

15 conseillers généraux. Liste d'entente. SONT ELUS: Boss Edgar, 60; Roth

René, 55; Christen Marcel, 55; Cachelin Jean, 55; Aebi Rodolphe, 54; Jeanfavre Olivier, 54; Tschanz Roger, 53; Mathys Erwin, 49; Wälti Rodolphe, 49; Stauffer Robert, 47; Bachmann Marlyse, 47; Pingeon J.-Michel, 47; Cuche Edgar, 47; Hadorn Walter, 47; Cuche Eugène, 46.

OBTIENNENT DES VOIX: Cuche Blaise, 46; Brochon Rémy, 38; Cuche Claude, 38; Cuche Michel, 37; Cuche Alexandre, 37; Wüthrich Christ, 36; Cuche Fernand, 34; Cuche Daniel, 33; Roth Martha, 29; Jeanfavre Paul, 24; Barfuss Arnold, 23; Jeanfavre Liliane, 22; Pingeon Frédérique, 17; Cuche Henri, 10.

### Villiers

15 conseillers généraux. Liste d'entente. SONT ELUS: Maurer Charles, 110; Blanchard Armin, 99; Dessales Robert, 95; Perret Robert, 91; Aeschlimann Francis, 85; Pelligrini Antoine, 78; Debrot René, 76; Burger Paul, 75; Cuche Benjamin, 70; Geiser Jean-Pierre, 70; Cuche Frédéric, 69; Mouglin Claudine, 65; Huguenin Ernest, 63; Opplinger J.-Paul, 62; Wuest Liliane, 62.

OBTIENNENT DES VOIX: Gimmel Léo, 57; Grau Samuel fils, 53; Barfuss Albert, 50; Baechler Raymond, 45; Cuche Edouard, 45; Grau Samuel père, 40; Cuche Louis, 40; Martin Louis, 40; Mast Charles, 36; Badel Victor, 28; Buffat Armand, 20.

### Coffrane

15 conseillers généraux. Radical 4. Libéral 11.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Magnin Eric, 11; Jeanfavre Gustave, 107; Perrenoud Bertrand, 107; Gretillat Philippe, 102; Hostettler Claude, 102; Jacot Marcel, 99; Mercier Max, 97; Chautems Pierre-André, 96; Perreux-Dielf Henri, 94; Aver Marguerite, 90; Jacot Paul, 88.

OBTIENNENT DES VOIX: Gretillat Fritz, 84; Gretillat Jean, 83; Bischoff Paul, 76; Roulet Emma, 62.

RADICAUX: SONT ELUS: Tornare Siméon, 58; Wenker René, 46; Schenk Jacques, 41; Holzhauser Charles, 41.

OBTIENNENT DES VOIX: Breguet Gertrude, 39; Weber Madeleine, 39; Brailard Jules, 38; Krebs André, 33; Clerc Paul, 28; Durussel Mady, 25.

### Valangin

15 conseillers généraux. Radicaux 7 sièges (+3). Libéraux 3 sièges (-). Socialistes 2 sièges (-1). Indépendants 3 sièges (-2).

RADICAUX: SONT ELUS: Comtesse Pierre-André, 80; Imelchen Alois, 77; Muriset Pierre, 74; Robert Michel, 67; Aiassa Danilo, 66; Wälti Otto, 64; Luder Jean-Jacques, 63.

OBTIENNENT DES VOIX: Skartounis José Mme, 47.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Balmer Albert, 58; Huguenin Georges, 56; Jacot Charles, 49.

OBTIENNENT DES VOIX: Besson Charles, 41.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Tock Henri, 48; Vaucher Claude, 44.

OBTIENNENT DES VOIX: Péter Roger, 36; von Gunten René, 30.

INDEPENDANTS: SONT ELUS: Clerc Marcel, 46; Matthey-Claudat Lucie, 43; Monnier André, 41. OBTIENNENT DES VOIX: Balmer Daniel, 41; Farine Roland, 38; Weber Jean-Marc, 37; Peter Jean-Pierre, 34; Schertenleib Martha, 31; Tschanz Robert, 30; Berthoud Antoine, 27; Chappalley Henri, 26.

### Geneveys-s.-Coffrane

27 conseillers généraux. Radicaux: 8 sièges (-6). Libéraux: 3 sièges (-1). Socialistes: 7 sièges (+2). Intérêts communaux: 9 sièges.

RADICAUX: SONT ELUS: Bernasconi Félix, 188; Jeanrenaud Hélibert, 183; Petitpierre Maurice, 178; Schwab Willy, 172; Brauen André, 169; L'Éplattier Roger, 151; Jacot André, 142; Duvoisin André, 140.

OBTIENNENT DES VOIX: Lämmler Arthur, 131; Schweingruber Claude, 111; Meister Armin, 99; Meister Jean, 96.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Bourquin André, 100; Guyot René, 97; Dubied Claude, 74.

OBTIENNENT DES VOIX: Hirschy Arthur, 74; Colomb René, 72; Moccand Paul, 65.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Jomini Jean-Daniel, 178; Guibert André, 154; Cornuz Pierre, 126; Banderier René, 121; Guignard Victor, 116; Mathez Marcel, 108; un conseiller à élire.

INTERETS COMMUNAUX: SONT ELUS: Rossetti Willy, 188; Girardin Maurice, 181; Sigrist André, 176; Hauser Fernand, 162; Dubois Daniel, 152; Langel Yvan, 141; Renfer Peter, 134; Matthey Georges, 133; Messerli André, 130.

OBTIENNENT DES VOIX: Schmid Michel, 121; Erard Gaston, 112.

### Chézard-Saint-Martin

21 conseillers généraux. Radicaux: 3503, 8 sièges (+1). Libéraux: 3354, 7 sièges (-1). Socialistes: 2743, 6 sièges (-). POP: n'ont pas atteint le quorum.

RADICAUX: SONT ELUS: Alfred Guye, 176; Michel Tanner, 276; Charles Veuve, 269; Max Maurer, 167; Walter Gutknecht, 163; Gilbert Huguenin, 162; Georges Sandoz, 161; Willy Kehrlé, 161.

OBTIENNENT DES VOIX: Daniel Diacon, 161; Maurice Lorimier, 155; Michel Matthey, 148; Max DeMartini, 144; Albert Linder, 126.

LIBÉRAUX: SONT ELUS: Georges Loup, 187; Pierre Blandenier, 183; Jean Voegtli, 173; François Favre, 165; Jacques Blandenier, 163; Joseph Neidhart, 156; Gilbert Udrilt, 155.

OBTIENNENT DES VOIX: Gustave Sandoz, 150; Jean-Paul Vuillommet, 141; Paul-Daniel Clerc, 139; Francis Bloch, 138; Henri Haemmerli, 138.

SOCIALISTES: SONT ELUS: Pierre Elzinger, 153; Raymond Chanel, 146; Raymond Berthoud, 143; Elisa Zahler, 139; François Challandes, 139; Americo Barizzi, 130.

OBTIENNENT DES VOIX: Marcel Eceur, 127; Jean-Paul Ryser, 124; Simone Perret, 118; Marcelle Tornare, 110.

POP: AUCUN ELU. OBTIENNENT DES VOIX: Jacques Dind, 20; Marcel Graf, 15.

## Le Locle: les socialistes perdent et le parti progressiste gagne aux Brenets

Le parti progressiste national loclois, rajeuni comme il l'a annoncé bien avant les élections, a-t-il réussi un exploit en maintenant ses positions? On peut en tout cas parler de succès, car il avait en face de lui deux adversaires de la gauche et de l'extrême-gauche qui entendaient bien ne pas ménager les seuls représentants des électeurs dit bourgeois.

Quant au succès popiste (+ 2 sièges) au détriment des socialistes, qui l'aurait prévu? Les populistes probablement, puisqu'il est toujours facile de prédire... le passé!

Avec 16 sièges, les socialistes restent évidemment le groupe le plus fort du Conseil général, mais dès l'instant où la lutte a été menée sans apparentement avec les populistes, ils savent au moins où se trouvent leurs principaux adversaires électoraux!

Aux Brenets, succès du parti progressiste national qui enlève deux sièges aux socialistes. Obtenant 16 sièges alors qu'il a présenté 15 candidats, faut-il admettre qu'il a manqué d'optimisme?

Aux Ponts-de-Martel, la diminution de la population ramenait le nombre des sièges de 29 à 27; les partis progressiste national et socialiste en ont perdu chacun un! Ici, ce sont les socialistes qui obtiennent 9... sièges alors qu'ils n'avaient présenté que 7 candidats!

Le district du Locle reste le bastion du PPN. Cette stabilité est intéressante à constater. (Ch.)

### Le Locle

41 conseillers généraux. Socialistes: 1766, 16 sièges (-2).

PPN: 1752, 15 sièges (-). POP: 1162, 10 sièges (+2). 85 listes manuscrites.

SOCIALISTES: SONT ELUS: René Felber, 1948; Robert Castella, 1800; H. Eisenring, 1785; André Gentil, 1784; Adolphe Hatt, 1755; Paul Perdrizat, 1748; Michel Ducommun, 1747; Jean-Pierre Graber, 1746; Raymond Vurlod, 1740; Roger Droz, 1736; Jean-Jacques Reubi, 1719; Willy Daellenbach, 1718; Gilbert Jeanneret, 1718; André Maréchal, 1718; Willy Humbert, 1710; Denis Hirt, 1700.

OBTIENNENT DES VOIX: Bernard Mossier, 1696; Hélène Héritier, 1690; Berthe Notz, 1671; Louise Jambé, 1667; Franco Cairoli, 1665.

PPN, SONT ELUS: Robert Raymond, 1785; Jean-Pierre Renk, 1775; Pierre Faessler, 1774; Claude-Henri Chaboz, 1726; Alain Matthey, 1721; Philippe Oesch, 1716; Willy Nicolet, 1713; Walter Schatz, 1708; Pierre Calame, 1705; Marcel Berner, 1701; Fritz Fluckiger, 1696; Luc Tissot, 1695; Joseph Huot, 1690; Eugénie Ischy, 1686; Jean-Pierre Dubois, 1683.

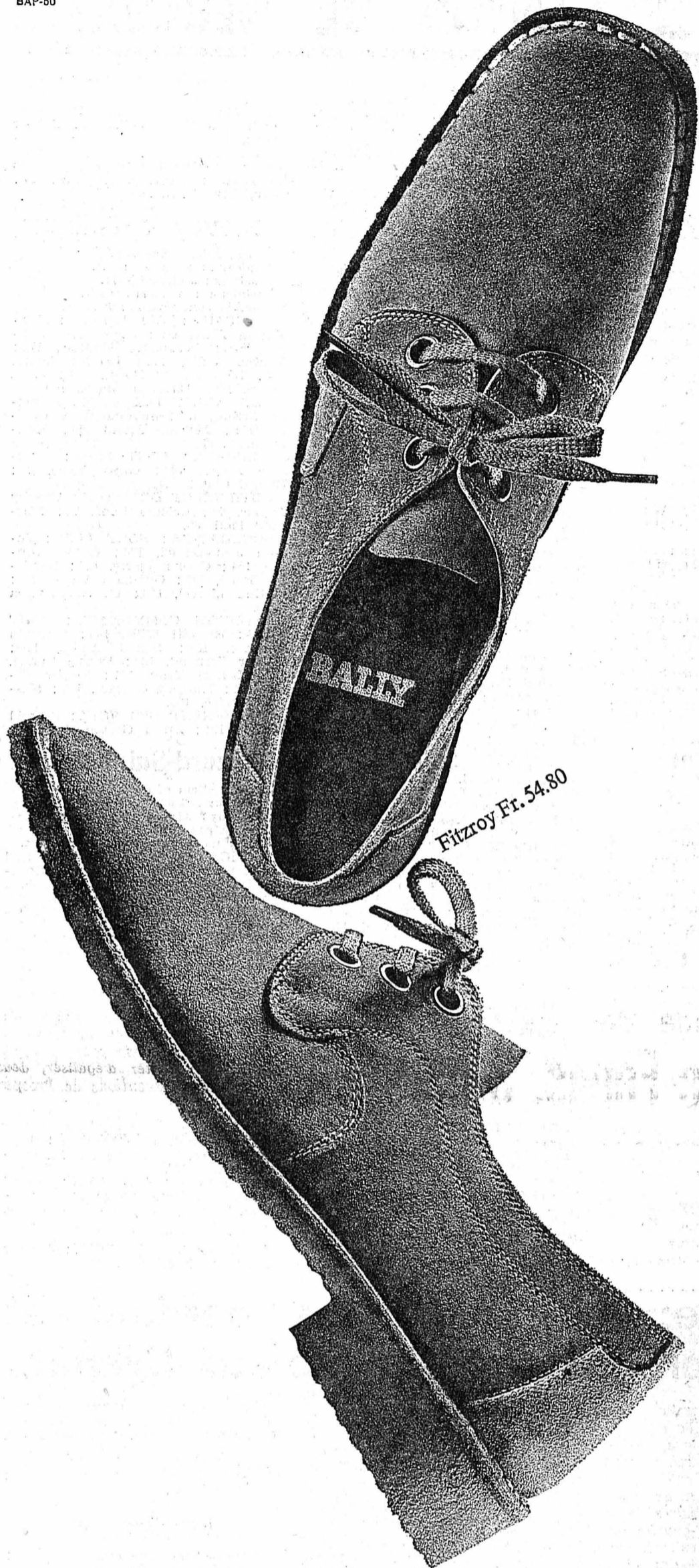
OBTIENNENT DES VOIX: Siegfried Fluckiger, 1681; Hubert Maradan, 1668; Georges Arber, 1664; Urs Eschle, 1663; Henri Corti, 1595; Rose-Andrée Widmer, 1593; Claire Charpié, 1547.

POP, SONT ELUS: Frédéric Blaser, 1291; Laurent Donzé, 1199; Alois Brigadoi, 1194; Jean Blaser, 1192; Charles Friolet, 1163; Charles Huguenin, 1163; Claude Leimgruber, 1156; Marcel Quartier, 1152; Jean Huguenin, 1151; J.-M. Aeschlimann, 1147.

OBTIENNENT DES VOIX: Marcel Clément, 1145; Michel Emery, 1144; Charles Debieux, 1142; Anatolie Perrot, 1134.

### La Chaux-du-Milieu

15 conseillers généra



Fitzroy Fr. 54.80

**Ils sont  
moins faits pour l'ambiance  
des conseils  
d'administration.**

Mais pour flâner. Siroter. Se ballader à deux.

C'est pourquoi les hommes actifs s'empressent de les chausser chaque fois qu'ils ont besoin de se détendre. Travaillés dans du cuir extra-souple, enjolivés de garnitures à couture racée, rehaussés d'œillets marquants, nos souliers «relaxe» ont tout pour leur faire goûter la douce ambiance du farniente!

**BALLY  
AROLA**

Bally Rivoli, Av. Léopold-Robert 32, La Chaux-de-Fonds,  
Bally Arola, Rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel

VOTRE NOUVEAU  
SALON



**Belle coiffure**

Av. Léopold-Robert 88a  
2e étage (ascenseur)

**TOUTES LES DERNIÈRES  
CRÉATIONS DE LA MODE  
1968**

«DIVINE 68»

**Benjamin**  
pour dames

Reçoivent  
sur rendez-vous  
Tél. (039) 3 77 22



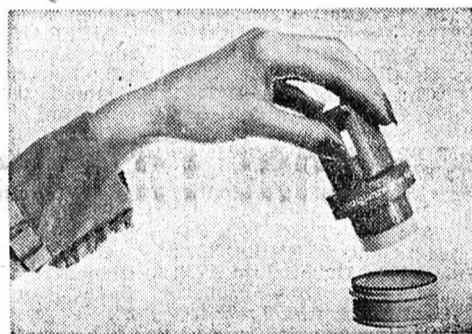
«LIGNE 68»

**Antonio**  
pour messieurs

**nouveau!**



**Voici  
comment  
on cire les  
souliers  
maintenant:**



On achète «rapiwax» — à MIGROS. C'est nouveau et fantastique: la crème pour les chaussures, l'éponge pour étendre la crème — tout est ensemble. En deux ou trois mouvements, l'éponge est prête à l'emploi, et de telle façon que vous n'avez jamais ni les mains, ni les manches «cirées». Tout va très vite et proprement, et c'est si simple et si pratique de ranger la boîte et l'éponge!

**Pour toutes les chaussures — seulement «rapiwax»**  
(rien n'est plus simple et plus facile)

«rapiwax» en noir, brun et neutre  
La boîte complète, prête à cirer, avec mode d'emploi 49 g **1.-**  
Boîte de recharge 49 g **-.50**



En offre Multipack de lancement:

**MIGROS** **2 boîtes 1.70**  
(au lieu de 2.-)

On demande une  
**personne**

de 9 h. à 10 h. 30  
chaque matin, pour  
faire les commis-  
sions.  
S'adresser Boucherie  
Chalverat, av. Char-  
les-Naine 7, tél. 039  
2 23 57.

A vendre  
**points Silva**  
Mondo - Avanti  
Prix très bas.  
LESCY  
case postale 281  
1401 Yverdon



**ANKER?**

mais c'est combien plus ROBUSTE!  
La meilleur marché à l'entretien.  
**OCCASIONS** - Toutes marques  
avec garantie.

**Marc Chapatte**

Place du Stand 14 Tél. (039) 2 62 35  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cartes de visite Beau choix Imprimerie Courvoisier S. A.

# LUNDI SPORTS

## Le championnat suisse de football

### Ligue nationale A

Bâle - Bellinzone 1-0.  
Granges - Bienne 1-2.  
Lugano-La Chaux-de-Fonds 3-1.  
Lucerne - Young-Boys 2-1.  
Servette - Grasshoppers 0-2.  
Young-Fellows - Lausanne 1-1.  
Zurich - Sion 4-0.

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. Zurich	23	14	6	3	57-22	34
2. Grassh.	23	14	4	5	49-22	32
3. Lugano	23	14	4	5	45-29	32
4. Bâle	23	12	5	6	44-29	29
5. Lausanne	23	11	6	6	59-39	28
6. Lucerne	23	11	4	8	47-53	26
7. Bienne	23	9	5	9	40-39	23
8. Y.-Boys	23	7	7	9	31-38	21
9. Sion	23	6	9	8	28-36	21
10. Servette	23	8	4	11	36-34	20
11. Bellinzone	23	8	4	11	23-33	20
12. C.-de-Fds	23	6	6	11	34-44	18
13. Y.-Fell.	23	2	6	15	16-53	10
14. Granges	23	3	2	18	17-55	8

### Ligue nationale B

Aarau - Moutier 6-1.  
Baden - Winterthur 1-3.  
Fribourg-Soleure 1-1.  
Saint-Gall - Bruhl 4-4.  
Thoune - UGS 0-0.  
Xamax - Chiasso 0-0.  
Berne - Wettingen 0-4.

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. Wintert.	23	15	4	4	64-25	34
2. St-Gall	23	11	8	4	57-33	30
3. Aarau	23	10	8	5	47-24	28
4. Wetting.	23	10	8	5	46-37	28
5. Xamax	23	10	6	7	43-35	26
6. Bruhl	23	10	5	8	42-40	25
7. Chiasso	23	10	5	8	29-27	25
8. UGS	23	9	6	8	42-43	24
9. Thoune	23	7	9	7	33-34	23
10. Fribourg	23	6	8	9	33-31	20
11. Soleure	23	6	7	10	32-42	19
12. Baden	23	7	5	11	25-53	19
13. Moutier	23	5	4	14	33-64	14
14. Berne	23	2	3	18	28-66	7

### Championnat des réserves

**GROUPE A:** Bâle - Bellinzone 9-1; Granges - Bienne 5-1; Lugano - La Chaux-de-Fonds 0-1; Lucerne - Young Boys 0-2; Servette - Grasshoppers 2-0; Young Fellows - Lausanne 2-0; Zurich-Sion 1-0.

**GROUPE B:** Aarau - Moutier 4-1; Baden - Winterthur 1-4; Berne - Wettingen 1-3; Fribourg-Soleure 2-2; Saint-Gall - Bruhl 3-7; Thoune - UGS 3-0; Xamax-Chiasso 5-1.

### Championnat suisse de première ligue

**SUISSE ROMANDE:** US Campagnes - Le Locle 1-2; Chênôis-Yverdon 1-2; Fontanemelon-Vevy 2-2; Rarogne - Martigny 5-2; Stade Lausanne - Etoile Carouge 0-0; Versoix - Monthey 0-0.

**SUISSE CENTRALE:** Alle - Porrentruy 1-1; Berthoud - Old Boys 2-1; Langenthal - Emmenbrucke 0-1; Minerva - Durrenast 2-0; Saint-Imier - Nordstern 1-3; Zofingue - Concordia 2-1.

**SUISSE ORIENTALE:** Amriswil - Blue Stars 4-2; Brunnen-Frauenfeld 0-5; Kuesnacht - Uster 1-1; Locarno - Widnau 2-0; MendrisioStar - Schaffhouse 4-1; Zoug - Vaduz 1-2.

#### PORRENTRUY FINALISTE

Porrentruy, MendrisioStar et Frauenfeld sont d'ores et déjà qualifiés pour les finales. Saint-Imier, Brunnen et Widnau sont condamnés à la relégation.

### Dimanche prochain

**LIGUE A:** Bellinzone - Granges; Bienne - Lugano; La Chaux-de-Fonds - Young Fellows; Grasshoppers - Lucerne; Lausanne-Sports - FC Zurich; Sion - Servette; Young Boys - Bâle.

**LIGUE B:** Bruhl - Fribourg; Chiasso - Saint-Gall; Moutier-Xamax; Soleure - Berne; UGS-Baden; Wettingen - Thoune; Winterthur - Aarau.

### En Allemagne

**BUNDESLIGA (33e journée):** Bayern Munich - FC Nuremberg 0-2; Borussia Neunkirchen - VfB Stuttgart 0-5; Borussia Dortmund - FC Kaiserslautern 4-0; Borussia Moenchengladbach - Eintracht Brunswick 2-0; Eintracht Frankfurt - Schalke 04 1-1; SV Hambourg - Cologne 1-1; FC Cologne - Alemannia Aix-la-Chapelle 3-1; Hanovre 91 - MSV Duisbourg 2-2; SC Karlsruhe - Werder Brême 1-2.

Classement: 1. FC Nuremberg, 45 p., champion d'Allemagne; 2. Werder Brême, 42; 3. Borussia Moenchengladbach 41.

### Sport-Toto

1 2 1 1 2 X X X X

# Journée conforme aux prévisions pour les équipes de tête en LNA LUGANO ET GRASSHOPPERS NE SONT PAS RÉSIGNÉS... Saint-Gall menacé par Aarau et Wettingen en LNB

## Zurich n'a laissé aucune chance à Sion!

Fort de son avance de 2 points, l'actuel leader de la ligue nationale A, le FC Zurich, n'a fait aucun cadeau aux Valaisans de Sion. C'est sur une nette victoire de 4-0 que s'est terminée cette rencontre. Lausanne-Sports sera donc l'arbitre de la situation et la rencontre de samedi prochain entre Vaudois et Zurichois, à la Pontaise, sera décisive. Les deux derniers adversaires du FC Zurich sont La Chaux-de-Fonds, sur les bords de la Limmat, et Bienne, en terre seelandaise! C'est dire l'importance du prochain match à Lausanne. Autre favori, Grasshoppers et Lugano ont tous deux signé deux succès, respectivement face à Servette et La Chaux-de-Fonds, celui des hommes de Skiba étant plus probant puisque obtenu au dehors. Rappelons que les « Sauterelles » doivent encore rencontrer Lucerne et Granges, à Zurich, mais également Bâle, sur les bords du Rhin. Ce programme paraît plus facile que celui du FC Zurich. Quant aux Tessinois, ils se rendront encore à Bienne et à Berne (Young Boys) et surtout seront opposés à leur rival Bellinzone! Un derby qui, même joué à Lugano, sera disputé avec acharnement.

Évincés de la course au titre, les Bâlois ont tenu à se distinguer devant leur public face à Bellinzone. Un petit but obtenu par Ruffli (63e minute) a mis fin aux espoirs des Tessinois. Le derby de la région seelandaise entre Granges et Bienne a tenu ses promesses et il n'y a

pas eu de « cadeau » entre ces adversaires légendaires, Bienne s'étant finalement imposé par 2-1. Si le résultat du match Lucerne - Young Boys est conforme aux prévisions (victoire des « Lions »), celui mettant aux prises Young Fellows et Lausanne, à Zurich, s'est terminé par une surprise, les Zurichois, condamnés à la relégation, ayant arraché un match nul aux Vaudois, révélations de ce second tour!

## Saint-Gall perd encore un point!

En signant une nouvelle victoire face à Baden, au dehors, le leader Winterthur, déjà promu, a fait un nouveau pas vers le titre national de ligue B. Derrière cette équipe, la lutte pour la seconde place est toujours très ouverte et Aarau, en battant Moutier - rien ne va plus chez les Jurassiens - a prouvé qu'il entendait disputer ses chances pour l'ascension jusqu'au dernier match. A deux points des Saint-Gallois, les Argoviens ne sont pas encore éliminés, mais par contre menacés, dans leurs ambitions, par un Wettingen entièrement retrouvé! Cette dernière équipe a signé une très nette victoire à Berne et justifié elle aussi ses intentions... Le derby entre les clubs saint-gallois s'est disputé « à la loyale » et Bruhl a pris un point capital à son rival

local. Alors que l'on attendait généralement une victoire des clubs recevants dans les trois derniers matchs de cette journée (Fribourg-Soleure, Thoune - UGS et Xamax-Chiasso), les visiteurs ont, dans chaque cas, arraché un match nul flatteur!

A trois journées de la fin, la situation s'est clarifiée au bas du classement, Berne et Moutier sont désormais relégués (on verrait mal les Jurassiens triompher dans les trois rencontres qu'ils leur restent à jouer...), mais par contre, on ignore encore qui accompagnera Winterthur en ligue A. Malheureusement, Xamax est hors de course...

PIC.

### Coupe d'Angleterre

A l'issue d'une confrontation équilibrée, West Bromwich Albion a battu le favori Everton en finale de la Coupe d'Angleterre. Ce succès n'a été acquis qu'après des prolongations. L'avant-centre de West Bromwich, Jeff Astle, marqua l'unique but de la partie à la 93e minute. Astle a ainsi gagné le duel qui l'opposait au pilier de la défense adverse, l'international Labone. Donnée généralement favorite, l'équipe d'Everton, émanation d'un quartier de Liverpool, manqua de maturité. A l'exemple de son talentueux ailier Husband, Everton manqua de maîtrise et de routine dans les moments critiques. L'apport du rouquin Ball, l'une des révélations de la Coupe du monde 1966, permit à Everton de s'assurer une certaine supériorité territoriale, mais l'avant-centre Royle parvint rarement à échapper à l'emprise des arrières centraux Kaye et Talbut, qui lui étaient supérieurs sur le plan athlétique.



Grasshoppers a battu, aux Charmilles, le FC Servette par 2 à 0. Le gardien zurichois Deck parvient à dégager le ballon devant Sundermann. (ASL)

## Malgré une belle résistance des Neuchâtelois Lugano bat La Chaux-de-Fonds, 3 buts à 1

Terrain du Cornaredo, en bon état. Temps frais. 5000 spectateurs. LUGANO: Prosperi; Egli, Indemini, Signorelli, Pullica; Coduri, Brenna; Lusenti, Simonetti, Luttrop, Moscatelli. — LA CHAUX-DE-FONDS: Donzé; Voisard, Hoffmann, Burri, Fankhauser; Droz, Silvant; Schneeberger, Jeandupeux, Zappella, Brossard. — BUTS: 1ère Luttrop; 18e Simonetti; 40e Jeandupeux; 82e Brenna.



Le gardien Prosperi n'a concédé qu'un but aux Chaux-de-Fonniers. (ASL)

### Luttrop ouvre la marque

Privés de plusieurs titulaires, l'équipe de l'entraîneur Vincent s'est bien battue, perdant par 2 à 0 après 18 minutes, elle ne baissa pas les bras et ce n'est qu'à quelques minutes de la fin qu'elle accepta sportivement la défaite. Pour garder le contact avec Zurich, Lugano devait absolument gagner. Il adopta la bonne méthode pour y arriver. Le puissant Luttrop n'y alla pas par quatre chemins pour tâter la valeur du remplaçant de Eichmann. Un

tir puissant de 30 mètres, à la première minute faisait mouche. Donzé, surpris, ne pouvait que regarder passer la balle. Une telle réussite stimula les Lukanais. Pendant 20 minutes, les Chaux-de-Fonniers furent assaillis. Le mauvais début n'était pas fait pour donner confiance. L'entente manquait complètement. Les défenseurs, croyant protéger leur gardien, intervenaient mal à propos. Heureusement pour eux, les attaquants lukanais ne surent profiter qu'une seule fois des cadeaux qui leur furent offerts. A la 10e minute, une première contre-

attaque chaux-de-fonnière se termina par un tir de Zappella que Prosperi dégaugea du poing. Mais Lugano continuait à dominer. Il voulait absolument s'assurer la victoire. A la 15e minute, une montée spectaculaire et applaudie de Voisard se termina par un tir du pied gauche qui mit le gardien lukanais en difficulté. Le deuxième but tessinois arriva comme un fruit mûr. Les Chaux-de-Fonniers réagirent à ce nouveau coup.

### Reprise des Montagnards

Petit à petit ils réussirent à desserrer l'étreinte. Donzé prenait de la sûreté. Le jeu de ses camarades s'améliorait. Il devenait plus net, plus agressif. Le remplaçant d'Eichmann se distingua à la 24e minute sur un tir d'Egli, puis 6 minutes plus tard sur un coup de tête de Simonetti. La Chaux-de-Fonds se mit dès lors à dominer. Le dernier quart d'heure de la première mi-temps lui appartient. Magnifique travail de Voisard qui porta souvent aide à ses camarades de l'attaque. A la 35e minute, un de ses centres fut repris de la tête par Zappella, mais Prosperi était sur ses gardes. A la 40e minute, ce fut au tour de Fankhauser de monter par la gauche. Son centre arriva sur Jeandupeux contrôlé de près par Pullica. Plus prompt, le Chaux-de-Fonnier s'empara de la balle et

### Vaine domination

A la reprise, les Neuchâtelois firent suer Coduri et ses camarades. Cela dura une bonne demi-heure. Droz et Silvant dominèrent au centre du terrain. Les jeunes Chaux-de-Fonniers montrèrent toute leur valeur. Quelle fraîcheur, quelle spontanéité dans leur jeu. Jeandupeux fit passer des moments pénibles à Pullica. Lugano devait se défendre. Son expérience lui permit de surmonter péniblement mais sans mal la domination adverse. Dès la 75e minute, Luttrop se reprenait et avec lui toute l'équipe. La Chaux-de-Fonds avait laissé passer sa chance. Les Tessinois repartirent à l'assaut des buts de Donzé. Ce dernier eut de belles interventions sur tirs et coups de tête de Simonetti et Luttrop. Après les coups de sifflets, les spectateurs se mirent à nouveau à encourager leurs favoris. Lugano revenait de loin. Il n'accorda plus aucune liberté à son valeureux adversaire. Le match était gagné. La Chaux-de-Fonds qui était venue au Tessin sans grandes prétentions a réussi à faire trembler les Lukanais. Son jeu fut agréable. Sans les hésitations du début, le partage des points aurait été possible. Voisard fut le meilleur élément des Neuchâtelois. Lugano se montra irrégulier. Il eut une saine réaction un quart d'heure avant la fin. Sa victoire quoique difficile à obtenir est méritée.

D. C.

## XAMAX - CHIASSO, 0 À 0

XAMAX: Jaccottet; Frutig, Mantoan II, Merlo, Vogt; M. Favre, Sandoz; Bonny (Porret), Daina, Manzoni, Mantoan I. — CHIASSO: Bruschini; Agostoni, Lurati, Sogari, Mazzali; Boffi, Albisetti; Bregna, Beretta, Riva IV (Aspesi), Tschanz. — ARBITRE: Wieland, Granges. — 1900 spectateurs.

L'enjeu était trop mince pour que l'une ou l'autre équipe prenne véritablement ce match au sérieux. La liquidation la plus morne présida à un spectacle qui fut aussi nul que le résultat. Les Neuchâtelois ont néanmoins quelques excuses. Stutz et Reisch, qui habituellement animent le jeu, sont toujours absents. Sandoz, fatigué par le service militaire, ne tenait pas à animer à lui seul ce match, ceci d'autant plus que l'adversaire s'en tenait à la plus stricte défensive. Dès ce moment, il est difficile de vouloir exiger un spectacle intéressant.

Au bout d'une demi-heure, le résultat était pratiquement scellé. On pouvait supposer, qu'à la longue, les Xamaxiens parviendraient tout de même à faire triompher leur technique. Ce ne fut pas le cas, malgré une avalanche de coups de coin. Ce fut dans le dernier quart-d'heure que les Xamaxiens se mirent sérieusement au travail. Ils tentèrent alors de percer par les ailes, rappelant même Merlo et Mantoan II à la rescousse. Rien n'y fit tellement le mur des Tessinois était compact. Plusieurs incidents

R. J.

### Match de championnat de première ligue U. S. CAMPAGNES - LE LOCLE, 1-2 (0-0)

LE LOCLE : Etienne ; Dietlin, Huguenin, Hotz et Morandi ; Jaeger et Dubois ; Corti, Bula, Haldemann et Roos. — ARBITRE : M. Darbelay, de Roche ; 500 spectateurs.

#### Les Genevois sans complexe

Comme il fallait s'y attendre, les Genevois de US Campagnes n'ont fait preuve d'aucun complexe face aux Loclois auxquels ils ont mené la vie dure jusqu'à la dernière minute de la rencontre, afin d'essayer d'augmenter un capital-points déficitaire. L'équipe de Jaeger se présentait sans Bosset ni Veya, remplacés par Roos et Dietlin.

Faisant preuve d'une légère supériorité en première mi-temps, les Loclois (qui ont beaucoup de peine depuis quelque temps) ne réussissent pas à concrétiser et le repos survint sur le score de 0-0.

A la reprise, on assiste à un nouvel élan des Neuchâtelois et, à la 10e minute, après une jolie phase de jeu, l'entraîneur Jaeger obtint le premier but du match. La réaction genevoise fut rapide, soutenue et efficace. A la 15e minute déjà, l'égalisation était obtenue. La pression des locaux augmenta encore et les Loclois passèrent un mauvais quart d'heure. Pourtant, une fois encore, la chance était avec eux : à la demie-heure, sur un tir de Bula, un mauvais renvoi de la défense permettait à Dubois de marquer le but de la victoire.

Jeudi, Le Locle recevra Cantonal au stade des Jeanneret. Ce sera l'avant-dernier match de ce championnat. Son importance n'a pas besoin d'être soulignée. Il est souhaitable que chacun en soit persuadé. L'effort consenti et la réussite obtenue depuis le début du second tour (20 points en 10 matchs) méritent bien que Les Loclois aillent maintenant jusqu'au bout sur la même lancée. D'autant plus que Monthey vient de leur céder la seconde place du classement en perdant un point contre Versoix.

(INTER)

### Fontainemelon et Vevey, 2-2 (1-2)



Le Neuchâtelois Simeoni (à gauche) tente le but... (photo Schneider)

300 spectateurs, corners, 5 à 7. — Arbitre : Bruno Steiner, de Langenthal. FONTAINEMELON : Porret ; Bonjour, Schaer, Cometti, Auderset ; Jendly, Simeoni, Urni, Gimmi (Ritchard), Wenger, Barbezat.

D'entrée, Vevey attaqua à outrance et marqua dès la deuxième minute par Reysin. Par la suite, le match s'équilibrait et il fallut attendre la 42e minute pour que, sur un hors jeu manifeste, Buhlmann de Vevey marque le deuxième. Piqué au vif, Fontainemelon attaque et marque son premier but par Ritchard, de la tête, à la 43e minute.

En seconde mi-temps, Fontainemelon attaque et oblige Vevey à se replier en défense. A la 35e minute, lors d'un coup franc tiré par Fontainemelon, un arrière veveysan touche la balle de la main dans les 16 mètres, faute qu'ignora totalement l'arbitre. Ce n'est que deux minutes avant la fin, que Barbezat, d'une reprise de volée, put battre le portier veveysan. Ce n'était que justice

et Vevey peut même s'estimer très content de quitter le stade de Fontainemelon avec un point.

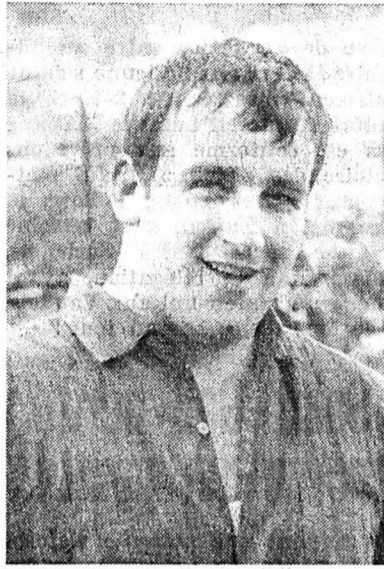
### St-Imier-Nordstern 1-3

ST-IMIER : Siegenthaler ; Leuenberger, Erard, Grandjean, Doutaz ; Loertscher, Courvoisier (Balmer) ; Chatelain II, Wittmer, Chatelain I, Meric. — BUTS : 20e, 69e, 56e Riesen, 89e Wittmer. — ARBITRE : M. Schwaller, de Neuchâtel.

Le venue des Stelliens bâlois à Tramelan était surtout importante pour eux, puisque ils devaient absolument empêcher l'enjeu du match pour ne pas risquer de faire les frais du bon retour de Alle et de Zofingue. La victoire de Nordstern n'a souffert d'aucun doute, puisque Saint-Imier a été très logiquement battu par une équipe mieux armée tant sur le plan technique que physique.

## La Fête jurassienne de lutte a obtenu un magnifique succès VICTOIRE PRÉVUE DU «ROI» HUNSPERGER À SAINT-IMIER

Favorisée par un temps agréable, la 46e Fête jurassienne de lutte, a connu un grand succès à Saint-Imier. Cette manifestation soigneusement préparée, a réuni environ 150 lutteurs venus de huit associations différentes des cantons de Neuchâtel, Vaud et Berne, les représentants de l'Association jurassienne comptant d'excellents éléments étant, tout naturellement, les représentants les plus nombreux d'une des associations.



Rudolf Hunsperger brillant vainqueur.

#### La journée de samedi

La manifestation a eu pour cadre le superbe emplacement de jeu de la SFG, au sud de la fabrique des montres « Longines ». C'est sur ce stade que les Comités jurassien, technique et d'organisation, se sont d'abord rencontrés, samedi après-midi. Le soir venu, tous les responsables de ce comité et des organes jurassiens, ont tenu une séance commune à l'Hôtel des XIII Cantons, local de la section de Saint-Imier. Elle fut consacrée à la mise au point de questions de détail, tandis que le comité technique mettait au point le « tri » des concurrents appelés à se rencontrer le dimanche sur les quatre ronds de sciure.

#### Dimanche

Dès les premières heures de la matinée, les lutteurs sont sur place et les spectateurs déjà très nombreux sont installés autour des cordes délimitant

l'emplacement réservé aux concurrents. Dès les premières passes, on suit avec intérêt Hunsperger, roi de la lutte, et l'on se rend compte que lutteurs, bergers et gymnastes, ne vont pas se faire de cadeaux et, surtout, que la vedette du jour et de la lutte en Suisse, aura à « travailler » ferme pour justifier sa solide réputation.

#### Les personnalités présentes

Ont, en particulier, honoré la 46e Fête jurassienne de lutte MM. Willy Sunier, préfet du district, MM. César Voisin, député à Corgémont, MM. les députés Jean-Louis Favre et Charles Niklès, de St-Imier, MM. Francis Loetscher et Roger Gigon, conseillers municipaux, MM. André Terraz président de bourgeoisie et Roger Meyrat, conseiller de bourgeoisie, les représentants de plusieurs associations sœurs, etc.

#### Les luttes l'après-midi

Les luttes repriront selon le programme. Et cette fois-ci, il s'agissait pour les lutteurs de donner à fond, en vue du championnat. Hunsperger fut opposé aux meilleurs. Sa technique, sa sûreté et son calme, ne devaient pas tarder à faire des victimes parmi les plus cotés.

Vers le milieu de l'après-midi, le classement intermédiaire a vu le roi de la lutte nettement en tête avec 39,5 points. Ce championnat fut passionnant à suivre et le public manifesta un intérêt très vif à ces dernières passes.

Aux dernières heures de l'après-midi, la fête gagna en intensité en raison des ultimes joutes, le public « accrocha » littéralement à la passe extrême : Hunsperger (Mittelland) opposé à Peter (Haute-Argovie), deux lutteurs de même gabarit.

#### Un beau vainqueur

Hunsperger l'emporta nettement et proprement par un kurz-crochet. Il ne fallut pas plus d'une minute et demie au roi de la lutte pour plaquer son adversaire sur le dos. Très belle finale qui souleva une tempête d'applaudissements, traduisant le plaisir de la foule et des lutteurs, en particulier.



Le Loclois Pauli (de face) en action.

Terminant une journée dont l'Association jurassienne des lutteurs peut à juste titre être fière, comme le comité d'organisation, la proclamation des résultats apporta joie et satisfaction aux concurrents. Il appartient à M. Ueli Rohrbach, président technique jurassien compétent d'annoncer le palmarès, tandis que M. Edmond Evalet, président jurassien dévoué et bien à son affaire, pour l'association jurassienne dont il est le porte-parole écouté de même que M. Auguste Jeanrenaud président avisé des organisateurs, prononcèrent les allocutions de clôture.

#### Résultats

- 1. Hunsperger Rudolf, Habstetten 59,25 ; 2a. Gasser Peter, Hersiger 58,25 ; 2b. Ziehli Erwin, Bévillard 58,25 ; 3a. Stuki Hans, Koppigen 57,75 ; 3b. Gasser Werner, Ersingen 57,75 ; 4. Lugnbühl Hans, Krattigen 57,50 ; 5a. Klossner Hans, Diemtigen 57,25 ; 5b. Muhlemann Rudolf, Kirchberg 57,25 ; 5c. Fuher Hansueli, Gwatt-Thoune 57,25 ; 5d. Bangerter Fritz, Wiler 57,25 ; 5e. Kämpf Gottfried, Heiligenschwendli 57,25 ; 6a. Bachmann Karl, Bienne 57,00 ; 6b. Jungen Peter, Selzach 57,00 ; puis : 6c. Spring Hanspeter, Bienne ; 6d. Huguélet René, Péry ; 6s. Zingg Robert, Belp ; 6f. Kaufmann Jakob, Obergerlafingen ; 6g. Fuher Urs, Alchensdorf ; 6h. Muller Charles, Tramelan ; 6i. Reusser Sepp, Homberg ; 7a. Streit Hansueli, Ried-Kerzers ; 7b. Streit Rudolf, Ried-Kerzers ; 7c. Kopp Ueli, Niederoernz ; 7d. Salzmann Hans, Eggwil, tous avec couronne.

#### Sport militaire

### Le Biennois Tschudi gagne à Binningen

Les meilleurs spécialistes suisses de pentathlon moderne ont eu l'occasion d'affronter durant le week-end à Binningen des Allemands dont une compétition ne comportant toutefois pas l'équitation. Le Biennois Alex Tschudi s'est imposé avec un total de 3741 points.

#### Malaises digestifs ?

— Comment les apaiser

Bon repas et bonne digestion ne vont pas toujours de pair. Les mets trop riches, trop lourds ou trop épicés sont souvent la cause de troubles digestifs tels que lourdeurs, aigreurs, ballonnements. Ayaz donc toujours quelques pastilles Rennie à portée de main. En cas de besoin, sucez-les lentement une ou deux et vous sentirez vos malaises s'estomper. En neutralisant l'excès d'acidité gastrique, les pastilles Rennie facilitent la digestion et vous aideront à mieux supporter vos petits écarts de régime.

5872

#### TOT OU TARD ?

- Vas-y tout de suite.
- J'ai bien le temps.
- On dit ça et pour finir, il est trop tard.
- C'est pour le 1er juin.
- Peut-être, mais c'est au début qu'il y a le plus de choix.
- Bon ! Je vais le chercher ton billet. Pour le mien, je verrai plus tard.
- Comme tu veux ! Mais moi, je tiens à participer au tirage de la Loterie romande, d'autant plus que mon jour de chance se trouve être le premier samedi du mois.

10206

#### Association cantonale neuchâteloise

Résultats des rencontres du 19 mai 1968.

IIe LIGUE : Etoile I - Boudry I 2-0 ; Audax I - Couvet I 1-0 ; Floria I - Le Locle II 3-1 ; La Chaux-de-Fonds II - Colombier I 1-1.

IIIe LIGUE : Comète I - Serrières I 1-0 ; Bôle I - Auvernier I 0-1 ; Saint-Blaise I - Buttes I 2-0 ; Xamax III - Hauterive Ia 5-2 ; Corcelles I - Cortaillod I 2-3 ; Sonviller I - Fontainemelon II 6-2 ; Les Bois I - Etoile II 2-4 ; Audax I - Espanol I 3-2 ; Ticino I - La Sagne I 0-1.

IVe LIGUE : Châtelard Ia - Helvetia I 3-2 ; Le Landéron Ib - Gorgier I 1-3 ; Marin Ia - Cressier Ib 3-2 ; Saint-Blaise IIa - Cortaillod IIb 7-5 ; Châtelard Ib - Serrières II 4-6 ; Cantonal II - Béroche I 1-5 ; Colombier II - Bôle II 7-2 ; Travers Ia - L'Areuse II 8-1 ; Fleurier IIa - Saint-Sulpice Ia 6-0 ; Fleurier IIb - Saint-Sulpice Ib 4-1 ; Audax III - Corcelles II 2-5 ; Le Landéron Ia - Comète II 14-2 ; Lignières I - Cressier Ia 2-1 ; Le Locle III - Etoile IIIa 6-2 ; Les Geneveys-sur-Coffrane Ib - Le Parc IIb 3-0 (forfait) ; Coffrane Ib - St-Imier II 2-3 ; Dombresson II - Ticino II 0-4 ; La Chaux-de-Fonds III - Les Geneveys-sur-Coffrane Ia 1-2 ; Superga II - La Sagne II 9-1 ; Les Bois II - Floria IIb 1-3 ; Sonviller II - Le Parc IIa 1-4.

JUNIORS A : Audax - Boudry 1-5 ; Travers - Couvet 6-4 ; Cantonal A - Xamax 2-0 ; Comète - Fleurier 2-1 ; Corcelles - Hauterive 3-0 ; Le Locle - Ticino 3-0.

JUNIORS B : Gorgier - La Chaux-de-Fonds A 1-1 ; Hauterive - Comète 4-2 ; Colombier - Le Parc A 1-7 ;

Xamax A - Les Geneveys-sur-Coffrane 12-0 ; Cortaillod - Floria A 0-3 ; Cantonal - Etoile 8-1 ; Fleurier - Châtelard 0-2 ; Marin - Xamax B 1-8 ; Dombresson - Auvernier 2-4 ; Le Locle - La Sagne 1-2 ; Fontainemelon - La Chaux-de-Fonds B 0-5 ; Corcelles - Saint-Blaise 2-3 ; Floria B - Béroche 3-0 (forfait) ; Boudry - Serrières 2-2 ; Buttes - Bôle 0-4.

JUNIORS C : Xamax - Gorgier 3-0 ; 2-1 ; Comète - Cantonal B 1-2 ; La Sagne - Etoile 2-5.

VÉTÉRANS : Xamax - Etoile 0-1 ; Le Parc - Le Locle 3-0.

INTER B : Xamax - Le Locle 4-1.

### Nouvelle formule pour la Coupe du monde

Au cours de l'assemblée régionale de l'Association de la Basse-Saxe, à Barsinghausen, Sir Stanley Rous, président de la FIFA, a parlé de la formule de la Coupe du monde. Le projet qu'il a mis au point devrait être appliqué pour la Coupe du monde 1974 qui aura lieu en Allemagne. Selon ce projet, le tour préliminaire aboutirait à la désignation de 32 équipes (12 d'Europe, 6 d'Amérique du Sud, 4 d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale, 4 d'Asie, 4 d'Afrique et 2 d'Océanie) qui seraient réparties en quatre groupes de huit. Un second tour éliminatoire permettrait de connaître les seize équipes qui participeraient effectivement au tour final en Allemagne.

#### Victoire autrichienne

A Vienne, au terme du premier match du tour préliminaire de la Coupe du monde 1970, l'Autriche a battu Chypre par 7-1 après avoir mené au repos par 3-0.

#### En France

PREMIÈRE DIVISION (33e journée) : Marseille - Sochaux 0-1 ; Nantes - Lille 2-1 ; Lens - Metz 1-1 ; Valenciennes - Lyon 2-0 ; St-Etienne - Monaco 1-0 ; Nice - Ajaccio 1-0 ; Red Star - Rennes 3-1 ; Bordeaux - Angers 1-2 ; Rouen - Aix 5-0 ; Strasbourg - Sedan 0-2.

Classement : 1. St-Etienne, 33-50 ; 2. Nice, 33-40 ; 3. Nantes, 33-39 ; 4. Sochaux, 33-37 ; 5. Marseille, 33-37.



Une vue générale de l'emplacement de fête. (photos Schneider)

## Fin des championnats d'Europe de judo Les Allemands et les Russes ont dominé

La dernière journée des championnats d'Europe, à Lausanne, a été marquée par un succès russe. Les trois titres en jeu (légers, welters et toutes catégories) furent enlevés par des judokas soviétiques. La veille, les Allemands de l'Ouest s'étaient imposés, s'adjugeant également trois titres. La France ayant gagné par équipes, le grand perdant de ces championnats d'Europe est sans conteste la Hollande.

#### Le Neuchâtelois Kyburz éliminé

Les Suisses n'ont guère brillé, le Bâlois Nester a battu au premier tour le Transalpin Franceschini en vingt secondes. Le moyen neuchâtelois Kyburz, médaillé de bronze aux championnats du monde de 1965 à Rio de Janeiro, le plus sûr espoir de la délégation helvétique, a été éliminé de justesse au premier tour par le Yougoslave Kraljevic.

#### Paris, meilleur des Suisses

Jakob, Amos (légers), Haenni, Mittner (welters) et Kyburz (toutes catégories) ont perdu leur premier combat. Paris, pour sa part, a été éliminé au troisième tour par l'Allemand Hennig, après avoir battu Suchan (Pol) et Poncela (Esp) en catégorie open. Face à Hennig, le Lausannois (21 ans) abandonna à la suite d'une blessure à une épaule. Ensuite, il déclara forfait pour le repêchage.

#### Résultats des finales

Poids moyens : Wolfgang Hofmann (Allemagne de l'Ouest) bat Patrick Clément (France), par décision de l'arbitre.

#### Natation

### Une Seelandaise championne suisse

Le Tessinois Sandro Rossi et la Biennoise Sonja Gnaegi ont défendu victorieusement leur titre aux championnats suisses de plongeon au tremplin de trois mètres, organisés à Bienne.

Vacances à la mer  
DANS MAGNIFIQUE CAMPING RÉSIDENTIEL  
Réservé maintenant  
LOCATION DE PARCELLES 200m<sup>2</sup>  
ÉQUIPÉES, CARAVANES AMÉNAGÉES  
Rens: FR. ROCHAT 2072 ST-BLAISE (038) 3.3607



# Des œufs du pays sur toutes les tables — Ménagères, c'est profitable!

L'œuf du pays — un de nos aliments de haute valeur et à un prix très avantageux!

INSTITUT DE BEAUTÉ  
Parc 25 - Tél. (039) 2 35 95  
Mlle N. Tissot

## ÉPILATION DÉFINITIVE

par électrocoagulation - cire - etc.  
de toute partie du corps.  
Traitements rapides et garantis par  
collaboratrice de longue expérience.

A vendre, cause de départ, au plus offrant

## ALFA ROMÉO Giulia 1300

43 000 km.

Tél. (039) 3 19 03, aux heures des repas.

A remettre tout de suite pour raison de santé

## commerce d'épicerie-primeurs-liqueurs

sur bon passage à Neuchâtel. Reprise  
avantageuse plus inventaire. Logement  
à disposition.

Ecrire sous chiffre AS 64770 N, aux An-  
nonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

## PRÊTS

Discrets  
Rapides  
Sans caution  
BANQUE EXEL



Avenue  
Léopold-Robert 88  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 3 16 12

Ouvert  
le samedi matin

## VISITEZ À NEUCHÂTEL LE «PARADIS DU MEUBLE»



## UN CHOIX DE MEUBLES UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

Parcourez notre grand bâtiment librement et sans au-  
cun engagement.

Faites-nous le plaisir de votre visite, nous vous réserverons le meilleur accueil.

200 mobiliers exposés sur 6 étages — 30 vitrines.

meubles  
2000 Neuchâtel

# MEYER

Faubourg de l'Hôpital Téléphone 038 - 5 75 05

## Amateurs de voitures de sport

### PORSCHE 1600 Super 90

modèle 1962, couleur rouge avec intérieur noir,  
moteur neuf, très bon état, prix intéressant

### ALFA-ROMÉO 1600 Spider, cabriolet

modèle 1964, couleur bleue avec capote noire,  
voiture en parfait état

### CHEVROLET-CORVAIR Sport Coupé

modèle 1964, couleur blanche avec intérieur rou-  
ge, moteur 6 cylindres, 13,67 CV-impôts, mise en  
état OK

Facilités de paiement Crédit GM avantageux

## GARAGE GUTTMANN S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE: (039) 3 46 81-82

### Mélanges

#### PIANO

brun Schmidt-Flohr  
bonne sonorité, à  
vendre. Tél. heures  
des repas au (039)  
2 86 33.

#### Dame

de ménage expé-  
rimentée cherche des  
heures. Faire offres  
sous chiffre LJ 10908  
au bureau de L'Impar-  
tial.

#### Appartements demandés

APPARTEMENT  
est demandé, 3  
chambres, WC inté-  
rieurs. Ecrire sous  
chiffre LD 10762, au  
bureau de L'Impar-  
tial.

#### Appartements à louer

A LOUER tout de  
suite petit apparte-  
ment, 3e étage, 3  
chambres, cuisine,  
WC intérieurs, remis  
à neuf, chauffage  
général, prix 169 fr.  
par mois, tout com-  
pris. - Faire offres  
sous chiffre JL 10939  
au bureau de L'Impar-  
tial.

#### Chambres à louer

A LOUER chambre  
meublée à personne  
sérieuse. Bain,  
chauffage. — Télé-  
phone (039) 2 78 06.

A LOUER chambre  
meublée, douche, à  
Monsieur. Libre  
tout de suite. — Télé-  
phone (039)  
2 65 69.

A LOUER belle  
chambre à 2 lits. -  
S'adresser au bureau  
de L'Impartial. 10862

## Garage

est à louer pour le  
31 mai 1968, à proxi-  
mité du collège de  
la Charrière.

S'adresser Gérance  
R. Bolliger, Grenier  
27.

## En allant à la poste

passer faire vos  
photocopies «à la  
minute» chez Rey-  
mond, Serre 66, La  
Chaux-de-Fonds.

Pour vous dépanner  
combien vous  
faut-il:  
500 ?  
1000 ?  
2000 fr.  
rapidement et  
sans formalités?  
Alors envoyez ce  
coupon à la  
Banque de Prêts et  
de Participations sa  
11 rue Pichard  
1003 Lausanne  
Tél.(021) 22 52 77  
Nom et prénom:

Adresse exacte:

Cherchons

## comptable

capable, sérieux et expérimenté

## correspondancier (ière)

français, si possible anglais.

Places stables, bien rémunérées, travail varié, intéres-  
sant, semaine de 5 jours.

S'adresser à CAUNY WATCH, Léopold-Robert 114,  
1er étage gauche, La Chaux-de-Fonds.

Couple cherche

## studio appartement

confort, pour début  
juillet.

Offres sous chiffre  
LR 10909, au bureau  
de L'Impartial.

## DOGUE ALLEMAND

On donnerait do-  
gue allemand âgé de  
6 ans, contre bons  
soins. — Téléphoner  
le soir au (038)  
6 44 60.

## Echange

## LIVRES

J'offre 3 pièces, cui-  
sine, corridor, quar-  
tier Est, contre un 2  
pièces, mi-confort,  
centre ville ou quar-  
tier Est.  
Tél. (039) 2 92 64.

## LIVRES

d'occasion tous gen-  
res anciens moder-  
nes Achat vente et  
échange - Librairie  
Place du Marché  
tél. (039) 2 33 72.

## Appartement

de 2 pièces est cher-  
ché pour date à ven-  
dir.

Ecrire sous chiffre  
NL 10942, au bureau  
de L'Impartial.

## Costumes, jupes, manteaux

transformés  
selon votre goût.

R. POFFET - tailleur  
NEUCHÂTEL, 10, Eclu-  
se, tél. (038) 5 90 17

## COPIDOC

Av. Léopold-Robert 108

Reproduction rapide de tous documents  
Héliographie Xérogaphie Photocopie  
Offset de bureau Circulaires

Tél. (039) 2 97 35

## NETTOYAGES DE BUREAUX

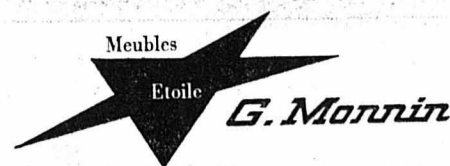
Personne est cherchée, éventuellement 5-6  
heures par semaine, horaire selon entente.

Pour tous renseignements, prière de télé-  
phoner au (039) 3 54 54.

## 50 duvets

neufs, 120 x 160 cm.,  
belle qualité, légers  
et chauds, Fr. 35.-  
pièce. G. KURTH  
1038 BERCHER, tél.  
(021) 81 82 19.

**TOUJOURS LA QUALITÉ  
ET À MEILLEUR MARCHÉ**



La Chaux-de-Fonds  
Rue de l'Étoile  
Tél. (039) 2 96 46

**à présent**

avec chaque  
bouteille  
de Cynar



Cynar, l'apéritif léger à base d'artichauts



Pezziol S.A.,  
Mendrisio (Tessin)

**CYNAR**

**l'apéritif des personnes actives**



**OFFRES D'EMPLOIS**



Nous cherchons pour nos magasins  
des Brenets et des Ponts-de-Martel

**vendeuses  
qualifiées**

Nous offrons :

- ambiance de travail agréable
- horaire régulier
- bonnes prestations sociales
- chambre à disposition.

Faire offres écrites à Coop, bureau de vente,  
Serre 90, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
3 27 23.



**Mécanicien de précision  
ou  
mécanicien-outilleur**

pour l'entretien, la fabrication d'outillages, de machines et l'ensemble de la fabrication, est demandé.

S'adresser à S. A. des Ressorts YTIRE, 2606 Corgé-  
mont, tél. (032) 97 18 71.

**Ouvrières**

sont recherchées par fabrique d'horlogerie pour mise  
au courant du remontage et différentes parties.  
Places stables.

Offre sous chiffre LB 10854, au bureau de L'Impar-  
tial.

FABRIQUE DE CADRANS de la place cherche pour  
entrée immédiate ou date à convenir

**CHEF  
FACETTEUR**

fin régleur, ayant l'habitude de diriger du personnel  
et d'organiser la distribution et l'acheminement du  
travail.

Prière de faire offres sous chiffre CM 10851, au bureau  
de L'Impartial.

A louer, rue de la Fiaz 38, en attique

**magnifique appartement**

comprenant 4 1/2 pièces, hall, cuisine, WC, salle de  
bain.

Belle vue, situation tranquille.

Loyer mensuel : Fr. 503.—, charges comprises.

Garage à disposition.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Gérancia S.A., av. Léopold-Robert 102,  
tél. (039) 3 54 54.



Service à domicile

**Röthlisberger**

La Chaux-de-Fonds

**Notre clientèle  
estime le travail  
soigné du spécialiste  
pour les vêtements,  
tapis et rideaux**

Lavage chimique

Numa-Droz 108, tél. 2 83 10  
Charles-Naine 7, tél. 3 23 10

**MÉCANICIEN AUTO**

SPÉCIALISTE



de nationalité indifférente  
aimant le travail  
et connaissant bien son métier  
trouverait emploi au

GARAGE INGLIN, LE LOCLE

AGENCE



Girardet 37  
Tél. (039) 5 40 30

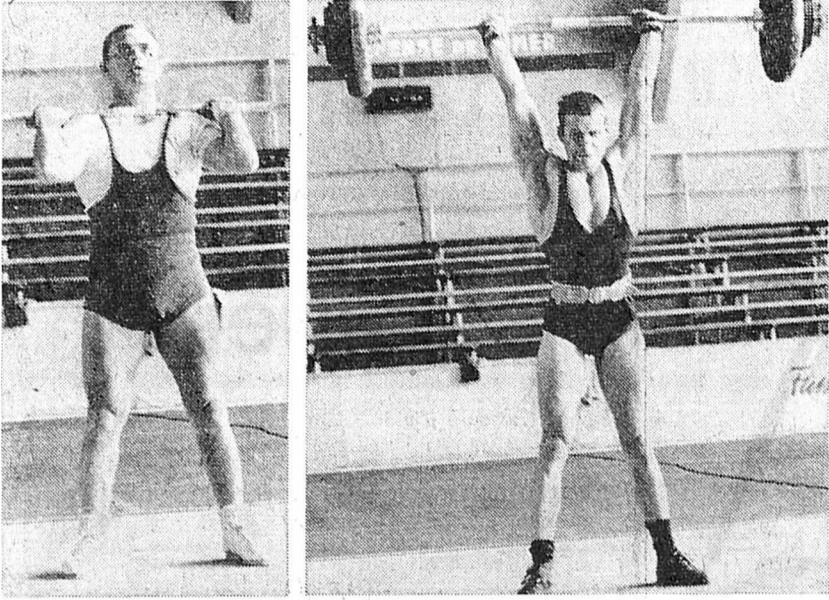
Se présenter après 20 heures.

Manifestation réussie au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds

8 CHAMPIONS ROMANDS HALTÉROPHILES ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS

Deux titres seulement ont échappé aux Jurassiens

Ces joutes, mises sur pied avec grand soin, par le Club de La Chaux-de-Fonds, se sont déroulées dimanche, dès 10 heures du matin, au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds. Fait réjouissant, parmi les 70 participants, on relevait la présence d'une trentaine de juniors! Ces championnats ont été marqués par la performance du vétéran genevois, Georges Freiburghaus, qui a établi un nouveau record suisse des poids mi-lourds au développé, mais aussi par un très bon travail d'ensemble.



Deux « nouveaux venus », Siegfried Slaby (Le Locle) à gauche et François Mauron (La Chaux-de-Fonds).

La Chaux-de-Fonds a battu Le Locle...

Si tous les athlètes ont été acclamés par un public, hélas, trop peu nombreux — le soleil est un adversaire redoutable pour une compétition se déroulant en salle — l'intérêt de ces championnats s'est porté sur la lutte que se livrent une fois de plus, les athlètes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. L'absence des Loclois F. Fidel et M. Boiteux (malades) a été profitable aux Chaux-de-Fonniers qui se sont imposés assez nettement. Malgré le handicap de l'équipe locloise, les hommes de la Métropole de l'horlogerie ont droit à des félicitations car ils ont obtenu le très bon total de 1219,350 points Muttoni. Malgré cette performance de valeur, un seul athlète de La Chaux-de-Fonds a enlevé le titre romand, il s'agit de Edy Lehmann.

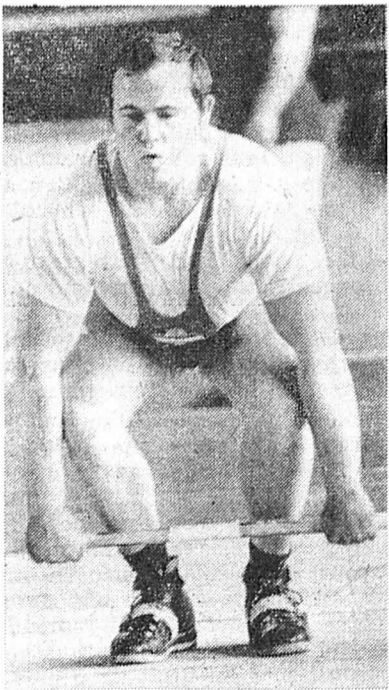
Quatre titres au Locle et un à Tramelan

Les haltérophiles de la Mère commune se sont par contre signalés en enlevant quatre titres individuels. Il est vrai que celui des poids légers est « partagé » entre D. Boiteux et C.-A. Tosalli. Chez les poids lourds, Roland Fidel n'avait pas d'adversaire à sa mesure, sa performance n'en prend que plus de valeur. Nouveau venu dans l'équipe locloise, Siegfried Slaby s'est immédiatement signalé à l'attention des connaisseurs en enlevant le titre chez les poids moyens. Preuve évidente de la progression du club de Tramelan, Fredy Amstutz s'est octroyé le titre chez les poids coqs. Le succès des Jurassiens est donc complet puisque deux titres seulement leur ont échappés! A. W.

Résultats

CATÉGORIE JUNIORS (nés en 1948 et après)

Distinction: 160 points Muttoni  
 Poids coqs (56 kg). — 1. Amstutz Frédy, Tramelan, total des 3 mouvements 177,5 kg, 144,366 points Muttoni; 2. Guyaz Albert, CH Neuchâtel, 172,5 kg, 140,299 pts; 3. Brodard Jean-Claude, Le Locle, 152,5 kg, 124,032 pts; 4. Boiteux Jean-Claude, Le Locle, 147,5 kg, 119,966 pts; 5. Aricci Alberto, Le Locle, 135 kg, 109,799 pts.  
 Poids plumes (60 kg). — 1. Delevaux Pierre-André, Tramelan, 185 kg, 142,172 pts; 2. Pigeon Pierre, Le Locle, 152,5 kg, 117,196 pts; 3. Buhler



Edy Lehmann (La Chaux-de-Fonds) champion chez les poids lourd-moyen. (photos Schneider)



Georges Freiburghaus de Genève a établi un nouveau record suisse.

Eric, Le Locle, 150 kg, 115,275 pts; 4. Bossi Jules, Fribourg, 142,5 kg, 109,511 pts; 5. Droz Pierre-Alaain, Le Locle, 120 kg, 92,220 pts.  
 Poids légers (67,5 kg). — 1. Schoenenberger Eric, Halt, Neuchâtel, 230 kg, 162,665 pts; 2. Challandes Olivier, CH Neuchâtel, 225 kg, 159,129 pts; 3. Ducommun André, Tramelan, 162,5 kg, 114,926 pts; 4. Pellaton Claude, Le Locle, 120 kg, 84,869 pts.  
 Poids moyens (75 kg). — 1. Guyaz Jean-Pierre, CH Neuchâtel, 250 kg, 164,862 pts; 2. Schlaeppli Michel, La Chaux-de-Fonds, 247,5 kg, 163,213 pts; 3. Calderara Pierre-A., Halt, Neuchâtel, 240 kg, 158,268 pts; 4. Himberg Christian, Tramelan, 232,5 kg, 153,322 pts; 5. Chenaux Bernard, CH Neuchâtel, 160 kg, 105,512 pts.  
 Poids mi-lourds (82,5 kg). — 1. Waldner Jean-Pierre, La Chaux-de-Fonds, 250 kg, 155,412 pts.

CATÉGORIE DEBUTANTS (Plus de 20 ans mais sans distinction romande)

Distinction: 160 points Muttoni  
 Poids légers (67,5 kg). — 1. Aberhardt Gérald, Tramelan, 202,5 kg, 143,216 pts.  
 Poids moyens (75 kg). — 1. Schoenenberger Georges, Plainpalais, 260 kg, 171,457 pts; 2. Pellaux François, CH Neuchâtel, 240 kg, 158,258 pts; 3. Fromaget Claude, Châtelaine, 227,5 kg, 150,024 pts.

CATÉGORIE VÉTÉRANS (nés en 1928 et avant)

Distinction: 155 points Muttoni  
 Poids légers (67,5 kg). — 1. Jacot Serge, Le Locle, 215 kg, 152,056 pts.  
 Poids moyens (75 kg). — 1. Devins Jean-Pierre, La Chaux-de-Fonds, 230 kg, 151,683 pts.

CATÉGORIE ELITE (Athlètes ayant déjà une distinction romande)

POIDS PLUMES (60 kg.): 1. Canatella Giuseppe, Fribourg, total des trois mouvements 220 kg. = 169,070 points Muttoni.  
 POIDS LÉGERS (67,5 kg.): 1er ex-aequo: Boiteux Daniel, Le Locle, total des trois mouvements, 297,5 kg. = 210,403 points; Tosalli Charles-André, Le Locle, 297,5 = 210,403; 3. Thum Michel, Le Locle, 272,5 = 192,722; 4. Steiner Jean-Cla., Tramelan, 232,5 = 164,433; 5. Jacot Edmond, Chx-de-Fonds, 230. — = 162,665; 6. Borgognon Gérard, Plainpal., 165. — = 116,694.  
 POIDS MOYENS (75 kg.): 1. Slaby Siegfried, Le Locle, total des trois mouvements, 300 kg. = 197,835 points; 2. Riedo Joseph, Fribourg, 290. — = 191,240; 3. Mauron François, Chaux-de-Fonds, 290 = 191,240; 4. Lab Yvan,

Chx-de-Fds, 280. — = 184,646; 5. Pellet Walter, Fribourg, 270. — = 178,051; 6. Leuba Willy, Lausanne, 262,5 = 173,105; 7. Leuba Eric, Chx-de-Fds, 250. — = 154,862; 8. Erard Philippe, CH N'tel, 150. — = 98,967.  
 POIDS MI-LOURDS (82,5 kg.): 1. Freiburghaus Georges, Châtel., total des trois mouvements, 357,5 kg. = 222,239 points; 2. Blaser Frédy, Chx-de-Fds, 345. — = 214,469; 3. Lehmann Jean-Claude, Chx-de-Fds, 340. — = 211,361; 4. Caruso Ignace, Neuchâtel, 335. — = 208,252; 5. Ganguillet Francis, Chx-de-Fds, 320. — = 198,928; 6. Rubli Albert, Lausanne, 302,5 = 188,049.  
 POIDS LOURDS (dès 90 kg.): 1. Fidel Roland, Le Locle, total des trois mouvements, 407,5 kg. = 233,949 points.  
 INTERCLUBS (6 hommes, système

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 24 mai à midi, vous y toucherez un billet de dix francs.

Muttoni): 1. CH La Chaux-de-Fonds (gagne pour 1 an le challenge Cynar) 1219,350; 2. Le Locle-Sports (sans M. Boiteux et F. Fidel) 1197,368; 3. CH Tramelan, 927,535; 4. CH Châtel., 827,037.  
 Nouveau record suisse élite, poids mi-lourds: Freiburghaus Georges, CH Châtelaine, développé: 127,5 kg. (anc. 125,5).  
 Champions romands individuels 1969: Coq: Amstutz Frédy, Tramelan,

177,5 = 144,366. Plume: Catanela Giuseppe, Fribourg, 220. — = 169,070. Léger: Boiteux Daniel, Le Locle, 297,5 = 210,403, et Tosalli Charles-André, Le Locle, 297,5 = 210,403. Moyen: Slaby Siegfried, Le Locle, 300. — = 197,835. Mi-lourd: Freiburghaus Georges, Châtelaine, 357,5 = 222,239. Ld-m.: Lehmann Edy, Chx-de-Fds, 367,5 = 218,706. Lourd: Fidel Roland, Le Locle, 407,5 = 233,949.

L'Anglais V. Elford et le Suisse J. Siffert triomphent sur le circuit du Nurburgring

Le Suisse Joseph Siffert, associé à l'Anglais Vic Elford au volant d'un prototype Porsche de 3 litres, a remporté les 1000 km. du Nurburgring, épreuve comptant pour le championnat des constructeurs. Après cette course et avant les 24 Heures du Mans, l'usine Porsche a définitivement remporté le championnat 1968. L'équipage Siffert-Elford a couvert la distance en 6 h. 34'06" (moyenne 152 km. 960), ce qui constitue un nouveau record de l'épreuve.

152 km. 960) nouveau record; 2. Herrmann - Stommelen (All) sur Porsche 6 h. 37'07"8; 3. Ickx - Hawkins (Be-GB) sur Ford GT 40 6 h. 37'57"5; 4. Neerpasch - Buzetta (All-EU) sur Porsche 6 h. 42'22"9; 5. Nanni - Giunti (It) sur Alfa-Romeo, à un tour; 6. Hobbs - Redman (GB) sur Ford GT 40.

Chassé-croisé Porsche - Ford

C'est sous un ciel couvert que le départ de la course a été donné à une centaine de voitures. Après deux tours de la boucle nord, longue de 22 km.800, les Porsche prototypes de 3 litres de Gerhard Mitter - Ludovico Scarfiotti (All-It), Joseph Siffert - Vic Elford (S-GB) et de Hans Herrmann - Rolf Stommelen (All) étaient en tête. Le Belge Jacky Ickx (Ford GT 40) prenait le commandement durant quelques minutes après 280 km. La Suisse Siffert, qui avait amélioré à deux reprises le record du tour (158 km. 800 par John Surtees (GB) sur Ferrari en 1966), le portant finalement à 8'33" (161 km. 200) au neuvième passage, était en deuxième position. Après 16 tours, l'Anglais Elford reprenait la tête tandis que Jean-Claude Killy perdait sept minutes pour faire remplacer son volant. Après 22 boucles, le prototype de 3 litres de Siffert et Elford possédait 39" d'avance. Aucune modification n'intervenait dans les positions durant les derniers tours et l'équipage Siffert-Elford remportait les 1000 km.



Les vainqueurs après leur victoire. Joseph Siffert (à gauche) et Vic Elford. (bélino AP)

Classement

1. Siffert-Elford (S-GB) sur Porsche les 1000 km. en 6 h. 34'06"3 (moyenne

CINQ CENTS PARTICIPANTS À LA MARCHÉ DE SAIGNELÉGIER



Jeunes et vieux: un groupe de Saignelégier.

Alors que les marches populaires deviennent vraiment... populaires, il est heureux qu'une société des Franches-Montagnes ait pris l'initiative d'en mettre une sur pied au travers d'une région qui se prête admirablement au sport pédestre. La Société fédérale de gymnastique de Saignelégier a été magnifiquement récompensée de son effort et près de 500 marcheurs ont répondu à son appel. Il faut dire que les conditions météorologiques idéales pour la marche, ont rendu un fier service aux promoteurs de cette manifestation inédite pour la région. En effet, vendredi soir, les organisateurs n'avaient reçu que deux cents inscriptions. Le soleil a décidé les incertains. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas regretté leur décision. Cette marche leur a donné l'occasion de découvrir une région d'une grande beauté, trop souvent méconnue. Le parcours de 17 kilomètres les a conduit aux Pommerats par le Trou de Saint-Nicolas, aux Plainbois, aux Enfers, à Montfaucon, au Pré-Petitjean, aux Rouges-Terres et enfin à Saignelégier. Parmi ces 500 marcheurs, nous avons

remarqué des familles entières avec des enfants dont les plus jeunes avaient quatre ans, des personnes déjà âgées, des athlètes qui ont accompli le parcours au pas de course, des groupes comme les pupillettes et pupilles du chef-lieu, des marcheurs s'entraînant en vue des 100 kilomètres de Bienne (à cet effet, certains sportifs ont effectué trois marches le même jour), et surtout des promeneurs heureux de parcourir une région admirable. Tous ces marcheurs ont reçu, à titre de récompense, une belle médaille représentant un paysage franc-montagnard. Les participants n'avaient qu'une contrainte: suivre le tracé balisé par les organisateurs et se présenter à quelques postes de contrôle. Ils pouvaient adopter le rythme leur convenant le mieux: un athlète a parcouru la boucle en un peu plus d'une heure seulement, alors que d'autres pique-niquaient en cours de route! Cette première marche populaire de Saignelégier, parfaitement organisée, a connu un succès réjouissant qui a d'ores et déjà incité ses initiateurs à récidiver l'an prochain.

**perrier**  
 eau minérale gazeuse naturelle

au restaurant la 1/2



**DIOLEN LOFT for Gentlemen -**

le costume infroissable qui vous permet, par exemple, d'arriver aux Etats-Unis aussi impeccablement habillé qu'au départ

**DIOLEN LOFT for Gentlemen -**

wash-and-wear, confortable et très léger - pèse 980 grammes, la moitié d'un costume ordinaire - et de plus remarquablement élégant - dans tous les magasins PKZ

fr. 268.-

© marque déposée de la Glanzstoff SA., Wuppertal



58, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

**VOUMARD**

cherche

**tourneurs**

pour tours parallèles Ravensburg et CErlikon

**fraiseur**

pour fraiseuse Rigide.

Postes intéressants pour ouvriers qualifiés ayant quelques années de pratique.

Faire offres manuscrites détaillées ou se présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO S.A., 160, rue Jardinière, 2301 La Chaux-de-Fonds.

VOUMARD

Fabrique de cadrans de la place cherche

**décalqueurs (ses)**

qualifiés(es), pour travail soigné.

Possibilité de se créer une situation.

Offres sous chiffre GT 10521, au bureau de L'Impartial.

**H. SANDOZ & CO**

Bezzola & Kocher successeurs

engagent immédiatement ou pour époque à convenir

**SECRÉTAIRE**

habile sténodactylo français-anglais pour leur département vente.

Prière de faire offres : 50, avenue Léopold-Robert.

PHYLLIS A. WHITNEY

**LE FANTOME BLANC DE KYOTO**

ÉDITIONS DE TRÉVISE  
Droits réservés Opera Mundi

Ils atteignirent l'auberge plus rapidement qu'ils ne l'avaient cru. Alan escorta Marcia jusqu'à la véranda, où les domestiques s'empressèrent auprès de la jeune femme pour lui ôter son imperméable en se récriant à la vue de ses bas et de ses vêtements trempés. Mais elles paraissaient en même temps chercher à lui faire part d'une nouvelle qui, visiblement, les mettait en émoi.

— Attendez-moi un instant pendant que je vais chercher Chiyo, dit Marcia. Elle nous expliquera peut-être de quoi il s'agit.

Elle monta précipitamment dans sa chambre. Personne La chambre de Chiyo, elle aussi, était vide. Une des domestiques, qui avait suivi la jeune femme, lui fit comprendre par gestes que Chiyo et Laurie étaient sorties. Marcia, perplexe, retourna dans la cham-

bre dans l'espoir que Chiyo lui aurait laissé un mot pour motiver son absence. Les vêtements de Laurie et ses affaires de toilette avaient disparu, de même que sa valise. Marcia fut saisie d'un brusque frisson. Comme elle cherchait en vain à se rassurer sur le sort de sa fille, elle entendit la voix d'Alan qui l'appela du rez-de-chaussée.

— Marcia ! On vous demande au téléphone. Pouvez-vous venir prendre la communication ?

Elle descendit l'escalier quatre à quatre et, haletante, décrocha l'appareil. Chiyo était au bout du fil.

— Nous sommes à Miyajima-guchi, dit Chiyo très vite. Notre train part dans quelques minutes. Ichiro est ici. Il est venu me voir à Kyoto et a appris que j'étais partie pour Miyajima. Votre mari, qui ne pouvait pas quitter Mme Setsu, l'a chargé de lui ramener Laurie. Talbot-san a menacé Ichiro de lui faire perdre sa situation à Kobé s'il n'exécutait pas ses directives. Puisque je ne pouvais pas empêcher Ichiro de reprendre Laurie, j'ai pensé que mieux valait encore les accompagner.

— Mais, Chiyo, balbutia Marcia, éperdue.

— Il est temps que je vous quitte, coupa Chiyo dans un murmure. Ichiro m'appelle. Ne vous inquiétez pas, je veillerai sur Laurie. Mais ne tardez pas trop à rentrer.

Et, sur ces paroles, elle raccrocha.

Marcia raccrocha à son tour et, tremblant de tous ses membres, retourna auprès d'Alan. — Il faut que je rentre, dit-elle. Je savais que nous ne lui échapperions pas si facilement.

— Je vous accompagne. Allez vite préparer vos bagages. Nous prendrons le premier train en partance pour Kyoto.

CHAPITRE XXIII

Le jour du départ d'Alan et de Marcia coïncidant avec la fin des vacances, il y avait foule sur le quai d'embarcation. Debout à l'avant du navire, des jeunes gens lançaient gaiement des serpents à un groupe de jolies filles en kimono massées à terre pour les voir partir. Un haut-parleur braillait « Ce n'est qu'un au revoir » et l'atmosphère générale était à l'attendrissement. Il était licite, lors d'une telle occasion, de se laisser aller à la sentimentalité.

Accoudée à la lisse aux côtés d'Alan, Marcia, le cœur serré, regardait s'éloigner Miyajima. Elle distinguait, parmi les arbres, les toits du temple perché sur la colline qu'ils avaient gravie la veille et, accrochée au bord de la falaise, la petite maison de thé où ils avaient paisiblement bavardé, comme si leurs problèmes étaient déjà à moitié résolus. Un peu plus bas, c'était le quai avec

ses innombrables lanternes de pierre, le sanctuaire et le grand torii rouge dressé au-dessus de l'eau.

Mais la jeune femme gardait les yeux secs. Le moment était mal venu de pleurer. Elle avait besoin de rassembler toutes ses forces en prévision de l'épreuve qui l'attendait.

Les serpents multicolores traînaient mollement dans le sillage du navire. Alan tira Marcia dans le salon, où ils s'installèrent jusqu'à la fin de la traversée.

Ils parlaient à peine. Alan était grave, et Marcia ne songeait plus qu'à rejoindre sa fille.

— Ne vous désespérez pas, dit-il soudain. Il doit bien y avoir un moyen de vous sortir de cette impasse. Nous le trouverons.

Elle ne répondit pas. La situation lui paraissait inextricable. Intenter une action en justice ? Oui, bien sûr... mais avant que la lourde machine judiciaire se mit en marche, Laurie risquait fort d'être perdue à jamais — pour sa mère, certes, mais aussi et surtout, pour elle-même. Pour l'instant, Marcia ne savait qu'une chose : elle devait coûte que coûte regagner Kyoto, reprendre sa vie là-bas au stade où elle l'avait laissée. Elle ne se sentait plus en droit de penser à Alan, au réconfort que lui apportaient son regard, sa présence, ses caresses.

(A suivre)

## OFFRES D'EMPLOIS

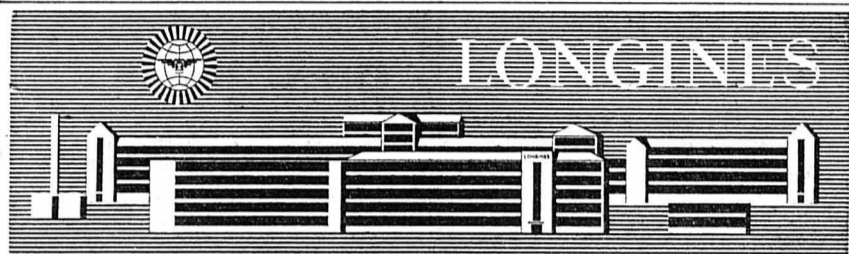


cherche

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Caisse de pension
- Rabais sur les achats
- Semaine de 5 jours.

Se présenter au chef du personnel.



engage pour entrée immédiate ou à convenir

### chef du contrôle boîtes et cadrans

Nous demandons :

- une connaissance approfondie des fournitures d'habillement : boîtes - cadrans - aiguilles
- la pratique des méthodes modernes de contrôle statistique
- la faculté de travailler de manière indépendante et d'assumer la responsabilité d'un important secteur du contrôle de qualité
- être à même de s'intégrer dans une équipe dynamique et de conduire du personnel
- avoir le sens des contacts humains
- savoir juger objectivement et décider.

La fonction contrôle boîtes et cadrans s'inscrit dans le contexte général du département contrôle établi à l'échelon de l'entreprise.

Les offres avec curriculum vitae sont à adresser à  
Compagnie des MONTRES LONGINES  
Francillon S.A.  
Service du personnel 2610 Saint-Imier  
Tél. (039) 4 14 22

Importante fabrique d'horlogerie engage pour son département fabrication

### employé de bureau

pouvant assumer des responsabilités.

Le candidat devra s'occuper de la réception des ébauches et fournitures et être capable d'en suivre l'acheminement et d'assurer la distribution du travail.

Ambiance agréable. Caisse de retraite.

Faire offres sous chiffre RB 10345, au bureau de L'Impartial.

Importante fabrique d'horlogerie cherche

### VISITEUR

pour le contrôle des boîtes et des cadrans.

Ce poste conviendrait particulièrement à un horloger bien au courant des problèmes de l'emboîtement et de la qualité des fournitures.

Faire offres sous chiffre P 500119 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

**Ogival** S.A.

engagerait tout de suite habile

### STÉNOGRAPHES EMPIERREUSES RÉGLEUSES

Se présenter Crêtets 81 au téléphoner au (039) 3 24 31.

Entreprise d'électricité

cherche

### électricien-réparateur

pour travaux d'atelier et magasinage, si possible avec permis de conduire. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffre BV 10866, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons à engager, pour entrée immédiate ou à convenir

### tapissier-décorateur

bien au courant de la pose des tapis de fonds et rideaux. Camionnette à disposition.

Travail indépendant et bien rétribué.

Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Possibilités d'avancement.

Faire offres avec curriculum vitae et certificats à MEUBLES MEYER, 13, fg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

Mme Willy Kaufmann, Nord 81, cherche

### EMPLOYÉE DE MAISON

au courant des travaux d'un ménage soigné de deux personnes.

Faire offres ou téléphoner au (039) 2 24 61.

Nous cherchons

### jeune dame

comme vendeuse à la demi-journée, dans petit commerce.

Téléphone (039) 2 40 04.

Grand feuilleton de « L'Impartial » 72

BETTY SMITH

## MAGGY LA DOUCE

COLLECTION « STENDHAL »  
ÉDITIONS DE TRÉVISE

Droits réservés Opera Mundi

Sa menace résonnait par toute la maison. Les petits orphelins, en bas, tremblaient dans leurs corbeilles. Mary-Lorraine grogna, mouilla ses couches, se réveilla, pleura.

Maggy la changea, attira près du fourneau un fauteuil à bascule et s'assit, berçant sa petite nièce, et lui parlant :

— Ce soir, je peux te tenir dans mes bras, autant que je voudrai, te bercer et chanter pour toi ! Car, ce soir, tu es mon petit enfant, mon bébé à moi ! Mon frère est ton papa, mon père est ton grand-père, ma mère eût été ta grand-mère. Tu es du même sang que moi, du même sang, de la même chair. Donc tu es mon enfant, un enfant à moi ! Du moins ce soir, jusqu'à demain...

CHAPITRE LXII

Pat partit le lendemain chez Mme O'Crawley. Il avait décidé d'épouser la veuve. Il ne lui restait qu'à imaginer la meilleure façon de le dire à l'intéressée. De le lui dire ; car l'idée de le lui demander ne lui serait jamais venue à l'esprit. Il le lui eût dit depuis quelque temps ; une seule raison l'en avait empêché : c'est que Mme O'Crawley était déjà deux fois veuve ; Pat était superstitieux ; il croyait que toutes choses vont par trois.

Il voulait trouver à sa décision des arguments conformes à ce qu'il appelait : la raison.

Il se disait : « Un prêtre vient, chaque année, me porter les derniers sacrements ; ma famille croit chaque fois que je vais mourir. Cela, je puis le supporter ; mais que deux prêtres puissent croire que je suis vraiment mourant, c'est intolérable ! Marié avec la veuve, je ne mourrai qu'une fois, au lieu d'une fois par an... »

Tessie étant allée rendre visite à la marraine de son enfant, Patrick, de sa fenêtre, la vit venir de loin. Il renvoya Mick Mack : « Voici, dit-il, ma belle-fille ! Celle qui vient voir ce qui se passe ici ! La moucharde. »

Vite, il éteignit son radiateur. « Elle ira dire à ma fille que je vis dans une chambre sans feu. Maggy se fera un mauvais sang du diable ! » Cette idée lui faisait plaisir. Tessie avait laissé le bébé aux soins de la veuve ; elle monta voir son beau-père.

— Papa, je vous apporte quelques nouvelles pipes en terre !

— Et le tabac ? dit Pat.

— Mais... du tabac, vous en avez !

— Pourquoi êtes-vous venue ?

— Mais... pour vous voir !

— Vous êtes venue pour pouvoir moucharder sur mon compte à ma fille !

— Oh ! dit Tessie, outrée. Ce n'est pas vrai ! Je sais que vous ne m'aimez pas. Moi non plus, je ne vous aime pas ! Si je viens vous voir, c'est uniquement parce que cela fait plaisir à Denny. Voilà ! Maintenant, ma visite est faite. Au revoir !

Elle partit là-dessus.

« Au moins, celle-là a du cran, se dit Pat. Mon fils est en bonnes mains ! »

Au bout d'un moment, il eut froid. Il avait oublié qu'il avait fermé le chauffage. Il saisit son gourdin, en frappa plusieurs fois les tuyaux du radiateur.

— Chaleur, O'Crawley ! beugla-t-il. De la chaleur, sacré bon Dieu !

Mme O'Crawley monta près de lui :

— Où est passée la chaleur ? lui dit Pat. On crève de froid !

La veuve s'agenouilla, ouvrit la clef du radia-

teur. Un sifflement partit de l'appareil, suivi d'un gargouillement :

— Mais... vous l'aviez fermé ! dit-elle.

Le ton était plutôt celui d'un reproche. Patrick Moore regardait cette femme, âgée, fragile, agenouillée sur le plancher, sa vieille main, usée par le travail, posée sur la clef du radiateur. Le dos, maigre et voûté, offrait il ne savait quoi de touchant, de vulnérable. Une toute jeune fille s'était agenouillée ainsi, il y avait longtemps, en Irlande, dans un champ du comté de Kilkenny, pour cueillir une marguerite qu'elle lui avait mise à la boutonnière. Le jeune dos avait ce même aspect touchant et vulnérable. Il revoyait Maggy-Rose ; il pensait à Mary Moriarity.

— Ma première femme s'appelait Mary, dit-il tout haut. Et celle que je vais prendre pour seconde épouse s'appelle également Mary. C'est drôle !

Mme O'Crawley se dressa, joignit les mains, comme en extase.

— Mon mari ! dit-elle, la gorge serrée. Mon cher mari !

— Mais attention ! fit Patrick Moore. Pâs un mariage pour rire !

Ce fut ainsi que Pat transporta son foyer dans la maison de la veuve. Quand Maggy apprit que son père déménageait pour de bon, elle se sentit singulièrement déprimée.

Cette année-là, Claude ne rentra que dans la seconde semaine de décembre, un peu plus tard que d'habitude. Maggy la Douce fut péniblement saisie de le voir, tant il avait maigri. Ses vêtements étaient presque en lambeaux ; en outre il toussait, d'une toux irritante.

Il sera allé trop loin, cette fois, se dit-elle, consternée. Il a dû vivre où il faisait trop froid. Le retour a dû être difficile.

Devant sa femme, Claude décousit la pièce d'or :

— J'ai failli en avoir besoin ! dit-il. Mais j'ai pu m'arranger. Je me suis débrouillé sans elle !

Il lui mit la pièce dans la main.

— Tu n'auras plus jamais besoin de l'épin-

gler dans mon veston, dit-il, car je ne repar-

tirai plus. Plus jamais !

Il tira de sa poche un paquet :

« Mon dernier cadeau, dit-il. C'est pour toi. Ouvre ! »

C'était une mouette en albâtre. Le sculpteur l'avait représentée en plein vol, mais posée sur un socle d'ébène. Elle avait six pouces de haut.

— C'est si beau, dit Maggy la Douce, que la regarder me fait presque mal !

— De toutes les créatures, dit Claude, la mouette est la plus belle, la plus libre aussi. Le ciel bleu, et la mer, plus bleue encore que le ciel... une mouette... portée par le vent... seule... libre... Rien que le ciel, la mer, le vent et cet oiseau !... Oh ! s'il y a, après la mort, une autre vie, si l'on peut renaitre sur la terre sous une autre apparence, je voudrais revenir mouette ou goéland !

Maggy frissonnait de l'entendre :

— Je vois bien, dit-elle tristement, que tu repartiras toujours ! Et toujours tu me man-

queras !

Il la prit par les bras, l'attira contre lui :

— Margaret ! dit-il. Regarde-moi bien. Je ne partirai plus ! Jamais ! Il n'y a, aujourd'hui, plus aucune raison pour que je parte !

Timidement, elle risqua une question, à voix basse, presque dans un souffle :

— As-tu trouvé, dit-elle, ce que tu cherchais ?

Pour la première fois, depuis qu'ils vivaient ensemble, Claude fit une réponse précise, définie :

— Oui, dit-il. J'ai trouvé !

Mais il n'ajouta rien et Maggy n'osa pas, à ce moment-là, questionner davantage.

Ils allèrent se coucher. A mesure qu'ils avaient passé les années, leurs rapports intimes avaient évolué. Après les étreintes passionnées, violentes, presque sauvages, comme pour consommer un excès de désir, leurs baisers n'étaient plus que le rapprochement merveilleux de deux êtres qui, depuis longtemps, n'ont pas fait l'amour, de deux corps qui ne se sont pas connus pendant les longs mois de l'absence.

# Ce sourire...

## ...vous accompagne tout autour du monde avec JAL

Ce sourire c'est celui du Japon et c'est aussi celui qui vous accueillera à bord des avions de JAL, n'importe où autour du monde (même si vous avez décidé de vous rendre aux U.S.A.).

Désirez-vous plutôt vous rendre en Orient?... JAPAN AIR LINES vous donne à choisir entre trois routes:

- \* par le Pôle (la plus rapide),
- \* par la Route de la Soie (Proche, Moyen et Extrême-Orient),
- et enfin par l'Atlantique, les U.S.A. et le Pacifique.

Allez-vous à l'Est, allez-vous à l'Ouest? Qu'importe, le délicieux sourire d'une hôtesse en kimono vous rappellera que vous êtes l'hôte bienvenu de

### JAPAN AIR LINES

Le tour du monde à la japonaise

Consultez votre Agence de Voyages IATA, ou venez nous voir: 13, rue de Berne, Genève, tél. 31.71.60 - Pelikanstrasse 37, Zurich, tél. 23.16.87



\* EN POOL AVEC AIR FRANCE, LUFTHANSA ET ALITALIA

AFP BATES

## OFFRES D'EMPLOIS

### Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de choc, chaînes combinées, rasoirs et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 La Neuveville

engage pour son département décolletage

## décolleteurs pour pièces d'horlogerie

Faire offres écrites ou se présenter en prenant au préalable rendez-vous par téléphone (038) 7 91 42.

On demande jeune

## aide-infirmier

pour salle d'opérations.

Offres à la Direction de la Clinique Cécil, 53, av. Ruchonnet, 1000 Lausanne.

Fabrique de boîtes  
GINDRAUX & CIE

cherche

## TOURNEUR- RÉVOLVER

sur acier, à former.

S'adresser Numa-Droz 191

Tél. (039) 3 39 24

FABRIQUE DES MONTRES

### VULCAIN

Fondée en 1858

offre places à

## poseurs- emboîteurs

et à

## ouvrières

pour divers travaux.

Faire offres rue de la Paix 135, ou tél. (039) 2 11 71, interne 18 (sauf le samedi, fermé).

Cherchons

## termineurs

pour calibres 2472 ETA et 2551 ETA AUTOMATIQUE. Séries régulières.

Prière de faire offres avec prix par téléphone au (039) 2 32 53.

Fabrique d'horlogerie de la Riviera vaudoise cherche

## horloger-décoteur

Travail varié (ancres et ancre à goupille). Pas de chaîne.

Offres sous chiffre PW 35685, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

**CORUM**  
RIES, BANNWART & Co  
ARTISANS D'HORLOGERIE FINE

offre places stables à

## HORLOGERS COMPLETS

très qualifiés ou désireux de perfectionner leurs connaissances dans la qualité très soignée et la retouche.

Date d'entrée à convenir. Semaine de cinq jours.

107 b, rue du Parc - Tél. (039) 3 17 15  
LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

## MONTEURS

de lignes électriques aériennes et lignes de contact CFF et trolleybus

## MANŒUVRES

avec possibilité de devenir aide monteur ou monteur de lignes électriques aériennes et lignes de contact.

Etrangers avec permis C acceptés.

Téléphoner ou écrire à l'ENTREPRISE ÉLECTRIQUE BURRI & CIE, Eplatures Jaunes 16, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 41 15.

près du feu le fauteuil à bascule, le garnit d'oreillers, installa Claude dans la cuisine. Il y restait assis toute la journée, un petit tabouret placé sous ses pieds pour qu'ils ne touchent pas le plancher, une couverture sur les genoux.

Il semblait heureux d'être là; le chat siamois qu'il avait un jour apporté à Maggy serré contre lui, il regardait sa femme vaquer aux travaux du ménage et il laissait le temps couler, souriant quand le coucou sortait de l'horloge pour dire l'heure, quand le canari se mettait à chanter de toutes ses forces, comme pour dominer son congénère en bois.

— Nous sommes seuls, chérie, disait-il, et nous sommes ensemble. C'est la première fois! Ton père est parti, Denny aussi...

Il ne parlait jamais des enfants. Il savait que cela eût fait pleurer Maggy la Douce.

— Je suis heureuse de t'avoir près de moi, Claude. Si heureuse! Si tu savais! Tu es tout à la fois mon père, mon frère, mes enfants, tout cela ensemble! Pourvu que tu sois là, je n'ai besoin de personne d'autre!

— As-tu eu peur quand j'ai été malade?

— Non, un peu inquiète seulement.

— Moi, j'ai eu peur, dit-il. Non pas peur de mourir, je ne suis pas si fou! Nous devons tous mourir un jour, aussi sûrement qu'il est certain que nous sommes nés. Non. Ce dont j'avais peur, c'était d'être enfermé dans une caisse, d'être porté en terre, recouvert de terre...

— Ne parle pas ainsi, Claude, je t'en supplie!

— Laisse-moi dire. J'ai toujours été libre. Je hais l'obscurité, les lieux étriqués, les chambres sombres et les portes fermées. Je voudrais ne jamais être emprisonné quelque part.

— Il commence à faire froid, dit Maggy. Laisse-moi raviver le feu.

— Non, Margaret, écoute. Cette mouette que je t'ai apportée un jour, où l'as-tu mise?

— Je vais te la chercher.

Il prit l'objet dans sa main, promena les doigts sur les ailes grandes ouvertes.

Le petit chat se dressa, fit le gros dos, jeta un mauvais regard sur le canari, sauta par terre, Maggy le saisit, le tint serré contre elle.

— J'aurais moins peur, dit Claude, et même je serais content, si j'étais sûr que mes cendres seraient dispersées dans le vent, par-dessus la mer, là où volent les libres mouettes!

Maggy tremblait si fort que le chat cherchait à lui échapper. Mais elle le tenait bien.

— Non, Claude. Je ne pourrais faire ça pour toi! Car s'il y a une autre vie, et je sais qu'il y en a une, je veux que nos corps restent réunis! Cela ne pourrait être si tu...

— M'aimes-tu, Margaret?

Elle lâcha le chat, se leva, serra contre elle le malade.

— Mon almé, mon chéri, mon amour, mon tout!

Elle tremblait comme une feuille.

— Allons, Margaret! Allons, Maggy la Douce!

Au bout d'un moment, elle se ressaisit.

— Monsieur Van Clees, dit-elle, a envoyé pour toi une bouteille de cognac, d'un excellent cognac. Annie a préparé une gelée de pied de veau qui doit être délicieuse. Que dirais-tu d'une tasse de thé bien chaud, avec du citron, du sucre et une ration de cognac? Avec du pain grillé, du beurre frais, la gelée tartinée dessus?

— Ce doit être excellent! En mangeras-tu avec moi?

— Bien sûr! Monsieur Bassett se figure-t-il qu'il va manger et boire tout seul?

— Non, madame Bassett. Il ne le pense pas!

Ce soir-là, après avoir fait coucher Claude, Maggy se déshabilla, se brossa les cheveux, s'allongea près de son époux, un bras sous son épaule et la tête de Claude sur sa poitrine.

— Margaret, si tu vois ton père, demande-lui de venir me voir. J'ai à lui parler.

Patrick Moore vint voir sa fille. Un matin, il entra dans la cuisine, où Claude était seul, et ferma la porte sur lui. Maggy était allée ranger la chambre. Pat ne demeura que quelques instants. Au moment de sortir, il fit halte pour dire:

— Je vous l'ai promis! Ce sera comme vous

le voulez! Moi, je vous enterrerai tous!

Maggy accompagna son père sur le seuil:

— Oh! Papa!...

Les larmes lui montaient aux yeux.

« Pourquoi te disputer encore avec Claude? Il est si malade! »

— Je ne suis pas malade, moi! dit Pat. Je ne l'aimais pas quand il se portait bien. Lui ferai-je l'affront de l'aimer parce qu'il est malade?

Il élevait la voix, il éclatait:

« Et puis, je déteste ce chat, cet affreux chat maigre, ce canari pouilleux, cette pendule idiote! C'est pour ça que je suis parti d'ici, que j'ai épousé cette veuve! Oui, pour ne pas être empoisonné par tous ces machins-là! Et cette « posture! Ce pigeon! » (il voulait dire: la mouette).

Il s'en alla, tout irrité.

« Claude a dû lui dire quelque chose qui l'a énervé! » pensa Maggy.

Elle entra près de son mari. Claude souriait.

— Ton père! fit-il. C'est quelqu'un! C'est un homme!

Sa voix semblait vibrer d'admiration.

## CHAPITRE LXIII

En février, il y eut une journée chaude et Claude demanda à aller s'asseoir à la fenêtre sur la rue. Maggy l'y installa, puis, à genoux devant lui, l'entoura de ses bras.

— Claude! J'ai toujours su quel jour, et même à quel moment tu allais partir. Je ne t'ai jamais laissé deviner que je le savais. Aujourd'hui, je veux tout te dire: Mon cher amour, je t'en prie, ne me quitte pas maintenant! Tu n'es pas encore assez bien portant. Plus tard, pendant l'été, s'il faut que tu t'en ailles, je ne ferai rien pour te retenir. Mais, je t'en prie, ne t'en va pas encore! Je t'en prie! S'il fallait que tu partes, s'il le faut absolument, il faudra que j'aie avec toi. Car, maintenant, rien ne me reste ici, que toi!

(A suivre)

## Samedi après-midi au Centre sportif de La Chaux-de-Fonds Une belle réussite: le brevet suisse de marche



Constatacion réjouissante, les jeunes étaient en grand nombre au départ de cette épreuve. (photos Schneider)

Magnifiquement mise sur pied par le Club de marche amateur des Montagnes neuchâteloises, cette épreuve populaire a connu un très grand succès. C'est avec un évident plaisir que nous avons suivi les performances de familles - trop peu nombreuses à notre avis - qui, du papa, en passant par les enfants et la maman se sont retrouvées sur le parcours tracé autour du terrain du FC La Chaux-de-Fonds. Une soixantaine de marcheurs et marcheuses au départ, pour un coup d'essai, c'est un coup de maître !

### De tous les âges

Au hasard des inscriptions, nous avons relevé quelques noms afin de situer l'âge des marcheurs ! Il y avait les petits D. Sandoz, E. Voumard et J. Retter (7 ans), et de plus âgés, tel M. Wirz, qui a 60 ans... Mais peu importe l'âge dans une telle compétition, les temps sont enregistrés, non pour une performance record, mais uniquement dans le but de faire connaître la marche, sport complet. Faits réjouissants, tous les participants à cette première épreuve en groupe se sont déclarés enchantés et ils ont déjà promis

d'être à nouveau au départ l'an prochain !

### Félicitations...

A l'issue d'une course, menée de façon diverse, les marcheurs du club chaux-de-fonnier ayant bien entendu réalisé les meilleurs temps, les distinctions aux différents concurrents ont été attribuées dans une très large proportion. Incontestablement, il est prouvé que les Montagnes neuchâteloises ne manquent pas de marcheurs ! Et encore, si tous ceux qui fréquentent les rives du Doubs, ou qui s'adonnent à la



Le peloton, très étiré, après deux tours...

balade sur les crêtes de La Vue-des-Alpes, Tête-de-Rap et Mont-Racine s'étaient présentés, les lauriers auraient encore été plus nombreux. Ce sera sans doute pour la prochaine fois. Félicitons tous ceux qui, en tant que marcheurs ou organisateurs, ont participé à cette première journée et... rendez-vous à l'an prochain ! A. W.

### Résultats

Voici les détenteurs de la distinction, à l'issue de ce Brevet suisse de marche, selon les barèmes des différentes catégories :

CATEGORIE A (15 à 19 ans, 10 km., 1 h. 20'). — Ecabert M., 1 h. 06' ; Licata A., 1 h. 09'03".

CATEGORIE B (20 à 39 ans, 15 km., 2 h. 10'). — Liechti J., 1 h. 32'45" ; Maridor D., 1 h. 33'30" ; Burnier L., 1 h. 38'30" ; Favre J.-D., 1 h. 38'45" ; Biolley J., 1 h. 38'57" ; Robert M., 1 h. 40'15" ; Rathfelder M., 1 h. 42'10" ; Bourdin J.-P., 1 h. 45'10" ; Minotti P., 1 h. 45'30" ; Jobin M., 1 h. 46'15" ; Monnin M., 1 h. 57'02" ; Schluppach O., 1 h. 48'51".

CATEGORIE C (40 à 50 ans, 10 km., 1 h. 20'). — Nordmann A., 59'50" ; Licata S., 1 h. 09'11" ; Regli W., 1 h. 11'02" ; Locher L., 1 h. 15'02" ; Broquet R., 1 h. 17'35".

CATEGORIE D (51 ans et plus, 10 km. en 1 h. 35'). — Kernen Fr., 1 h. 16'03" ; Wirz M., 1 h. 19'02".

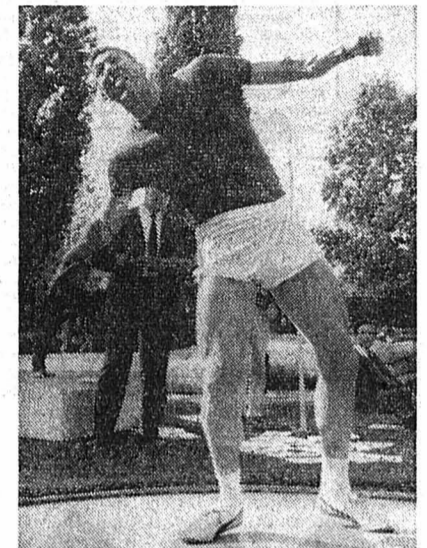
CATEGORIE F (Dames, écolières et écoliers, 5 km. en 50 minutes). — Moine D., 32'10" ; Liechti C., 32'30" ; Balmer P., 33' ; Burnier J.-L., 33' ; Regli B., 34'05" ; Dubois C., 34'08" ; Sandoz D., 34'15" ; Grandjean Fr., 34'19" ; Curtis C., 34'30" ; Ecabert D., 35'03" ; Curtly M., 35'09" ; Jobin J.-M., 35'09" ; Scheibler E., 35'11" ; Burnier M.-J., 35'11" ; Sandoz S., 36'02" ; Opliger P.-A., 36'05" ; Nordmann N., 36'20" ; Peter J., 37'11" ; Favre L., 37'15" ; Chédel P., 37'15" ; Peter S., 37'28" ; Villars P., 37'30" ; Pétermann M., 38'10" ; Sandoz X., 38'12" ; Voumard J.-L., 38'15" ; Chevènement A., 39'12" ; Curtly, 40" ; Gilland J., 41'10" ; Grand E., 46'01" ; Retter J., 46'01" ; Biolley M., 49'45" ; Voumard E., 49'50".

## Au cours du marathon international de Chemnitz 2 SUISSES AUX PLACES D'HONNEUR

Le traditionnel marathon international de Chemnitz, remporté par le Britannique William Adcocks, a été marqué par l'excellente performance des Suisses Ldgar Fridell et Helmut Kunisch, qui ont terminé 13e et 14e en 2 h. 20'34"18. Ils ont ainsi satisfait à la limite imposée pour les Jeux olympiques de Mexico (2 h. 23'). Ils ont du même coup amélioré la meilleure performance suisse détenue par Guido Voegelé avec 2 h. 25'03". Quant au vainqueur, il a signé en 2 h. 12'16"8 la meilleure performance européenne de tous les temps (ancienne performance : 2 h. 13'45" par son compatriote Alistair Wood). Quant à la meilleure performance mondiale, elle est la propriété de l'Australien Derek Clayton avec 2 h. 09'36".

(Hon) 2 h. 16'34" ; 7. Haase (All-E) 2 h. 17'03" ; 8. Tormasi (Hon) 2 h. 17'33" ; 9. Rummako (Fin) 2 h. 17'53" ; 10. Tikka (Fin) 2 h. 19'34" ; puis : 13. Edgar Fridell (S) 2 h. 20'34"8 ; 14. Helmut Kunisch (S) même temps, et 36. Werner Fischer (S) 2 h. 30'30"4.

## Toujours Hubacher Records nationaux au disque et au poids



● A Lausanne, la première réunion comptant pour le disque d'or, compétition organisée par le Stade-Lausanne, a été marquée par une nouvelle performance de l'instituteur d'Iffwil, Edy Hubacher. En effet, l'athlète du TV Laengasse Berne a battu son propre record de Suisse du lancement du disque avec un jet de 55 m. 88. Son ancien record, établi le 11 mai dernier à Bâle, était de 54 m. 33. Ainsi, Edy Hubacher a franchi un nouveau pas en direction de la limite olympique de la spécialité (2 fois 57 m.). Le recordman suisse a réalisé la série suivante : 50 m. 79 - 55 m. 88 - 49 m. 68 - 52 m. 78 - 50 m. 96 - 50 m. 60.

● A Frauenfeld, Edy Hubacher a une nouvelle fois battu le record suisse du poids. Il a réussi un jet de 49 m. 04. Sa série fut la suivante : 17,60 - 18,24 - 18,44 - 18,71 - 19,04 - 18,15. Il a battu l'Allemand Glocker (17 m. 91).

### Onze nations au départ

Cette épreuve, qui avait réuni 40 coureurs de onze pays, s'est disputée sur un rythme très rapide malgré les conditions atmosphériques défavorables (pluie et vent). Pas moins de cinq records nationaux ont été battus à l'issue de cette course qui se révéla être la plus rapide jamais disputée en Europe. Le troisième représentant suisse le spécialiste des courses pédestres militaires Werner Fischer, a terminé au 36e rang en 2 h. 30'30"4. temps qui lui permet d'espérer faire mieux lors d'une prochaine sortie. Il est toutefois peu probable que l'appointé Fischer retrouvera d'aussi bonnes conditions, notamment en ce qui concerne la participation, dans un proche avenir.

Classement. — 1. William Adcocks (GB) 2 h. 12'16"8 ; 2. Nicolas Mustadza (Rou) 2 h. 13'26"2 ; 3. Juergen Busch (All-E.) 2 h. 13'45"2 ; 4. Jim Alder (GB) 2 h. 14'14"4 ; 5. Gyula Toth (Hon) 2 h. 14'59" ; 6. Pinter

### Championnat suisse de pentathlon

Après avoir terminé deuxième en 1965 et 1967, le nouveau docteur en économie nationale Urs Trautmann (Zurich) a remporté pour la première fois le titre de champion suisse de pentathlon olympique. Il a amélioré de 107 points son résultat de l'an passé. Il demeure cependant à 131 points en dessous du record de Werner Duttweiler, établi en 1967. Organisé à Frauenfeld, ce championnat a été marqué par d'excellents résultats des juniors engagés aux côtés de l'élite. C'est ainsi que Frank Buser (Liestal) a réussi la deuxième performance de la journée; Urs Trautmann mena le concours dès la deuxième discipline et ne cessa d'augmenter son avance.

### Deuxième manche de l'Omnium cycliste de l'UCNJ

## La vitesse remportée par Henri Sedran

La deuxième manche de l'Omnium cycliste des clubs neuchâtelois et jurassiens s'est disputée à Colombier. C'est le Vélo-Club Vignoble qui avait la charge de l'organisation de l'épreuve de vitesse. Cette course s'est déroulée dans de très bonnes conditions et les organisateurs méritent des félicitations pour leur travail.

A l'issue de luttes sévères et impitoyables, le Chaux-de-Fonnier Henri Sedran (Francs-Coureurs)

P.-A., Olympia Delémont (am) ; 5. Balmer Jean-Marcel, Francs-Coureurs (am) ; 6. Smordoni Antonio, Pédale Lochoise (am) ; 7. Blanc Edy, Excelsior Chaux-de-Fds (am) ; 8. Bourqui Michel, Francs-Coureurs (am) ; 9. Probst Georges, Vignoble Colombier (am) ; 10. Tricieri Guisepppe, Francs-Coureurs (am) ; 11. Rieder Emmanuel, Vignoble Colombier (am) ; 12. Portmann Joseph, Vignoble Colombier (am) ; 13. Gafner Conrad, Edelweiss Le Locle (am) ; 14. Montavon Roger, Jurassia Bassecour (am) ; 15. Guerdat Georges, Vignoble Colombier (am) ; 16. Kornmayer Alphonse, Pédale Lochoise (élite) ; 17. Montavon Germain, Jurassia Bassecour (am) ; 18. Carcani Silvio, Vignoble Colombier (jun.) ; 19. Bourgon Félix, Edelweiss Le Locle (am) ; 20. Guillet Bernard, Exploratori Moutier (jun.).

CADETS et GENTLEMEN. — 1. Bourqui Marcel, Vignoble Colombier (cadet) ; 2. D'Ovidio Giovanna, Exploratori Moutier (cadet) ; 3. Gerber Roger, Francs-Coureurs (gentl.) ; 4. Kopp Alain, Edelweiss Le Locle (cadet) ; 5. Steiner Jean-Paul, Francs-Coureurs (jun.) ; 6. Maire Marcel, Francs-Coureurs (gentl.) ; 7. Meier Charles, Amis Cyclistes Por. (cadet) ; 8. Long Daniel, Amis Cyclistes Por. (cadet) ; 9. Giroud Jean-Daniel, Vignoble Colombier (cadet).

### Classement général après deux manches

AMATEURS. — 1. Sedran Henri, 90 pts ; 2. Balmer Jean-Marcel, 78 ; 3. Margot Willy, 75 ; 4. Portmann Joseph, 73 ; 5. Rieder Emmanuel, 65 ; 6. Bourgon Félix, 63 ; 7. Probst Georges, 63 ; 8. Germinet Pierre-André, 63 ; 9. Kornmayer Alphonse, 62 ; 10. Michel Paul, 60 ; 11. Tricieri Joseph, 57 ; 12. Smordoni Antonio, 56 ; 13. Guerdat Georges, 55 ; 14. Ducommun Luc, 51 ; 15. Blanc Edy, 51.

JUNIORS. — 1. Carcani Silvio, 37 pts ; 2. Gillet Bernard, 33 ; 3. Richard Pierre, 23 ; 4. Portmann Jean-Pierre, 23 ; 5. Probst Robert, 23 ; 6. Sunier Pierre, 23 ; 7. Junod Aymon, 16 ; 8. Nussbaum Jean-Daniel, 10 ; 9. Willemin Michel, 9 ; 10. Siron Henri, 8.

CADETS et GENTLEMEN. — 1. Bourqui Marcel, 25 pts ; 2. Kopp Alain, 20 ; 3. Gerber Roger, 18 ; 4. D'Ovidio Antonio, 18 ; 5. Steiner Jean-Paul, 16 ; 6. Maire Marcel, 14 ; 7. Bornoz Didier, 7 ; 8. Meyer Charles, 7 ; 9. Long Daniel, 6.



Henri Sedran (Francs-Coureurs) brillant vainqueur. (Ph. Schneider)

s'est imposé devant Willy Margot, de Colombier, chez les amateurs, tandis que Marcel Bourqui l'emportait assez nettement chez les cadets et gentlemen.

Ajoutons à ces résultats que le junior Silvio Carcani fut le premier de sa catégorie. Ces trois vainqueurs prennent la première place de leur catégorie respective au classement général.

### Résultats

AMATEURS et JUNIORS. — 1. Sedran Henri, VC Francs-Coureurs, (am) ; 2. Margot Willy, VC Colombier (am) ; 3. Pancella Claudio, Cyclophile Feurier, (am) ; 4. Germinet

### Course par étapes pour amateurs d'élite à Fribourg

## Victoire finale de Erwin Thalmann

La course pour amateurs d'élite organisée par le Vélo-Club Fribourg s'est terminée dimanche par la victoire du Lucernois Erwin Thalmann, qui a remporté la seconde étape, courue contre la montre sur 42 km. 430 et qui réunissait les quinze premiers du classement général à l'issue de la première étape. Thalmann avait terminé la veille en cinquième position, dans le même temps que le vainqueur, Kurt Rub, qui a été très nettement battu contre la montre. Thalmann était déjà en tête à mi-parcours. Il comptait 10" d'avance sur Daepfen et 20" sur Kurmann. Le Genevois Richard Binggeli était alors en quatrième position mais il fut victime d'une grosse défaillance en fin de parcours.

### Résultats

Première étape : 1. Kurt Rub (Brugg), les 170 km. en 4 h. 26'13" ; 2. Xavier Kurmann (Emmenbrücke) 5 h. 31'46" ; 3. Kurt Daepfen (Berne) 5 h. 33'09" ; 4. Locatelli (Cluses) 5 h. 34'13" ; 5. Meier (Besenbuhren) 5 h. 34'47" ; 6. Spahn (Dachsen) 5 h. 35'33" ; 7. Voisin (Cluses) 5 h. 36'07" ; 8. Aebin (Binningen) 5 h. 36'10" ; 9. Keusch (Boswil) 5 h. 36'57" ; 10. Birrer (Brugg) même temps ; 11. Maag (Bulach) 5 h. 37'12" ; 12. Bart (Berne) 5 h. 37'48" ; 13. Jenny (Pieterlen) 5 h. 37'48" ; 14. Binggeli (Genève) 5 h. 37'56" ; 15. Rub (Brugg) 5 h. 40'30".

### Le Tour du haut lac à Bruno Janki

Le Tour du haut lac pour juniors a vu la victoire finale de Bruno Janki, de Felsberg. La troisième et dernière étape a en effet été fatale au leader du classement général, Bruno Hubschmid, et à son second, Peter Frei, qui ont tous deux été victimes d'une crevasion et qui n'ont pas été en mesure de revenir sur le peloton.

Classement final. — 1. Bruno Janki (Felsberg) 5 h. 16'30" ; 2. Hans Wuthrich (Berne) 5 h. 17'38" ; 3. Peter Frei (Oberehrendingen) 5 h. 18'36" ; 4. Werner Schubli (Gippingen) 5 h. 18'57" ; 5. Othmar Huber (Ehrendingen) 5 h. 24'07" ; 6. Uli Baer (Affoltern) 5 h. 26'02" ; 7. Heinrich Blaser (Buchs) 5 h. 26'48" ; 8. Marcel Fischer (Brugg) 5 h. 26'55" ; 9. Christian Hofer (Steinmaur) 5 h. 27'55" ; 10. Herbert Auchli (Emmenbrücke) 5 h. 29'04".

### Gymnastique

## Triomphe suisse en Autriche

A Innsbruck, la seconde garniture helvétique a aisément battu l'équipe nationale autrichienne. Les Suisses ont pris les six premières places du classement individuel, la victoire revenant au Lausannois Ernst Lengweiler, qui a obtenu des notes entre 9,20 et 9,40, à l'exception du cheval-arçons où il fut crédité de 8,70. Edi Greutmann, qui faisait figure de favori, a perdu toutes ses chances aux anneaux et au saut de cheval.

Résultats. — Par équipes : 1. Suisse B 271,40 ; 2. Autriche 253,25. — Individuel : 1. Ernst Lengweiler (S) 55,20 ; 2. Edi Greutmann (S) 54,65 ; 3. Walter Hoessli (S) 54,15 ; 4. Erwin Plattner (S) 53,25 ; 5. Urs Straumann (S) 53,25 ; 6. Silvano Franchini (S) 52,25 ; 7. Heinrich Ulamek (Aut) 51,90 ; 8. Dieter Reitmeyer (Aut) 51,90 ; 9. Wolfgang Baumgartner (Aut) 49,15 ; 10. Friedrich Tuerkott (Aut) 48,55 ; 11. Emil Herburger (Aut) 48,50 ; 12. Guenther Schmid (Aut) 47,55.

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

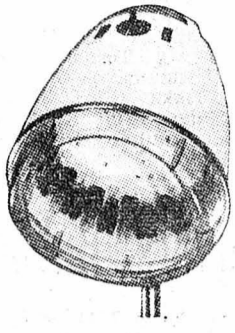
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et drog. Fr. 2,35 et l'emballage économique Fr. 5,45.

Les Petites PILULES CARTERS pour le Foie

AUTOMOBILISTE DE PANNADE-GRANDE  
**PERROT DUVAL Service**  
421010 GENEVE 223072 LAUSANNE  
612521 NYON 751114 MONT-ÉROLLE  
JOUR ET NUIT 31362 LA CHAUX-DE-FONDS

**CHEVEUX PLUS SAINS... COIFFURE PLUS BELLE!**

**Mesdames! un nouveau traitement bienfaisant pour vos cheveux**



**COLORATION ESTHÉTIQUE avec notre NOUVEAU PROCÉDÉ N'ALTÈRE en aucun cas vos cheveux, au contraire, ils seront REVIVIFIÉS**

**Coloration - Mise en plis et shampoing spécial Fr. 18.- tout compris (pas de pourboire)**

**BON**

Sur présentation de ce bon, réduction de Fr. **3.50**  
Profitez de notre offre spéciale.  
(Valable seulement les mardis, mercredis et jeudis.)  
— A découper —

**Oly Coiffure**

La Chaux-de-Fonds  
(Immeuble Fleur-de-Lys)

Tél. (039) 2 70 66

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 13

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE

*Regardez toujours dans votre rétroviseur...  
Ne serait-ce que pour voir surgir une Volvo,  
la voiture aux bottes de sept lieues!*



Pourquoi des bottes de sept lieues? Parce qu'elles symbolisent la distance, la vitesse et la sécurité. Cette sécurité proverbiale que vous offre Volvo grâce à son exceptionnel équipement (de série, sans supplément!). Et avec ça: Un confort incomparable et une étonnante économie d'entretien; incontestablement, Volvo est un prodige de bon sens! Faites-en l'expérience vous-mêmes: essayez ses bottes de sept lieues.

Volvo 142, 2 portes, 85 CV dès Fr. 13 300.—  
Volvo 144, 4 portes, 85 CV dès Fr. 13 500.—

La voiture aux bottes de sept lieues!

Le succès de Volvo n'est pas un mythe: ses ventes en Suisse ont augmenté de 50% en 1967!

**VOLVO 144/142**

**GRAND GARAGE DU JURA S.A.**

117, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 14 08

Garage Erard S.A., 22, rue des Rangiers, Saignelégier, tél. (039) 4 51 41

**Connaissez-vous déjà le Crédit Renco?**

Non! C'est alors le moment. Nous accordons notre confiance aux personnes (de confiance). Depuis des années, des milliers de clients font appel à nos services. Plus rapidement, plus discrètement, plus avantageusement, nous mettons à votre disposition

**l'argent comptant** dont vous avez besoin.

Téléphonez-nous, écrivez-nous ou passez à nos bureaux.

**Crédit Renco S.A.**

1211 Genève, Place Longemalle 16  
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Lieu III 337

**Attention!**

Utilisez le service express:  
Téléphone 022 246353

A vendre

**Ford Mustang V8**

année 1966, 21 000 km., en parfait état.  
Tél. heures de bureau (039) 3 63 44.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Jeune Français, permis de séjour B, cherche place comme

**galvanoplaste**

Bonne connaissance des dorages et nickelage. Fabrique de cadrans exclue.

Ecrire sous chiffre HD 10827, au bureau de L'Impartial.

**Vendeuse caissière**

cherche place stable. Eventuellement gérance.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 10857

**Beaux entrepôts**

spacieux, secs et bien éclairés, avec monte-charge, sont à louer à la sortie sud-est de la ville.

Ecrire sous chiffre ZL 10431, au bureau de L'Impartial.

Pour les fêtes de l'Ascension et Pentecôte  
Encore quelques bungalows libres  
Vacances et santé par la cure d'asperges du Valais  
**CAMPING - PISCINE - MOTEL**  
13 ÉTOILES SAINT-LÉONARD  
Tél. (027) 4 43 33

A vendre au Noirmont (J. b.)

**BELLE VILLA**

de 4 pièces avec cheminée de salon, tout confort, terrasses, garage, grand sous-sol, chauffage et eau chaude au mazout. Grand terrain clôturé 1800 m<sup>2</sup>.

Prix: Fr. 310 000.—

Ecrire sous chiffre P 21107 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Bureau d'architecte de La Chaux-de-Fonds cherche pour tout de suite

**DESSINATEUR-ARCHITECTE**

avec expérience du projet, devis, plan d'exécution, etc.

Ecrire sous chiffre RS 10869, au bureau de L'Impartial.

A vendre à Daillet-Grône (Valais) en face de Montana, magnifique

**CHALET**

construction soignée, 3 chambres et salle de séjour, cuisine, salle de bain avec machine à laver automatique, carnotzet et cave. Panorama magnifique, vue imprenable.

Pour traiter, s'adresser à M. Fernand Constantin, Granges (Valais), tél. (027) 4 26 88.

**CINÉMAS**

**CORSO Tél. 2 25 50**

20 h. 30  
18 ans

Une comédie espègle  
Natalie Wood

**LES PLAISIRS DE PÉNELOPE**

Pénélope... Une audacieuse, une délicieuse cleptomane particulièrement habile dans le cambriolage des banques

**EDEN Tél. 2 18 53**

20 h. 30

Deuxième semaine

Un triomphe du tout dernier film de Jacques Tati

**PLAY TIME**

Panavision 70 - Eastmancolor

Le plus grand festival humoristique jamais réalisé

**PALACE Tél. 2 49 03**

20 h. 30

Prolongation troisième semaine

Le film brésilien

**LES JEUX DE LA NUIT**

20 ans révolus

**PLAZA Tél. 2 21 23**

20 h. 30  
16 ans

Une nouvelle aventure de Jerry Cotton  
George Nader, Dominique Wilms

**RAZZIA AU F. B. I.**

Jerry Cotton vous montre comment il fait avec la pègre de New York

**RITZ Tél. 2 93 93**

20 h. 30

Franco Nero, George Hilton, Nino Castelnuovo dans un western fracassant!

**LE TEMPS DU MASSACRE**

Technicolor-Cinemascope 18 ans Parlé français  
Un western qui vous empoigne de la première à la dernière balle...

**SCALA Tél. 2 22 01**

20 h. 30

Deuxième semaine

Prix Louis Delluc 1968

Le film de Michel Deville qui fait fureur

**BENJAMIN ou LES MÉMOIRES D'UN PUCEAU**

Avec Michèle Morgan, Michel Piccoli, Pierre Clémente  
Jacques Dufilho, Catherine Deneuve  
En grande première 18 ans Eastmancolor

**AUTO-RADIO**

LES SPECIALISTES vous proposent

**auto-radio Blaupunkt**

ou

**Clarville**

2 longueurs d'ondes - complet, avec montage, déparasitage et antenne électrique

Fr. **299.-**

Autres modèles depuis Fr. 158.- plus montage  
Travail rapide et soigné - Echange de votre ancien radio - Demandez une offre chez

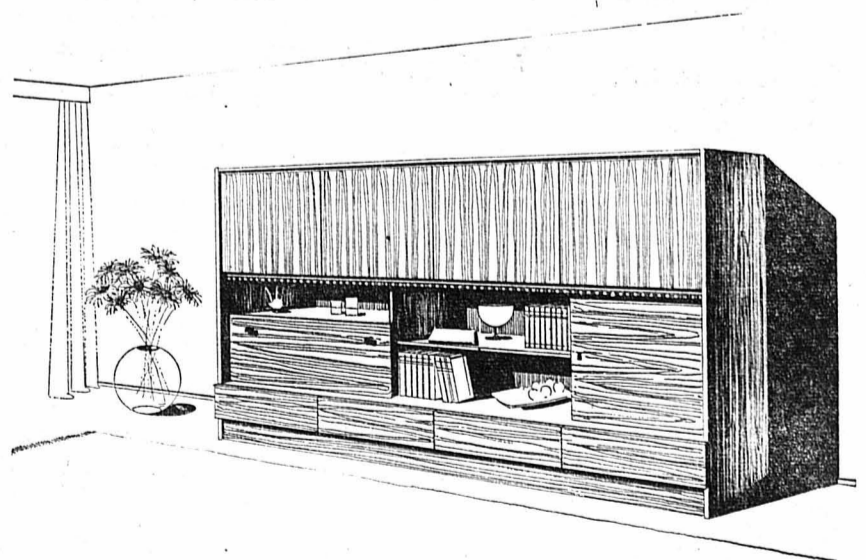
**WINKLER & GROSSNIKLUS**

ELECTRO-AUTO

Numa-Droz 132 Tél. (039) 2 78 66  
LA CHAUX-DE-FONDS

«L'Impartial» est lu partout et par tous

**DE PLUS EN PLUS FORT...**



Un magnifique **BUFFET-PAROÏ**, structure de noyer américain, largeur 250 cm.

**meubles graber**

**AU BUCHERON**

**PRIX MARCHÉ COMMUN**

**Fr. 890.-**

73, av. Léopold-Robert





# CARROSSERIE

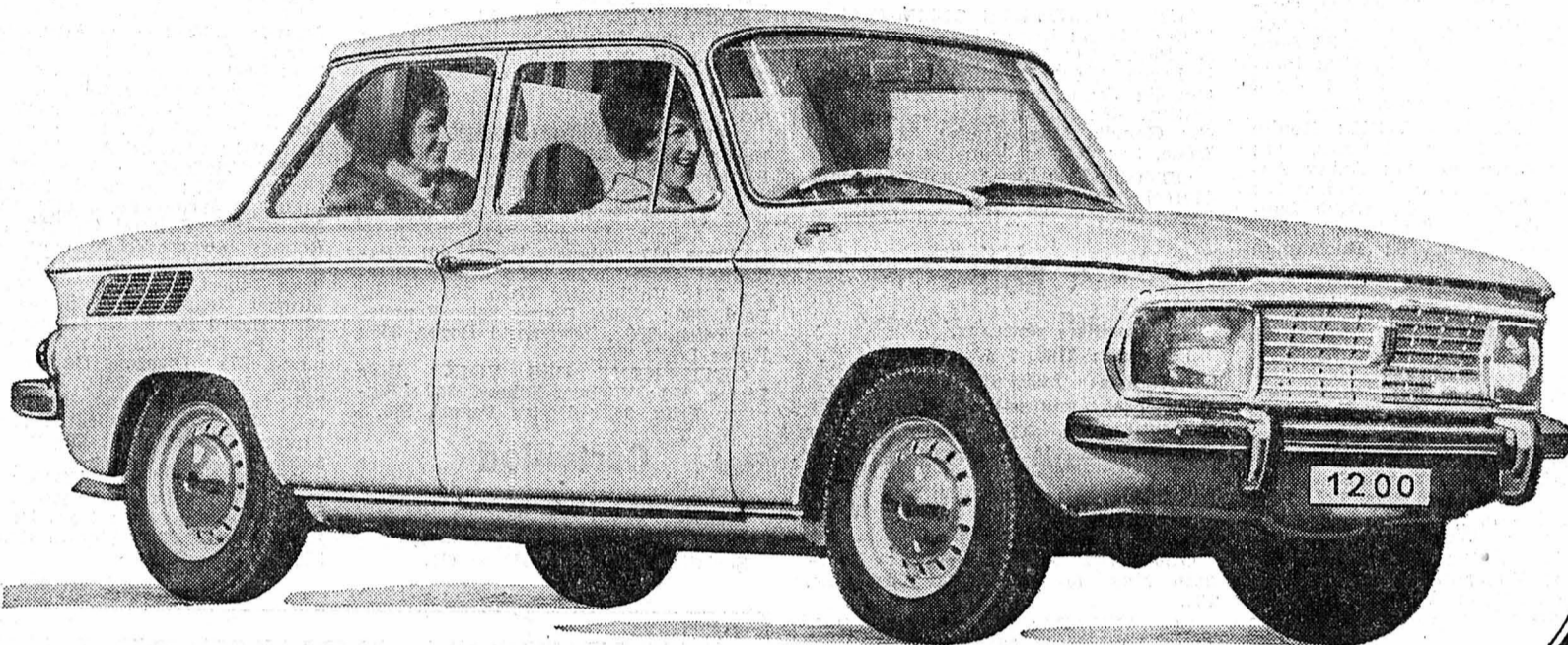
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 2 4113

# H. Lehmann

# TOLERIE - PEINTURE

se recommande pour tous travaux de réparation  
livraison soignée et rapide

Léopold-Robert 117 SOUS-SOL



● 5 places ● Freins à disque à l'avant ● 6/73 CV SAE 1200 C Fr. 7.780.-

## NSU 1200 C, la voiture des gens heureux!

Cinq sourires épanouis (ici: papa, maman, les deux enfants et Tante Eugénie), c'est encore une NSU 1200 C qui passe. Ça se voit, ils sont heureux. Mettez-vous à leur place, chacun y trouve son compte:



Monsieur est tout à la joie d'une conduite rapide et sûre. Reprises éclair, 140 quand il veut. Madame n'en finit pas de s'extasier de son confort cossu, de son impeccable finition, comme de cette sécurité totale, confirmée à chaque virage, à chaque dépassement. Quant aux passagers arrière, petits ou grands, ils sont enchantés - oh! combien - de disposer de tant de place.



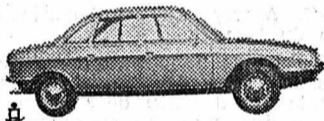
Découvrez, vous aussi, l'habitabilité record de la 1200 C, son tempérament de vraie sportive, son freinage catégorique, sa stupéfiante tenue de route, son économie incomparable (jamais de graissage, jamais d'antigel et 6-CV impôt seulement), son coffre géant - 490 litres! - où vous engouffrez sans aucune difficulté tous vos bagages de vacances (même le gros sac de votre Tante Eugénie à vous). Et comparez. Oui, s'il vous plaît, comparez bien: vous conclurez, vous aussi, qu'aucune autre voiture

ne vous offre pour Frs 7780 seulement une telle conjonction de qualités poussées à un tel degré de perfection. Vous comprendrez pourquoi cette familiale sportive est, par excellence, la voiture des gens heureux, pourquoi il y aura cette année 120 000 NSU de plus sur les routes. Et puisqu'il ne tient qu'à vous d'être du nombre... voyez donc la question avec votre agent NSU. Aujourd'hui!



Voyez également les autres modèles NSU 1968

NSU 4	Dès Fr.:
NSU 1000	Fr. 5580.-
NSU 1200	Fr. 6780.-
NSU 1200 TT	Fr. 7380.-
	Fr. 7980.-



**NSU Ro 80**  
la voiture de l'année

Importation: Kämpfen & Co., 8032 Zurich (Muhlebachstr. 10) 051/34 04 38

Pandolfo + Campoli, Garage du Versoix, Charrière 1 a, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 95 93 — D. Cattin-Froidevaux, Garage, 2336 Les Bois, tél. (039) 8 14 70 — Garage Apollo S.A., H. Favre, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 48 16 — E. Bühler, Garage de Bellevaux, Bellevaux 11, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 15 19 — R. Favre, Garage, Grand-Rue 5, 2034 Peseux, tél. (038) 8 12 74 — M. Montavon, Garage Caltex, 2802 Develier, tél. (066) 2 24 54 — A. Morel, Garage, 2805 Soyhières, tél. (066) 3 01 58 — W. Bourquin, Garage de l'Etolle, 2517 Diesse, tél. (032) 85 12 44 — J. Dubail, Garage Central, 2720 Tramelan, tél. (032) 97 45 02

## Enchères publiques

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques le mercredi 22 mai 1968, dès 14 h. 15, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23, à La Chaux-de-Fonds, les biens ci-après désignés:

- 1 voiture automobile Ford Consul Cortina, modèle 1965, bleue
- 1 voiture VW, modèle 1959, couleur grise, avec plaques et assurance
- et ceux dépendant de la masse en faillite des époux Jean-Pierre et Alice Galland, à La Chaux-de-Fonds:
- 1 appareil de télévision Mediator
- 1 machine à coudre-meuble Bernina
- 1 machine à laver marque Scharpf.

Vente au comptant conformément à la L. P.

Office des poursuites et faillites, La Chaux-de-Fonds

## PRÊT

rapide — discret

sans caution — sans renseignements auprès de votre employeur ou de votre propriétaire

Renseignements désirés: 104

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_ Canton: \_\_\_\_\_

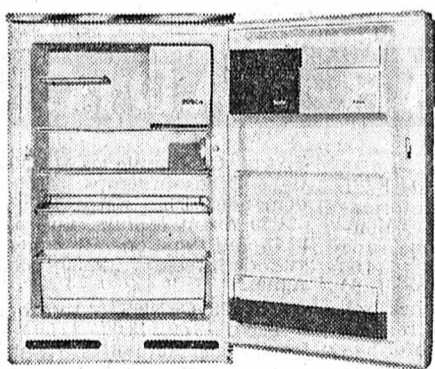
City Bank, Talstrasse 58, Zurich, Tél. 051/25 87 78

## CITY BANK

Les maladies de l'appareil circulatoire se manifestent de plus en plus à notre époque qui ne connaît ni paix, ni trêve.

**Circulan pour l'homme et la femme**  
votre cure de printemps

Circulan, remède à base de plantes, au goût agréable, sera salubre, régularisera la circulation du sang et après la cure vous vous sentirez mieux. Circulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 4.95, 1/2 litre Fr. 11.25, 1 litre Fr. 20.55



## BOSCH

Les appareils BOSCH sont actuellement plus avantageux que jamais

FRIGOS depuis Fr. 368.-  
CONGÉLATEURS depuis Fr. 598.-  
MACHINE A LAVER  
LA VAISSELLE depuis Fr. 998.-  
MACHINE A LAVER LE LINGE depuis Fr. 1998.-

EXPOSITION ET DÉMONSTRATIONS par les spécialistes

**WINKLER & GROSSNIKLAS**  
Service Bosch

Numa-Droz 132 Tél. (039) 2 78 66  
LA CHAUX-DE-FONDS

cojo

ouvert

CET APRES-MIDI

aux mille et un articles

av. Léopold-Robert 100

à la mercerie

av. Léopold-Robert 41

à l'enfant prodigue

av. Léopold-Robert 30

cojo

Fabrique de boîtes or cherche

soudeur d'assortiments

ou

acheveur

pour travaux soignés.

Faire offres sous chiffre RD 10870 au bureau de L'Impartial.

CITROEN 2 CV	1964
RENAULT R 4	1963-1967
RENAULT R 4 break	1962-1965
RENAULT DAUPHINE	1960
RENAULT R 10	1966
RENAULT CARAVELLE	1964
RENAULT 16	1966-1967
MERCEDES 230	1967
MERCEDES 220 SE	1965
MERCEDES 250 SE	1966
PEUGEOT 404 Injection	1964
VW 1200	1963
VOLVO 122 S	1964
AUSTIN 850	1964
AUSTIN 1100	1964
SIMCA 1500	1965
FORD TAUNUS TS	1964
FORD CORTINA	1964
OPEL KADETT	1964

Achat - Vente - Echange - Crédit

**GARAGE P. RUCKSTUHL S. A.**

Avenue Léopold-Robert 21 a

Rue Fritz-Courvoisier 54

Téléphones (039) 2 35 69 - 3 52 22

«STERNEN» Gampelen

chaque jour

asperges fraîches

accompagnées d'un délicieux

jambon de campagne

un vrai régal.

Prière de réserver votre table. Avec parfaite recommandation Famille Schwander Téléphone (032) 83 16 22 (Fermé le mercredi)

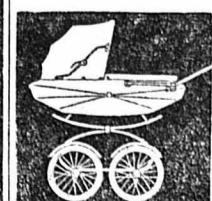
Rue des Crétets 120-122

A louer pour les 30 juin et 31 juillet 1968

appartements

de 3 1/2 pièces, cuisine, bains, chauffage central, ascenseur, service de conciergerie, machine à laver, garages.

S'adresser à la Gérance Chs Berset, Jardinière 87, tél. (039) 2 98 22.



AU NOUVEAU NE

**Parc 7**

La Chaux-de-Fonds

Très grand choix en lits d'enfants modernes ou rustiques, chambres d'enfants complètes. Prix très avantageux

## L'ACTUALITÉ SUISSE

## La Société des écrivains a siégé à Soleure

La Société des écrivains suisses, qui compte près de 450 membres, a tenu à Soleure son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Maurice Zermatten, de Sion. Celui-ci a déclaré que, devant les problèmes de politique étrangère l'association n'avait pas à s'engager, mais que ses membres étaient libres de le faire.

Parlant de l'activité de la société, M. Zermatten a noté le renforcement de son caractère « syndicaliste », notamment dans ses interventions pour l'amélioration des droits d'auteur, et pour sa position plus solide de l'écrivain face à l'éditeur, et pour sa participation plus grande aux pages littéraires des journaux.

La Société des écrivains valaisans a été admise comme nouvelle section de la société suisse. Mmes Simone Cuendet, de Chardonne (VD), et Gerda Zeltner-Neukomm, de Zurich, et M. Herbert Meier, de Zurich, ont été appelés au comité central.

## LA VIE JURASSIENNE

## Plusieurs cambriolages dans la région de Cortébert et de Bienne

Un nombre impressionnant de cambriolages ont été commis ces derniers jours dans la région de Cortébert à Bienne.

Entre le dimanche 5 et vendredi dernier, une villa de la Vieille-Ville de Bienne a été visitée par des malfaiteurs qui s'y sont ravitaillés et commis divers dégâts.

Dans la région de Cortébert, ce n'est pas moins de cinq chalets qui ont été cambriolés. Il s'agit des propriétés de MM. Pierre Gautier, aux Gogelisses-Dessus, où un appareil de radio, de la marchandise et des vêtements ont disparus, Hanspeter Frey, Jean Béguenin, Henri Droz et Ernest Broglin, à La Bise-de-Cortébert, où les voleurs se sont emparés d'un poste de radio, d'un appareil de photo et de rasoirs électriques.

Ces cambriolages paraissent devoir être mis sur le compte d'une seule et même bande qui aurait ensuite pris la direction du Noirmont où un chalet a également été cambriolé.

## Votations

Hier les citoyens biennois ont accordé par 3065 oui contre 1658 non un crédit de 1 million 500 mille francs pour l'achat de deux parcelles de terrain situées au nord de la Suze de Madretsch. Sur le plan cantonal, ils ont accepté également les deux objets soumis.

Les urnes ont attiré le 28 pour cent des électeurs. (ac)

## LA NEUVEVILLE

## Droit de vote accordé aux femmes

C'est par 252 oui contre 74 non que le corps électoral de La Neuveville a décidé d'octroyer aux femmes les droits civiques complets sur le plan communal. (ac)

## TRAMELAN

## Droit de vote aux femmes accordé

C'est par 453 oui contre 159 non que le corps électoral a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, modifiant ainsi le règlement de la commune. La participation au scrutin fut de 40 pour cent. En février, lors de la votation cantonale du principe, il y avait eu ici 430 oui et 125 non. Par ce scrutin d'hier, la majorité s'est encore affirmée.

Le corps électoral a de plus ratifié un achat de 33 ares de terrain pour le prix de 57.000 francs. (nl)

## MOUTIER

## Malaise fatal

Alors qu'elle se trouvait dans un magasin de Moutier, l'épouse d'un industriel de la ville, Mme Ernest Winkler-Nicolet, 73 ans, a été victime, samedi, d'un malaise fatal.

## SAINT-BRAIS

CARAMBOLAGE. — Un automobiliste de Saignelégier a quitté la route entre Saint-Brais et Montfaucon, aux Sairains, dans la nuit de vendredi à samedi. Par chance, le conducteur n'a été que contusionné. Sa machine a subi pour 2000 francs de dommages.

## LES EMOIS

## Collision

Une collision s'est produite samedi soir à la bifurcation des Embois, entre deux voitures. Les dégâts se chiffrent à 2500 francs environ. (y)

## CARNET DE DEUIL

LUGUERZ. — M. Maurice Rouèche, maire de Luguerz, est décédé brusquement à l'âge de 48 ans, victime d'une crise cardiaque. Très estimé dans la région, M. Rouèche occupait plusieurs fonctions publiques.

Les participants ont entendu une causerie de M. Hans Sigrist, directeur de la Bibliothèque centrale de Soleure, sur « Soleure, ville des ambassadeurs ». Ils ont été salués au nom du gouvernement soleurois par le conseiller d'Etat Alfred Wyser. (ats)

## Bâle-Ville : 3 fois oui

C'est un triple oui que les électrices et les électeurs de Bâle-Ville ont déposé dans l'urne hier. Ils ont accepté l'achat d'un ordinateur pour l'administration cantonale, avec le crédit de 6.600.000 francs nécessaires, ainsi que la fixation du nombre de signatures nécessaires pour les initiatives à 6000 (2000 auparavant), et celle du nombre de voix nécessaires pour le référendum à 4000 (1000 auparavant).

C'est l'introduction du suffrage féminin qui a motivé la modification de la loi sur l'initiative et sur le référendum. (ats)

## Schaffhouse : non au budget

Par 3912 non contre 2744 oui, les citoyens de la ville de Schaffhouse ont refusé le budget pour 1968, et par 4469 non contre 2589 oui une augmentation du taux d'impôt communal, qui aurait passé de 120 à 130.

Les autorités communales devront donc reprendre l'étude du problème des finances de la ville.

D'autre part, par 9484 oui contre 3308 non les citoyens du canton ont approuvé la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Elle doit remplacer celle de 1943, dans le sens de l'adaptation aux conditions modernes de travail. (ats)

## Accident mortel à Vich (VD)

Hier, vers 13 h. 55, devant le café de la Croix-Verte, à Vich, M. Gilbert Duss, 21 ans, domicilié à Chêserex, élève-conducteur, pilotait une voiture, accompagné de M. Ravenel, 24 ans, également de Chêserex, qui était son moniteur. La voiture heurta celle de M. Claude Guex, 27 ans, de Renens, qui roulaient de Gland sur Bégnins. M. Ravenel, M. Guex et M. Duss furent transportés à l'hôpital de Nyon, blessés. Hélas, M. Ravenel devait succomber à une fracture du crâne (il avait heurté de la tête le pare-brise de sa voiture).

Les deux voitures sont hors d'usage. (jd)

## A Yverdon

## Non à la restauration du « Café du Château »

Le corps électoral d'Yverdon avait à se prononcer dimanche sur un crédit de 790.000 fr., voté par le Conseil communal pour la restauration de l'immeuble du « Café du Château », classé monument historique. Un référendum avait été lancé contre cette décision, et la campagne qui avait précédé la votation, a été particulièrement vive. Par 3040 non contre 1265 oui, les électrices et électeurs yverdonnois ont refusé le crédit, donnant ainsi raison aux promoteurs du référendum. La participation au scrutin a été de 38,1 pour cent.

Par ailleurs, le référendum populaire contre la décision du Conseil communal d'Yverdon relatif à l'octroi d'un crédit de 13 millions et demi pour la construction d'un collège secondaire a abouti. 2520 signatures avaient été déposées samedi à 18 heures. Il en fallait 2230 environ. (cp)

## VAUXHALL VICTOR STATION-WAGON



Vauxhall vient de compléter sa gamme Victor par une version station-wagon. La Victor « Estate Car » a cinq portes. Le hayon arrière s'étend sur toute la largeur du véhicule et s'ouvre très haut pour faciliter le chargement et le déchargement. Grâce à de grandes surfaces vitrées, la visibilité est excellente de tous côtés, particulièrement vers l'arrière. La banquette arrière peut être escamotée et verrouillée. On dispose ainsi d'un plan de charge long de 174,7 cm. et d'une largeur maximale de 136,1 cm., le volume atteignant 1,71 m<sup>3</sup>. Lorsque la banquette arrière est relevée, ce volume est encore de 0,97 m<sup>3</sup>.

Tous les éléments de sécurité propres à la limousine équipent également la station-wagon : la colonne direction

absorbant l'énergie en cas de chocs, la zone de sécurité ménagée dans le pare-brise, le rétroviseur pouvant sortir de son socle, le tableau de bord largement rembourré, les boutons de commande, de formes différentes, traités dans un matériau tendre et encastrés dans le tableau de bord, etc. L'aménagement général correspond, dans les grandes lignes, à celui des limousines.

La suspension et l'essieu arrière ont été renforcés pour répondre aux exigences particulières du station-wagon.

Pour la Suisse, la version la mieux adaptée au trafic a été choisie. Il s'agit de l'exécution 2 litres (105 ch. SAE), avec sièges antérieurs séparés, freins à disque à l'avant et système de freinage à double circuit.

## Bienne

Quand bien même je marcherais dans la vallée de l'ombre et de la mort, je ne craindrais aucun mal.

Madame Paul Quartier-Mooser ;

Monsieur et Madame Paul Quartier-Lachat et leur fils Jean-Marie, à Orpoud ;

Madame et Monsieur Pierre Stampfli-Quartier et leurs enfants Martine et Jean-Pierre, à Bienne ;

Madame Vve Jeanne Braichotte-Quartier, au Locle ;

Madame Vve Marc Jeanrenaud-Quartier, à Bienne ;

Madame Vve Melina Quartier-Grosjean, à Bienne ;

Monsieur et Madame Ali Mooser-Mathez et famille ;

Monsieur Alfred Mooser, à La Brévine,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et parrain

## Monsieur

## Paul QUARTIER-MOOSER

enlevé à leur tendre affection, le 17 mai, dans sa 76e année, après une douloureuse maladie, supportée avec une grande vaillance.

BIENNE, le 17 mai 1968.

Rue du Stand 65.

L'incinération aura lieu le mardi 21 mai.

Culte à 10 heures au crématoire où le corps repose.

Autocar à disposition à la place Centrale, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Alfred Corboud-Essig et leurs enfants, à Arosa et Posieux ;

Monsieur et Madame Gabriel Corboud-Bolle, Croix-Fédérale 24, La Chaux-de-Fonds ;

Madame Jacqueline Corboud, à Genève ;

Madame et Monsieur House-Corboud, à Concord (Californie) ;

Madame et Monsieur J. Copeland-Corboud et leurs enfants, à Concord (Californie),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Monsieur

## Alexandre CORBOUD

que Dieu a repris à Lui, dans sa 75e année, après une pénible maladie.

L'incinération aura lieu lundi 20 mai à 15 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## Le Locle

Mademoiselle Adrienne Aubert ;

Madame André Aubert, à Neuchâtel, et ses enfants, à Bevaix ;

Monsieur Charles Aubert et ses enfants, au Locle et à Munich ;

Madame et Monsieur Walther Kräenbühl-Aubert, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Mademoiselle

## Angèle AUBERT

leur très chère sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 84 ans, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 18 mai 1968.

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé.

Psoume 34, v. 19.

L'incinération aura lieu lundi 20 mai, à 14 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 13 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Domicile mortuaire :

Rue D.-Jeanrichard 8, Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Repose en paix cher époux.

Madame Bernard Farine-Gamba ;

Monsieur et Madame Rémy Farine, leurs enfants et petit-enfant, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Oscar Chenaux-Farine, à Lausanne ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Esther Farine-Aubry ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Gamba,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur

## Bernard FARINE

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, samedi, dans sa 67e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 mai 1968.

L'inhumation et le culte auront lieu mardi 21 mai, à 10 h. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :

AVENUE LEOPOLD-ROBERT 78.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église de Notre-Dame de la Paix, mardi 21 mai, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## Le Locle

Madame M. NICOLET-RAMSEYER,

Monsieur et Madame M. NICOLET-MOILLE et leurs fils,

ainsi que les familles parentes et alliées,

profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de reconnaissance émue.

Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Le Locle et La Chaux-de-Fonds, le 20 mai 1968.

## Le Locle

Monsieur MARCEL AUBERT et famille,

très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection reçus au cours de leur douloureuse épreuve, prient toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

Le Locle, le 20 mai 1968.

